VILLE DE Guebwiller

Direction Générale des Services

PROCES-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 DECEMBRE 2016

VILLE DE Guebwiller

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice
33

PROCES-VERBAL
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 décembre 2016

---0---

L'an deux mille seize le quatorze du mois de décembre à dix neuf heures.

Le conseil municipal de la Ville de Guebwiller était assemblé en session ordinaire, après convocation légale et en nombre valable, sous la présidence de Monsieur Francis KLEITZ - Maire.

Etaient présents :

M. BRAUN Daniel – Mme GROSCLAUDE Valérie – M. MECHLER Thierry – Mme SCHROEDER Isabelle – M. OBER Roland – Mme DEHESTRU Anne – M. ROST Jean-Marie – Mme McEVOY Nadine – M. TOGNI César- adjoints au maire.

M. LOSSER Didier – Mme CHAVIGNY Marie-Noël – Mme GRAWEY Claudine – M. MULLER Claude – Mme ROULOT Bénédicte – Mme BOLLIA Anne – M. CAUTILLO Dominique – Mme BRITO Fatima – M. SINGER Martial – Mme ZAEPFEL Carole – M. METZGER Marcel – Mme REMY Yolande – Mme FRANÇOIS Hélène – M. BANNWARTH José – M. RZENNO Patrick – M. FACCHIN Christian – Mme CHRISTMANN Anny – Mme GODÉ Nadine – Mme ANGELINI Nathalie – M. AULLEN Philippe - conseillers municipaux.

Etait absent : /

Etaient excusés :
M. JELSPERGER Philippe – conseiller municipal
M. MOSTEIRO Joffrey – conseiller municipal
M. VOGT Guillaume – conseiller municipal

Ont donné procuration :
M. JELSPERGER Philippe – conseiller municipal à M. BRAUN Daniel – adjoint au maire
M. MOSTEIRO Joffrey – conseiller municipal à Mme CHAVIGNY Marie-Noël – conseillère municipale
M. VOGT Guillaume – conseiller municipal à M. SINGER Martial – conseiller municipal

Secrétaire de séance : Mme BRITO Fatima – conseillère municipale

---0---

M. le Maire ouvre la séance à 19 heures 00 en saluant ses collègues, la presse, les auditeurs et les fonctionnaires municipaux.

---0---

Ordre du jour

- Installation d'un nouveau conseiller municipal

- Désignation du secrétaire de séance

- Approbation du procès-verbal du 17 novembre 2016

- Compte-rendu des décisions prises en vertu de la délégation du conseil municipal

1 - Modification des commissions municipales permanentes et des représentations aux organismes extérieurs

2 - Comité des Jumelages – Nomination d'un nouveau membre

3 - Direction Générale – Projet de classement UNESCO des sites funéraires et mémoriels de la grande guerre

4 - Finances – Fixation des taux des impôts directs locaux 2017

5 - Finances – Droits et Tarifs 2017

6 - Finances – Remboursement dette eau - Convention

7 - Finances – Reprise anticipée du résultat du budget primitif principal 2016 et des budgets annexes 2016

8 - Finances – Budget primitif principal 2017

9 - Finances – Budget annexe – Pompes funèbres 2017

10 - Finances – Budget annexe – Gendarmerie 2017

11 - Finances – Budget annexe – Réhabilitation des friches 2017

12 - Travaux – Agenda d'Accessibilité Programmée

13 - Personnel municipal – Tableau des effectifs – Création de poste

14 - Environnement – Forêt communale – Etat prévisionnel des coupes et programme de travaux 2017

15 - Environnement – Forêt communale – Etat d'assiette 2018

16 - Sport – Attribution de subventions aux associations sportives et de loisirs

17 - Divers

---0---

Direction Générale des Services
Service du secrétariat des Assemblées

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Rapporteur : M. Francis KLEITZ, Maire.

Mme Stéphanie BRINGIA, conseillère municipale élue sur la liste « Réussir GUEBWILLER » a présenté sa démission par lettre du 30 novembre 2016 avec effet au 1er décembre 2016.
Conformément à l'article L270 du code électoral qui dispose que « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont

le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ». M. Philippe AULLEN venant immédiatement après le dernier élu de la liste « Réussir GUEBWILLER » est officiellement installé dans ses fonctions de conseiller municipal.

M. le Maire souhaite la bienvenue à M. AULLEN et remercie Mme BRINGIA pour son engagement durant son mandat d'élue.

Le conseil municipal :

- **prend acte de l'installation de M. Philippe AULLEN en tant que conseiller municipal.**

---0---

DÉPARTEMENT

HAUT-RHIN

ARRONDISSEMENT

GUEBWILLER

Effectif légal du conseil municipal

33

COMMUNE :

GUEBWILLER

Communes de 1 000 habitants et plus

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL MODIFIE

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-10, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé, même quand il y a des sections électorales

1° Par la date la plus ancienne de nomination intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction[1]	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	M.	KLEITZ Francis	14/01/1961	05/04/2014	2346
Premier adjoint	M.	BRAUN Daniel	20/12/1951	05/04/2014	2346
Deuxième adjoint	Mme	GROSCLAUDE Valérie	14/03/1971	05/04/2014	2346
Troisième adjoint	M.	MECHLER Thierry	25/02/1962	05/04/2014	2346
Quatrième adjoint	Mme	SCHROEDER Isabelle	14/09/1965	05/04/2014	2346
Cinquième adjoint	M.	OBER Roland	30/07/1943	05/04/2014	2346
Sixième adjoint	Mme	DEHESTRU Anne	14/08/1958	05/04/2014	2346
Septième adjoint	M.	ROST Jean-Marie	08/05/1950	05/04/2014	2346
Huitième adjoint	Mme	McEVOY Nadine	13/12/1960	05/04/2014	2346
Neuvième Adjoint	M.	TOGNI César	24/04/1965	05/04/2014	2346
Conseiller Municipal	M.	LOSSER Didier	22/08/1955	30/03/2014	2346
Conseillère Municipale	Mme	CHAVIGNY Marie-Noël	06/03/1967	30/03/2014	2346
Conseillère Municipale	Mme	GRAWEY Claudine	28/03/1961	30/03/2014	2346
Conseiller Municipal	M.	MULLER Claude	12/12/1961	30/03/2014	2346
Conseiller Municipal	M.	JELSPERGER Philippe	24/12/1967	30/03/2014	2346
Conseillère Municipale	Mme	ROULOT Bénédicte	15/11/1961	30/03/2014	2346
Conseiller Municipal	M.	MOSTEIRO Joffrey	27/05/1995	30/03/2014	2346
Conseillère Municipale	Mme	PLACET Anne	28/09/1968	30/03/2014	2346
Conseiller Municipal	M.	CAUTILLO Dominique	28/03/1969	30/03/2014	2346
Conseillère Municipale	Mme	BRITO Fatima	07/03/1968	30/03/2014	2346
Conseiller Municipal	M.	SINGER Martial	21/02/1969	30/03/2014	2346
Conseillère Municipale	Mme	ZAEPFEL Carole	04/03/1972	30/03/2014	2346
Conseiller Municipal	M.	VOGT Guillaume	27/01/1973	30/03/2014	2346
Conseiller Municipal	M.	METZGER Marcel	28/07/1958	30/03/2014	2326
Conseillère Municipale	Mme	REMY Yolande	26/07/1956	30/03/2014	2326
Conseillère Municipale	Mme	FRANÇOIS Hélène	04/12/1958	30/03/2014	2326
Conseiller Municipal	M.	BANNWARTH José	26/06/1957	30/03/2014	2326
Conseiller Municipal	M.	RZENNO Patrick	08/09/1960	30/03/2014	2326
Conseiller Municipal	M.	FACCHIN Christian	22/09/1968	30/03/2014	2326
Conseillère Municipale	Mme	CHRISTMANN Anny	20/03/1950	30/03/2014	2346
Conseillère Municipale	Mme	GODÉ Nadine	28/03/1960	30/03/2014	2326
Conseillère Municipale	Mme	ANGELINI Nathalie	13/03/1966	30/03/2014	2346
Conseiller Municipal	M.	AULLEN Philippe	29/08/1956	30/03/2014	2326

Cachet de la mairie :

MAIRIE DE GUEBWILLER 68500

Certifié par le maire,
A Guebwiller, le 14 décembre 2016

F. KLEITZ
Conseiller Régional

[1] Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.

M. le Maire donne connaissance du traditionnel **CARNET DE FAMILLE.**

ENVIRONNEMENT

La Ville de GUEBWILLER vient de se voir attribuer sa deuxième « Libellule ». Cette distinction récompense les communes qui appliquent une politique active de réduction des pesticides dans le désherbage des voiries et espaces verts.

ASSOCIATION THEODORE DECK

L'Association Théodore Deck vient de finaliser son premier projet, un ouvrage consacré à l'artiste Théodore Deck, richement illustré d'œuvres conservées au Musée Théodore Deck et des Pays du Floviral ou ailleurs. Ce livre de 54 pages replace Théodore Deck dans le contexte artistique du XIXème siècle et sera mis en vente dès le 20 décembre 2016.

M. le Maire précise que cet ouvrage sera proposé au Musée Théodore Deck et des Pays du Florival.

DECES DE M. MICHEL FRANÇOIS

M. Michel FRANÇOIS est décédé le 19 novembre 2016, il était président honoraire de la Confrérie Saint-Vincent-de-Paul de GUEBWILLER. Originaire de notre commune, il y est revenu en 2001, après une carrière professionnelle dans la Meuse et dans les Ardennes, afin d'y passer sa retraite. Il s'est engagé avec Paul THOMANN, curé de l'époque dans la construction de la communauté de paroisses Saint-André Bauer en prenant part à la première équipe d'animation de la pastorale en tant qu'acteur de la solidarité. Il avait pris la succession de Raphaël DUBREUCQ-PERUS, alors président de la Confrérie Saint-Vincent-de-Paul de GUEBWILLER, jusqu'en 2016.

M. le Maire présente ses condoléances à la famille en deuil.

---0---

Direction Générale des Services
Service du secrétariat des Assemblées

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 17 NOVEMBRE 2016

- M. FACCHIN précise que certaines données énoncées dans le procès-verbal sont différentes de celles figurant dans les rapports. Il demande à M. le Maire de veiller, à l'avenir, à ce que les rapports soient conformes aux délibérations. Il relève que d'une réunion à une autre, les chiffres présentés ne sont pas identiques. De ce fait, le groupe « Réussir GUEBWILLER » s'abstiendra.

Ce procès-verbal a été transmis à l'ensemble du Conseil Municipal.

Ce dernier a été ensuite déclaré approuvé et signé séance tenante.

---0---

Direction Générale des Services
Service du secrétariat des Assemblées

ADMINISTRATION MUNICIPALE
DELEGATION AU MAIRE
COMPTE-RENDU

Rapporteur : M. Francis KLEITZ, Maire.

Par délibération du 29 avril 2014, le conseil municipal a donné au maire les délégations d'attributions prévues à l'article 2122-22 du code général des collectivités territoriales étant précisé par ailleurs qu'il doit rendre compte des décisions prises lors d'une réunion ultérieure de l'assemblée.
En conséquence, le Maire informe le conseil municipal que les décisions suivantes ont été prises depuis la réunion du conseil municipal du 17 novembre 2016.

1) <u>Décision portant sur l'ouverture d'une ligne de trésorerie</u>

Dans le cadre de la gestion active de la trésorerie il a été décidé par M. le Maire de souscrire auprès de la Caisse d'Epargne Alsace une ligne de trésorerie à hauteur de 1 000 000 € :

- durée : 12 mois
- taux d'intérêt (base de calcul : exact/360) : EONIA + marge de 0,90% (lorsque l'EONIA est négatif il est réputé égal à zéro)
- paiement des intérêts : chaque trimestre civil par débit d'office

(Décision n°D2016-15 du 15 novembre 2016)

2) <u>Décision portant sur la contraction d'un emprunt</u>

Afin de financer les investissements de l'exercice 2016, il a été décidé par M. le Maire de contracter un emprunt de 1 400 000 € auprès du Crédit Mutuel :

- durée : 15 ans
- taux : 0,95% fixe
- remboursement trimestriel
- trimestrialités : échéances constantes en capital et intérêts : 25 062,95 €, termes constants en capital : 23 333,33 €.

(Décision n°D2016-16 du 06 décembre 2016)

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré :

- **prend acte du compte-rendu considéré ci-dessus.**

---0---

Direction Générale des Services

N°1 - 12/2016

COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES
ET DES REPRESENTATIONS AUX ORGANISMES EXTERIEURS
MODIFICATION DES MEMBRES

Rapporteur : M. Francis KLEITZ, Maire.

Mme Stéphanie BRINGIA avait été désignée, en vertu des articles L.2541-8, L2121-21, L2121-33 du code général des collectivités territoriales, L123-6 et R123-8 du code de l'action sociale et de la famille, ainsi que de l'article 22 du code des marchés publics, pour siéger au sein des commissions municipales permanentes et d'organismes extérieurs.

Il est proposé que M. Philippe AULLEN, conseiller municipal, remplace Mme Stéphanie BRINGIA, dans l'ensemble des commissions municipales permanentes et organismes extérieurs où elle siégeait.

Par ailleurs, et à titre d'information, il est précisé qu'en application de l'article 22-3 du code des marchés publics, M. José BANNWARTH, 1er suppléant de la liste « Réussir GUEBWILLER » est automatiquement déclaré titulaire de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et du Jury de concours, en remplacement de Mme Stéphanie BRINGIA.

M. le Maire spécifie à M. AULLEN qu'il est possible pour lui d'intégrer d'autres commissions, en accord avec son groupe d'appartenance, des modifications sont toujours envisageables.

M. AULLEN précise qu'il souhaiterait intégrer la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

M. le Maire lui indique qu'un arrêté municipal sera pris dans ce sens.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **désigne M. Philippe AULLEN, en remplacement de Mme Stéphanie BRINGIA, pour siéger dans toutes les commissions municipales permanentes où elle siégeait (tableau en annexe) :**
  - **Finances et Budgets ;**
  - **Economie, Urbanisme et Tourisme.**

- **prend acte de la nouvelle composition de la Commission d'Appel d'Offres et du Jury de concours**

---0---

Commissions municipales permanentes

14 DECEMBRE 2016

Finances et Budgets	Economie, Urbanisme et Tourisme	Jeunesse, Scolaire et Sport	Culture et Animation	Social, Santé et Sécurité
Daniel BRAUN	**Claude MULLER**	**Claudine GRAWEY**	**Anne PLACET**	**Bénédicte ROULOT**
Roland OBER	Daniel BRAUN	Isabelle SCHROEDER	Thierry MECHLER	Roland OBER
Jean-Marie ROST	Valérie GROCLAUDE	Anne DEHESTRU	Isabelle SCHROEDER	Anne DEHESTRU
Claude MULLER	César TOGNI	Didier LOSSER	Nadine McEVOY	Jean-Marie ROST
Anne PLACET	Nadine McEVOY	Nathalie ANGELINI	Didier LOSSER	Claudine GRAWEY
Bénédicte ROULOT	Nathalie ANGELINI	Dominique CAUTILLO	Fatima BRITO	Dominique CAUTILLO
Philippe JELSPERGER	Philippe JELSPERGER	Anny CHRISTMANN	Anny CHRISTMANN	Fatima BRITO
Christian FACCHIN	Philippe AULLEN	Marcel METZGER	Patrick RZENNO	Hélène FRANCOIS
Hélène FRANCOIS	Hélène FRANCOIS	Yolande REMY	Christian FACCHIN	Yolande REMY
Philippe AULLEN	José BANNWARTH	Nadine GODÉ	Nadine GODÉ	Christian FACCHIN
Marie-Noël CHAVIGNY	Martial SINGER	Carole ZAEPFEL	Marie-Noël CHAVIGNY	Joffrey MOSTEIRO
Joffrey MOSTEIRO	Guillaume VOGT	Guillaume VOGT	Carole ZAEPFEL	Martial SINGER

LISTE DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AUX ORGANISMES EXTERIEURS
14 DECEMBRE 2016

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
C.C.A.S. 5 délégués	- M. Roland OBER - Mme Nathalie ANGELINI - Mme Bénédicte ROULOT - Mme Fatima BRITO - Mme Yolande REMY	
Commission d'Appel d'Offres (CAO) 5 délégués titulaires 4 délégués suppléants	- M. César TOGNI - M. Philippe JELSPERGER - M. Daniel BRAUN - M. José BANNWARTH - Mme Marie-Noël CHAVIGNY	- M. Jean-Marie ROST - M. Claude MULLER - Mme Bénédicte ROULOT
Jury de concours 5 délégués titulaires 4 délégués suppléants	- M. César TOGNI - M. Philippe JESLPERGER - M. Daniel BRAUN - M. José BANNWARTH - Mme Marie Noël CHAVIGNY	- M. Jean-Marie ROST - M. Claude MULLER - Mme Bénédicte ROULOT
Syndicat de la Lauch supérieure 3 délégués titulaires 1 délégué suppléant	- M. Jean-Marie ROST - M. Dominique CAUTILLO - Mme Anny CHRISTMANN	- Mme Hélène FRANÇOIS
Syndicat fluvial de la Lauch aval (et des cours d'eau de la région de Soultz-Rouffach) 2 délégués titulaires 2 délégués suppléants	- Mme Isabelle SCHROEDER - M. Dominique CAUTILLO	- M. Jean-Marie ROST - Mme Hélène FRANÇOIS
Syndicat intercommunal de production et de distribution d'eau potable de la Lauch 12 délégués	- M. Jean-Marie ROST - M. Dominique CAUTILLO - Mme Claudine GRAWEY - Mme Nadine McEVOY - M. Didier LOSSER - Mme Isabelle SCHROEDER - M. Joffrey MOSTEIRO - Mme Anny CHRISTMANN - Mme Nathalie ANGELINI - Mme Fatima BRITO - M. Patrick RZENNO - M. Marcel METZGER	

LISTE DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AUX ORGANISMES EXTERIEURS

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Syndicat d'économie mixte CALEO 12 délégués 1 représentant permanent au Conseil Municipal à l'AG des actionnaires 1 Président du CA	- M. Francis KLEITZ - M. César TOGNI - M. Roland OBER - M. Martial SINGER - M. Philippe JELSPERGER - Mme Valérie GROSCLAUDE - M. Daniel BRAUN - M. Claude MULLER - M. Guillaume VOGT - Mme Carole ZAEPFEL - M. Marcel METZGER - M. José BANNWARTH - M. Daniel BRAUN - M. Francis KLEITZ	
Syndicat départemental d'électricité 4 délégués	- M. Francis KLEITZ - M. Claude MULLER - M. Dominique CAUTILLO - M. Patrick RZENNO	
Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges 1 délégué titulaire 1 délégué suppléant	- Mme Isabelle SCHROEDER	- Mme Nadine McEVOY
Habitats de Haute-Alsace 1 délégué	- M. Roland OBER	
Habitat Familial d'Alsace 1 délégué	- M. Roland OBER	
Société d'économie mixte pour la construction de logements dans le Haut-Rhin 1 délégué	- M. Roland OBER	
Association des Dominicains de Haute-Alsace 7 délégués dont 3 au CA	- M. Francis KLEITZ - M. Thierry MECHLER } CA - Mme Marie-Noël CHAVIGNY - M. Philippe JESLPERGER - Mme Claudine GRAWEY - Mme Anny CHRISTMANN - M. Guillaume VOGT	

LISTE DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AUX ORGANISMES EXTERIEURS

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Comité mixte de gestion du Musée Th. Deck 3 délégués	- M. Thierry MECHLER - Mme Anne PLACET - M. Christian FACCHIN	
Centre Départemental d'Histoire des Familles 1 délégué	- M. Francis KLEITZ	
Association des amis de Murbach 2 délégués	- M. Francis KLEITZ - M. Jean-Marie ROST	
Amicale du personnel communal 2 délégués	- M. Daniel BRAUN - Mme Anny CHRISTMANN	
Pro Hugstein 1 délégué	- Mme Nadine McEVOY	
Association de gestion des structures de la petite enfance 2 délégués	- Mme Claudine GRAWEY - Mme Carole ZAEPFEL	
Collège Mathias Grünewald 2 délégués titulaires 2 délégués suppléants	- Mme Anne DEHESTRU - Mme Carole ZAEPFEL	- Mme Claudine GRAWEY - Mme Nadine GODÉ
Lycée Alfred Kastler 2 délégués titulaires 2 délégués suppléants	- Mme Anne DEHESTRU - M. Joffrey MOSTEIRO	- Mme Claudine GRAWEY - Mme Nadine GODÉ
Lycée Th. Deck 2 délégués titulaires 2 délégués suppléants	- Mme Claudine GRAWEY - M. Guillaume VOGT	- Mme Anne DEHESTRU - Mme Nadine GODÉ
Lycée Joseph Storck 2 délégués titulaires 2 délégués suppléants	- Mme Anne DEHESTRU - Mme Bénédicte ROULOT	- Mme Anne PLACET - Mme Nadine GODÉ

LISTE DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AUX ORGANISMES EXTERIEURS

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Commission locale d'évaluation des charges transférées à la CCRG 1 délégué titulaire 1 délégué suppléant	**- M. Daniel BRAUN**	**- M. Philippe JELSPERGER**
Caisse intercommunale d'assurance des départements de l'Est (CIADE) 1 délégué	**- M. Francis KLEITZ**	
Office municipal des sports 3 délégués	**- Mme Isabelle SCHROEDER** **- M. Didier LOSSER** **- M. Guillaume VOGT**	
Office municipal des affaires culturelles (omac) 7 délégués	**- M. Thierry MECHLER** **- Mme Anne DEHESTRU** **- M. Didier LOSSER** **- M. Martial SINGER** **- Mme Bénédicte ROULOT** **- Mme Marie-Noël CHAVIGNY** **- M. Christian FACCHIN**	
Office municipal des sociétés patriotiques et des anciens combattants 2 délégués	**- M. Jean-Marie ROST** **- M. Joffrey MOSTEIRO**	
Correspondant défense 1 délégué	**- M. Jean-Marie ROST**	

Direction Générale des Services

N°2 - 12/2016

COMITE DES JUMELAGES DE LA VILLE DE GUEBWILLER
MODIFICATION DES MEMBRES

Rapporteur : M. Francis KLEITZ, Maire.

Le comité des jumelages de la Ville de GUEBWILLER, qui est une association, a pour objet la sensibilisation des citoyens aux réalités européennes et le rapprochement des peuples. Son but est de favoriser, dans le cadre des engagements pris par les villes et consignés dans les charges de jumelages ou accords de coopération, l'établissement de relations entre les habitants de la Ville de GUEBWILLER et ceux des Villes jumelles, dans tous les domaines : scolaire, sportif, culturel, social, économique etc... afin de permettre une meilleure connaissance réciproque.

La Ville de GUEBWILLER est actuellement jumelée avec la Ville de CASTELFIORENTINO, commune italienne.

Le comité des jumelages ne comptant plus que trois membres élus et deux représentants de la municipalité, suite à une vague de démissions, ce dernier a procédé à la nomination de nouveaux membres dont Mme Hélène CORNEC, en tant que présidente, au mois d'octobre 2016.

Cette association est régie par les articles 21 à 79-III du Code Civil Local maintenus en vigueur dans les départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle, ainsi que par les statuts modifiés, adoptés par l'assemblée Générale Extraordinaire du 18 février 2014.

Comme le prévoit les statuts dans son article 6, les membres de droit sont le Maire de la Ville de GUEBWILLER, représenté par M. Daniel BRAUN, 1er adjoint au maire, un élu de la majorité, M. Dominique CAUTILLO, conseiller municipal délégué et un membre de l'opposition.

A ce jour aucun membre de l'opposition ne siège au sein de cette association, en tant que tel.

Suite à sa candidature, il est proposé à l'assemblé que M. José BANNWARTH, conseiller municipal, soit désigné, pour être membre de droit, élu de l'opposition.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **désigne M. José BANNWARTH, conseiller municipal, pour siéger au sein du comité des jumelages de la Ville de GUEBWILLER, en tant que membre de droit, élu de l'opposition.**

---0---

Direction Citoyenneté Population Solidarité

N°3 - 12/2016

PROJET DE CLASSEMENT UNESCO DES SITES DE MÉMOIRE
DE LA GRANDE GUERRE DANS LE HAUT-RHIN

Rapporteur : M. Francis KLEITZ, Maire.

Depuis 2013, le Conseil Départemental du Haut-Rhin soutient l'ambitieux projet franco-belge d'inscription au Patrimoine Mondial de l'Humanité de 134 sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale situés tout au long de l'ancienne ligne de front ouest, en France et en Belgique, de la Mer du Nord à l'Alsace.

Neuf biens haut-rhinois de la guerre 1914 – 1918, regroupés en six zones d'interprétation élargies (annexe 1 au présent projet), ont été retenus dans ce dossier de candidature.
Compte tenu du fait que la Ville de GUEBWILLER dispose au sein d'une des zones d'interprétation, celle dite du « Vieil Armand - Hartmannswillerkopf », de la nécropole de la Waldmatt située rue du Vieil Armand, celle-ci est pleinement concernée par ce projet et la dynamique de valorisation patrimoniale et historique qu'il peut représenter. Créée dès 1914 par l'armée allemande et réaménagée en 1921 et 1924, cette nécropole rassemble aujourd'hui les corps de 448 soldats français, de 9 soldats russes et ceux de 1238 soldats allemands.

Comme tout dossier classique de candidature, ce projet comporte outre une partie relative à la justification de la Valeur Universelle Exceptionnelle et la présentation des sites et des biens :

- l'engagement de l'État et des collectivités publiques matérialisé par une délibération ;
- un plan de gestion global qui se décline dans ce dossier à trois échelles selon le schéma joint en annexe 2.

Le plan de gestion départemental qui s'intègre dans cette partie propose un plan d'actions pour 2017-2021. Les 19 actions développées s'articulent quant à elles autour de 4 axes, la protection, la conservation, la connaissance et la valorisation, eux même déclinés en 7 orientations selon le document joint en annexe 3.

Ce plan concerne les sites funéraires et mémoriels mais aussi leur environnement, zone tampon et zone d'interprétation. Il doit mettre les éléments proposés à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial en synergie avec l'offre globale patrimoniale (matérielle, immatérielle et environnementale) et touristique du territoire afin d'assurer la sensibilité de tous à la valeur universelle exceptionnelle de ces biens, tout en stimulant le développement économique des territoires par une attractivité renouvelée.

Mme FRANÇOIS relève le fait que les documents contiennent un certain nombre d'acronymes qui ne sont pas expliqués, ce qui peut rendre la lecture desdits documents fastidieuse.

M. ROST explique que lors des deux dernières années, l'ensemble des sites a été clôturé avec des portillons et des portails de sécurité anti-intrusion contre les sangliers et que le site a été entièrement remis en état suite à un saccage provenant des ces derniers. Ces travaux ont été réalisés par l'Office du Travail pour la Paix, d'autres par l'ONAC (Office National des Anciens Combattants et Victime de Guerre). La Ville n'a eu aucune dépense quant à ces réfections.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **prend acte du schéma d'organisation du plan de gestion global et de la coordination départementale figurant en annexe 2, à mettre en œuvre dans le cadre du classement UNESCO des sites funéraires et mémoriels de la Grande Guerre ;**

- **accepte la désignation du département du Haut-Rhin comme coordonnateur du plan de gestion local ;**

- **valide les 4 axes et les 7 orientations du plan de gestion départemental, notamment leurs déclinaisons dans les actions n° 6, 12, 13, 17 et 18 qui devront encore être précisées avec les acteurs concernés tout au long de la durée du plan de gestion 2017-2021 ;**

- **retient la réalisation de manière prioritaire des actions 6, 12,13, 17 et 18 figurant à l'annexe 3, durant l'instruction du projet de classement en 2017-2018, notamment la constitution d'un comité départemental courant 2017, auquel la collectivité souhaite proposer M. Jean-Marie ROST, adjoint au maire en charge de la sécurité, des séniors et des anciens combattants ;**

- **précise que l'engagement se fait dans la mesure où les moyens nécessaires aux actions seront décidés, obtenus ou mis à disposition par les autorités compétentes respectives.**

---0---

Zones d'interprétation dans le département du Haut-Rhin

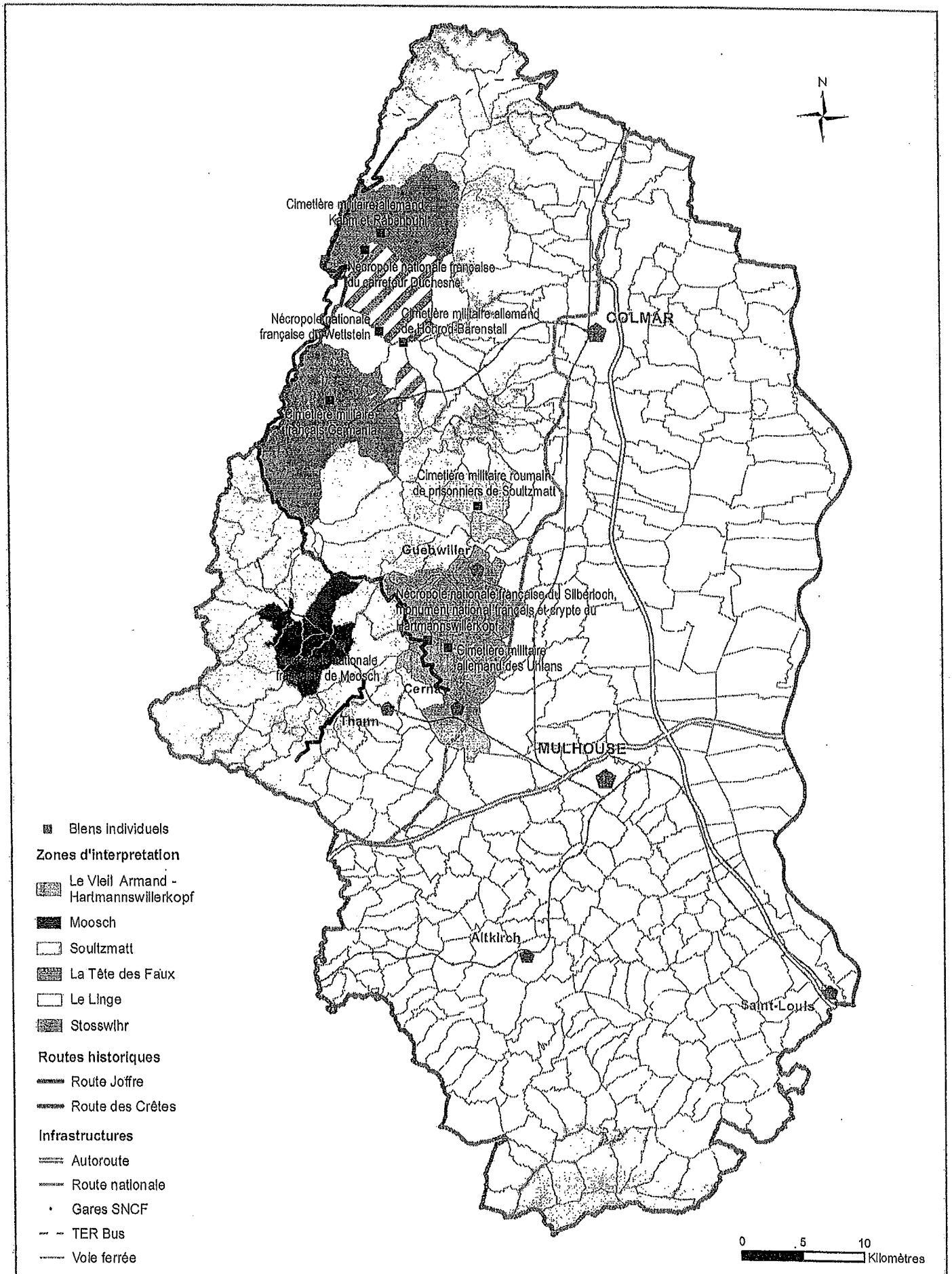

Annexe 2 : Schéma d'organisation du plan de gestion global

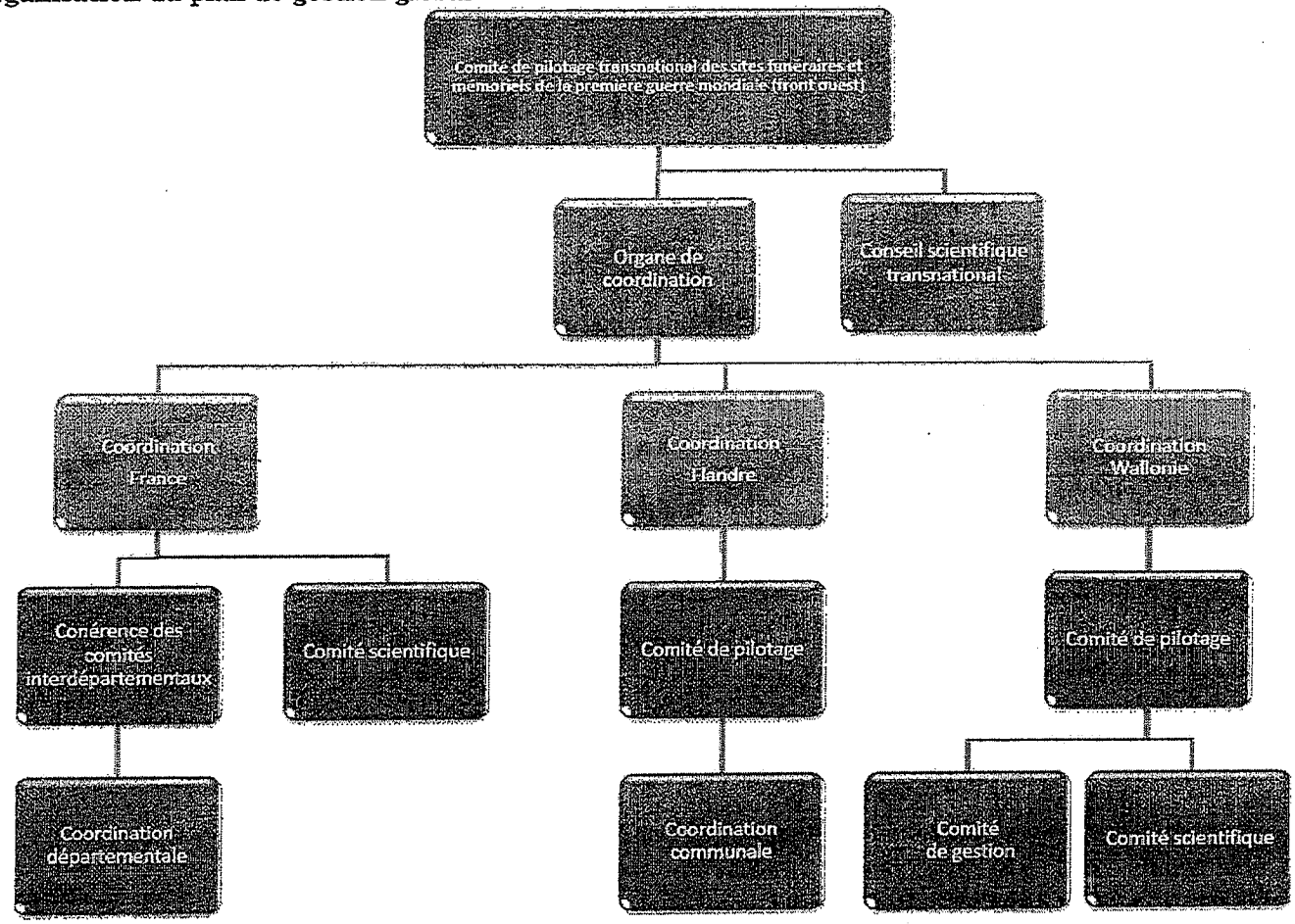

- Le niveau international sera chargé de développer des approches communes de gestion et de définir des orientations entre l'Etat français (ministère de la Culture) et les régions wallone et flamande, et de garantir une diffusion large claire et homogène de la VUE.
- Le plan national français résulte de la synthèse des plans départementaux. il sera géré par la Conférence des comités départementaux reflétant la composition de chaque comité départemental défini dans le plan local.
- Le plan local est élaboré à l'échelle de chaque département qui le coordonne, en collaboration avec les acteurs et collectivités impliquées rassemblées dans des comités départementaux. Il reflète et précise les actions que ces derniers, souhaitent mettre en œuvre, à court et moyen terme, en valorisant les actions déjà engagées par eux-mêmes, les gestionnaires de sites proprement dits, les représentants des services de l'Etat (DRAC, DREAL, ONF...), et les partenaires institutionnels (PNRBV, PER,...), associatifs et privés sur les territoires concernés.

Un comité scientifique est à définir à chaque échelle par chaque composante.

Annexe 3 : Actions du plan de gestion départemental du Haut-Rhin 2017/2021 dans les axes et orientations définis au niveau national

- **Axe Protéger**

  - Orientation N°1 : Préserver les sites et les attributs majeurs de la série

    Et

  - Orientation N°2 : Préserver l'environnement immédiat de chaque site afin de préserver sa contribution à la Valeur Universelle Exceptionnelle

Action 1 : Réglementations complémentaires de protection pour l'inscription des sites proposés et des zones tampons associées pour les biens HR01 HR02 HR03 HR04 HR07 et HR08

Objectif : Instituer ou étendre des classements au titre des monuments historiques Loi de 1913 ou des classements en site naturel Loi de 1930

Structure(s) responsable(s) proposée(s) : Services de l'Etat de la DRAC et la DREAL

Action 2 : Réglementations locales protectrices concertées pour les biens HR01 HR02 HR07 et HR08

Objectif : Adapter le PLU en lien avec le SCOT afin de protéger en totalité toute la zone tampon; Code de l'urbanisme, modifié 2015, article L151-19

Structure(s) responsable(s) proposée(s) : Communes et Communautés de communes

Action 3 : Conserver l'architecture, l'environnement et les paysages aux abords des biens, en conciliant les activités humaines

Objectif : Donner aux communes et intercommunalités le moyen de gérer les abords paysagers et architecturaux des sites et la conservation de leur valeur tout en conciliant les activités agricoles, économiques, de loisir,...

Structure(s) responsable(s) proposée(s) : Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et Communes et Communautés de communes

- **Axe Conserver**

  - Orientation N°3 : Conserver les attributs supportant la Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E.)

Action 4 : Travaux prévus par les services du VDK-SESMA

Objectif : Réaliser l'entretien des cimetières, nécropoles, et monuments et les travaux de restauration nécessaires dans le respect de leur intégrité et leur authenticité

Structure(s) responsable(s) proposée(s) : VDK-SESMA

Action 5 : Travaux prévus par les services de la DMPA-ONAC-VG

Objectif : Réaliser l'entretien des cimetières, nécropoles, et monuments et les travaux de restauration nécessaires dans le respect de leur intégrité et leur authenticité

Structure(s) responsable(s) proposée(s) : DMPA-ONAC-VG

Action 6 : Réalisation de travaux lors de journées citoyennes

Objectif : Participation de la population locale aux travaux d'entretien et de restauration des attributs secondaires, des cimetières désaffectés et biens en dehors d'une gestion institutionnelle du VDK ou de la DMPA

Structure(s) responsable(s) proposée(s) : Communes

Action 7 : Mesures de conservation du Département

Objectif : Réalisation d'une charte d'entretien pour la prise en compte des attributs secondaires sur propriété départementale le long des Routes Départementales lors des opérations d'entretien ou de réfection

Structure(s) responsable(s) proposée(s) : Département

Action 8 : Charte de conservation entre associations, établissements publics et collectivités

Objectif : Conforter les règles et pratiques entre les associations de bénévoles, les collectivités ou établissements publics, les propriétaires et/ou prendre en compte les conventions existantes.

Structure(s) responsable(s) proposée(s) : Communes, Associations, Département

- **Axe Connaître et faire connaître**

  - Orientation N°4 : Mieux connaître les éléments constitutifs de la série pour mieux les préserver

Action 9 : Réaliser et diffuser des outils de recherche pour accéder aux bases de données scientifiques

Objectif : Travailler à enrichir les bases de données scientifiques relatives aux biens et à leur V.U.E. et les rendre accessibles aux chercheurs, aux étudiants, voir aux habitants.

Structure(s) responsable(s) proposée(s) : Département

Action 10 : Favoriser la recherche

Objectif : Mettre en place et favoriser le développement d'une dynamique de recherche

Structure(s) responsable(s) proposée(s) : Département, Universités, Fédération des sociétés d'histoire

- **Axe Valoriser**

  - Orientation N°5 : Appropriation par tous des biens, de la V.U.E et de ses enjeux

Action 11 : Poursuivre une stratégie de la communication intégrant la V.U.E

Objectif : Développer une information de qualité accessible sur la V.U.E. des sites, la faire partager aux habitants et aux visiteurs

Structure(s) responsable(s) proposée(s) : Alsace Destination Tourisme et Offices de tourisme, Communautés de communes ou communes, Département

Action 12 : Sensibiliser les habitants à la V.U.E des sites

Objectif : Développer une information de qualité auprès des habitants, visant à leur permettre de s'approprier le projet de classement UNESCO et la V.U.E. du bien dans l'histoire locale

Structure(s) responsable(s) proposée(s) : Alsace Destination Tourisme, Communes et Communautés de Communes, Département

Action 13 : Exploiter et faire circuler l'exposition franco allemande « Menschen im Krieg -Vivre en temps de guerre »

Objectif : Susciter l'envie de se rendre sur les sites du Bien en série à travers une approche généraliste liée à l'humain et la connaissance de parcours de vie durant la Première Guerre Mondiale dans les sites du Bien en série et dans la région. Relier les lieux aux êtres vivants d'une époque.

Structure(s) responsable(s) proposée(s) : Département

Action 14 : Mener des actions pédagogiques auprès du public collégien en particulier

Objectif : Développer une information de qualité auprès des scolaires, les amener à connaître les sites et à partager leur valeur universelle exceptionnelle

Structure(s) responsable(s) proposée(s) : Inspection académique, Communautés de communes et communes, Département

Action15 : Formation d'ambassadeurs, passeurs de mémoire

Objectif : Créer un mouvement d'appropriation et de formation auprès des jeunes et des adultes afin de disposer d'ambassadeurs compétents des sites et de leur valeur exceptionnelle susceptibles d'être intéressés également par les missions d'entretien

Structure(s) responsable(s) proposée(s) : Associations culturelles et de loisirs ; Sociétés d'histoire, Université Populaire

- Orientation N°6 : Mettre en réseau les sites du Bien en série

Action 16 : Fédérer les musées locaux autour des sites

Objectif : Créer une dynamique d'animation patrimoniale et mutualiser moyens et compétences, de manière à valoriser le patrimoine complémentaire aux biens (collections, fonds,...)

Structure(s) responsable(s) proposée(s) : Département, fédération de musées, association de conservateurs

Action 17 : Mise en place d'un Comité départemental et interdépartemental ouvert à nos voisins

Objectif : Pilotage et échanges au sein d'un réseau d'acteurs dont les actions sont tournées vers la préservation, la conservation, la connaissance et la valorisation des biens

Structure(s) responsable(s) proposée(s) : Département

- Orientation N°7 : Développer un tourisme durable et responsable en relation avec les sites et leurs environnements

Action 18 : Travaux d'amélioration d'infrastructure des abords et accès à destination des visiteurs dans le respect de l'environnement

Objectif : Améliorer les conditions d'accueil des visiteurs en respectant la conservation et l'expression de la valeur universelle exceptionnelle propre à chaque site

Structure(s) responsable(s) proposée(s) : Communes et Communautés de communes

Action 19 : Relier les circuits historiques et les sites par des liaisons douces

Objectif : Concilier actions touristiques et de mise en valeur avec le respect de l'environnement

Structure(s) responsable(s) proposée(s) : Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Club Vosgien, Alsace Destination Tourisme, Gîtes de France

Direction des ressources et des services internes
Service des finances et des budgets

N°4 - 12/2016

IMPOTS DIRECTS LOCAUX – TAUX D'IMPOSITION 2017

Rapporteur : M. Daniel BRAUN, premier adjoint, adjoint aux finances.

La loi 80-10 du 10 janvier 1980 dispose que les conseils municipaux fixent chaque année les taux relatifs à la fiscalité directe locale.

Le conseil municipal de la Ville de GUEBWILLER doit, comme chaque année, se prononcer sur les taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties et sur les propriétés non bâties.

Les bases d'imposition à partir desquelles est établi le produit de chaque taxe sont actualisées chaque année par l'application d'un coefficient de majoration forfaitaire fixé par la loi de finances. Le coefficient prévisionnel retenu pour l'année 2017 est de 0,90 %.

Compte tenu de ces éléments et du contexte économique et social actuel, il est proposé de ne pas augmenter les taux de fiscalité directe en 2017.

M. le Maire souligne que le maintien de ces taux ne peut être garanti dans le futur, même si c'est la volonté actuelle de la municipalité, les dotations étant en baisse pour le moment.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **décide de maintenir les taux des taxes ménages à leur niveau 2016 ;**
- **décide d'appliquer pour 2017, aux impôts directs locaux, les taux suivants :**
  - **taux de la taxe d'habitation : 11,65 %**
  - **taux de la taxe sur le foncier bâti : 14,53 %**
  - **taux de la taxe sur le foncier non bâti : 64,07 %**

---0---

Direction des ressources et des services internes
Service des finances et des budgets

N°5 - 12/2016

DROITS ET TARIFS 2017

Rapporteur : Mme Anne PLACET, conseillère municipale déléguée, en charge des archives municipales, des services de proximité, des formalités administratives et des affaires funéraires.

A l'occasion de l'approbation du budget primitif, le conseil municipal est également appelé à autoriser la révision annuelle des droits et tarifs existants ainsi que l'ajout de nouveaux tarifs permanents lorsque cela s'avère nécessaire.

Les grilles tarifaires pour l'année 2017 sont ci-annexées.

M. AULLEN précise qu'il serait peut-être judicieux, d'ajouter une colonne au présent tableau, indiquant les montants de l'année précédente, ainsi un comparatif pourrait être établi.

M. le Maire lui indique que cela serait fait lors d'une prochaine présentation.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **approuve les droits et tarifs 2017 liés au budget principal de la Ville et au budget annexe du Service extérieur des pompes funèbres tels qu'ils figurent en annexe ;**

- **dit que les droits et tarifs 2017 liés au budget principal de la Ville et au budget annexe du Service extérieur des pompes funèbres sont applicables à compter du 1er janvier 2017.**

---0---

DROITS et TARIFS

Édition 2017

VILLE DE GUEBWILLER

23

Sommaire

BUDGET PRINCIPAL....5
I.CIMETIÈRE MUNICIPAL....5
1.CIMETIÈRE....5
2.COLUMBARIUM....5
II.ENGINS ET MATÉRIELS DIVERS....6
III.MATÉRIEL DE DÉCORATION....9
IV.DROITS DE PLACE ET DE STATIONNEMENT....10
1.DROITS DE PLACE AUX MARCHES OU FOIRES....10
2.DROITS DE PLACE DU DOMAINE PUBLIC....11
V.CONFECTION D IMPRIMES....11
VI.CESSION DE LIVRES, CARTES POSTALES, ETC. (par unité)....12
VII.MUSÉE THÉODORE DECK ET DES PAYS DU FLORIVAL....12
VIII.ARCHIVES....13
IX.MÉDIATHÈQUE....13
1.Abonnement annuel pour les habitants de la Communauté de communes de Guebwiller....13
2.Abonnement pour les habitants des autres communes....13

VILLE DE GUEBWILLER
24

3.Moins de 14 ans à partir de septembre 2015 14
4.Participation aux frais de gestion 14
5.Tarif horaire des accès internet 14
6.Carte d'adhésion annuelle 14
X.ESPACE JEUNESSE 14
XI.LOCATION DE SALLE 14
1.CAVE DIMIERE 14
2. CENTRE MÉDICO-SPORTIF 15
3.MAISON RITTER 15
4.MUSEE THEODORE DECK ET DES PAYS DU FLORIVAL 16
5.SALLE 1860 16
6.THÉÂTRE 17
7.125, RUE THEODORE DECK 17
XII.LOCATION ÉQUIPEMENT SPORTIF 18
1.GYMNASE R. FACCHIN, SALLE 1860 18
2.STADES THROO ET DU HEISSENSTEIN 18
XIII.DONS POUR NOCES D'OR, DE DIAMANT, ETC 19

VILLE DE GUEBWILLER
25

XIV.PRIX POUR MAISONS FLEURIES....19

BUDGET ANNEXE DU SERVICE EXTÉRIEUR DES POMPES FUNÈBRES....21

I.TRAVAUX DE TERRASSEMENT....21

II.FRAIS D'INHUMATIONS....21

III.EXHUMATIONS ET REINHUMATIONS....21

IV.TRAVAUX DE TERRASSEMENT PAR HEURE....22

V.JARDIN DU SOUVENIR....22

VILLE DE GUEBWILLER

26

BUDGET PRINCIPAL	
THÉMATIQUES et INTITULÉS	**Tarif 2017 en €**
I. CIMETIÈRE MUNICIPAL	
1. CIMETIÈRE	
ENTRETIEN DES TOMBES	
Nettoyage, arrosage, taille des plantes avec	
2 plantations annuelles (printemps & automne) de 1 à 9 pensées ou dipladénias	**67.00**
2 plantations annuelles (printemps & automne) de 10 à 20 pensées ou dipladénias	**136.00**
plantations annuelles de 1 à 9 pensées ou dipladénias	**42.00**
plantations annuelles de 10 à 20 pensées ou dipladénias	**84.00**
Nettoyage, taille des plantes sans plantation OU nettoyage et désherbage 3 fois par an (fête des mères, juillet et Toussaint)	**62.00**
CONCESSIONS	
Acquisition ou renouvellement d'une tombe ordinaire pour une durée de 10 ans (simple tombe)	**260.00**
Acquisition ou renouvellement d'une tombe concessionnée pour une durée de 15 ans (double tombe)	**344.00**
Acquisition ou renouvellement d'une tombe concessionnée pour une durée de 30 ans (double tombe)	**645.00**
Acquisition d'une tombe adulte double profondeur avec caveau existant pour une durée de 30 ans	**1 144.00**
Acquisition ou renouvellement d'une tombe pour enfant pour une période de 10 ans	**84.00**
2. COLUMBARIUM	
1 CASE (compris plaque + ouverture + fermeture)	
Durée 10 ans	**208.00**

THÉMATIQUES et INTITULÉS	TARIF 2017 EN €
2 CASES (compris plaque + ouverture + fermeture)	
Durée 10 ans	**312.00**
MINI CAVEAU (70 x 85 x 50 profond) 2 ou 3 urnes - Hauteur max des pierres tombales : 1,20 m.	
Durée 10 ans	**208.00**
MINI CAVEAU (120 x 80 x 60 profond) 6 à 8 urnes - Hauteur max des pierres tombales : 1,20 m.	
Durée 10 ans	**260.00**
Durée 30 ans	**645.00**
II. ENGINS ET MATÉRIELS DIVERS	
La main d'œuvre est facturée en sus	
Aspirateur GLOUTON / *tarif par heure*	**15,50**
Bacs à glace / *tarif par jour*	**1,10**
Balayeuse CITYCAT sans chauffeur / *tarif par heure*	**58,90**
Bancs brasserie / *tarif par jour et par unité*	**7,90**
Barrières VAUBAN / *tarif par jour et par unité*	**4,40**
Bennes (3m^3) / *tarif par jour*	**10,60**
Broyeur / *tarif par heure*	**16,00**
Cabanon / *tarif par jour et par cabanon*	**30,00**
Cabanon pendant toute la période de l'événement / *tarif par jour et par cabanon*	**25,00**
Caisson frigo - remorque frigo / *tarif par jour*	**233,00**
Camion / *tarif par heure*	**24,70**

THÉMATIQUES et INTITULÉS	TARIF 2017 EN €
Camion-nacelle (12m) sans chauffeur / *tarif par heure*	**32,70**
Camion-nacelle (17m) sans chauffeur / *tarif par heure*	**34,00**
Camionnette / *tarif par heure*	**15,50**
Chaise / *tarif par jour*	**2,10**
Chariot élévateur petit modèle / *tarif par heure*	**23,90**
Chariot élévateur grand modèle / *tarif par heure*	**48,90**
Coffret de chantier / *tarif par jour*	**5,80**
Coffret sur touret / *tarif par jour*	**17,50**
Combiné tracto-pelle KUBOTA / *tarif par heure*	**35,40**
Compresseur (avec accessoires) / *tarif par heure*	**15,00**
Cylindre vibrant à main / *tarif par jour*	**30,40**
Déboucheur MARCO / *tarif par location*	**33,10**
Echafaudage tubulaire par m^2 en façade / *tarif par jour*	**2,10**
Flexible pour débouchage / *tarif par location*	**14,30**
Grand coffret de distribution / *tarif par jour*	**58,30**
Groupe électrogène sans carburant / *tarif par jour*	**30,40**
Lame-biaise / *tarif par heure*	**13,90**
Lampe de signalisation de chantier (sans piles) / *tarif par jour*	**21,40**
Laveuse BOSCHUNG / *tarif par heure*	**108,20**
Machine à bois / *tarif par jour*	**37,90**
Microtracteur YANMAR / *tarif par heure*	**17,60**
Panneau de signalisation de chantier / *tarif par jour*	**4,40**

THÉMATIQUES et INTITULÉS	TARIF 2017 EN €
Parasol / *tarif par jour*	**5,40**
Passage de câble 1m X 60 cm / *tarif par jour*	**9,60**
Pelle CASE / *tarif par heure*	**38,40**
Petite nacelle Péllican / *tarif par heure*	**11,60**
Piaggio / *tarif par heure*	**15,50**
Piste de danse (par éléments de 1,50 x 1.50 x 0.15 m) / *tarif par jour*	**1,50**
Podium métallique (10,80 X 3,6 m) / *tarif par jour*	**54,00**
Podium réglable (en hauteur) 2x1 m (=2 m^2) / *tarif par jour*	**22,30**
Pompe vide-cave électrique / *tarif par jour*	**33,00**
Potelets de séparation rouge / *tarif par jour*	**5,40**
Poubelle 240 litres / *tarif par jour*	**5,40**
Praticable de 2 x 0,5 x 0,25 m (= 0,25 m^3) / *tarif par jour*	**0,80**
Praticable de 2 x 0,5 x 0,5 m (= 0,5 m^3) / *tarif par jour*	**1,50**
Praticable de 2 x 1 x 0,25 m (= 0,5 m^3) / *tarif par jour*	**1,50**
Praticable de 2 x 1 x 0,5 m (= 1 m^3) / *tarif par jour*	**3,10**
Projecteur avec pied pour intérieur / *tarif par jour*	**9,00**
Pupitre / *tarif par jour*	**5,40**
Rallonges électriques 20 m / *tarif par jour*	**1,90**
Saleuse ACOMETIS / *tarif par heure*	**14,50**
Scooter / *tarif par heure*	**5,90**
Socles en bois du Musée / *tarif par jour*	**5,40**
Sonorisation portative / *durée de la manifestation*	**116,50**

THÉMATIQUES et INTITULÉS	TARIF 2017 EN €
Spots à pinces / *tarif par jour*	**1,20**
Spots à quartz / *tarif par jour*	**1,70**
Table avec tréteaux / *tarif par jour*	**2,40**
Table de brasserie / *tarif par jour*	**5,90**
Tente 3 m x 3 m par jour / manifestation	**208,00**
Tente 4,5 m x 3 m par jour / manifestation	**312,00**
Tondeuse à gazon par heure (conducteur marchant)	**5,90**
Tondeuse portée / *tarif par heure*	**11,90**
Tracteur SAME / *tarif par heure*	**24,80**
Tronçonneuse / *tarif par heure*	**4,90**
UNIMOG / *tarif par heure*	**38,00**
Vidéo-projecteur + tablette + ordinateur portable / *tarif par jour*	**81,10**
Vitrine table / *tarif par jour*	**21,60**
III. MATÉRIEL DE DÉCORATION	
Oriflamme / *tarif par jour*	**3,10**
Drapeau tricolore / *tarif par jour*	**1,70**
Grandes plantes décoratives sans transport / *tarif par jour*	**4,50**
Petites plantes décoratives sans transport / *tarif par jour*	**2,50**
Jardinière / *tarif par jour*	**12,30**
Panneaux d'exposition (non compris les frais de transport, etc,) / *tarif par jour et par panneau*	**5,00**

VILLE DE GUEBWILLER

31

THÉMATIQUES et INTITULÉS	TARIF 2017 EN €
Guirlande de Noël / *tarif par jour*	**2,50**
Guirlande électrique 25 mètres / *tarif par jour*	**5,50**
IV. DROITS DE PLACE ET DE STATIONNEMENT	
Marchés, foires, occupations des voies publiques	
1. DROITS DE PLACE AUX MARCHES OU FOIRES	
Tables, étalages et autres installations semblables, couverts et non couverts le ml. / *tarif par jour*	**1,40**
Camions divers (outillage, légumes, etc.) / *tarif par jour*	**3,30**
FOIRE SAINT-ANDRÉ	
Prix unique par ml. d'étalage	**3,50**
Pour les commerçants locaux	**Gratuit**
FOIRE DE PÂQUES ET DU MOIS DE JUILLET	
Boutique, étalages de moins de 4m de profondeur le ml. / *tarif par foire*	**7,00**
Attractions diverses de plus de 4 m de profondeur le ml. / *tarif par foire*	**10,60**
Auto-skooter et analogue / *prix forfaitaire par foire*	**283,60**
Chenilles et analogues / *prix forfaitaire par foire*	**252,70**
Piste infernale, mur de la mort et grands manèges de plus de 10m de diamètre / *forfait par foire*	**251,50**
Manèges de moins de 10 m de diamètre / *forfait par foire*	**168,70**
Cirque (jusqu'à 500 m²/jour) + chèque de caution unique de 350,00 €	**64,30**

THÉMATIQUES et INTITULÉS	TARIF 2017 EN €
Cirque (+ de 500 m²/jour) + chèque de caution unique de 350,00 €	**87,70**
Enlèvement des panneaux publicitaires, du fléchage, remise en état si nécessaire / *forfait*	**378,40**
2. DROITS DE PLACE DU DOMAINE PUBLIC	
Marchands de marrons / *tarif par jour et par étalage*	**5,90**
Marchands de glaces / *tarif par jour et par voiture*	**5,90**
Occupation des rues, trottoirs et places par des terrasses de café le m² pour la saison d'été (avril à octobre)	**15,60**
Occupation des rues, trottoirs et places par des terrasses de café le m² pour la saison hivernale (novembre à mars)	**8,10**
Exposition de voitures et de caravanes jusqu'à 3 véhicules par jour sauf le samedi	**71,40**
au-delà de 3 véhicules (maximum 8)	**120,40**
à partir de la 4ème semaine par jour et par m²	**1,00**
Spectacle de Marionnettes / *tarif par jour*	**17,80**
Cascadeurs / *forfait journalier*	**59,20**
Autres manifestations / *tarif par jour*	**41,70**
Horodateur place de l'hôtel de ville / *(première demi-heure gratuite) tarif par demi-heure*	**0,50**
Stationnement caravane place de la Foire / *tarif par jour*	**15,90**
V. CONFECTION D IMPRIMES	
Copie page de format A4 en impression noir et blanc	**0,18**
Copie page de format A3 en impression noir et blanc	**0,36**

THÉMATIQUES et INTITULÉS	TARIF 2017 EN €
VI. CESSION DE LIVRES, CARTES POSTALES, ETC. (par unité)	
Inventaire et Richesse Artistique Guebwiller (2 volumes) à des particuliers	**55,00**
aux revendeurs : libraires, ... (par quantités minimales)	**50,00**
Inventaire sommaire des archives municipales de Guebwiller avt.1790 GINSBURGER	**7,00**
Affiche du Musée du Florival	**3,00**
Affiche "Le Florival Guebwiller"	**3,00**
Médaille Centenaire Théodore DECK	**5,00**
Catalogue Théodore DECK vente au public	**6,00**
Catalogue Théodore DECK vente aux librairies, Offices de Tourisme, etc.	**10,50**
Carte postale Théodore DECK (l'unité)	**0,50**
Nouvelle carte postale Théodore DECK (l'unité)	**1,30**
Enveloppe prêt à poster Théodore DECK	**1,00**
Combiné enveloppe + carte postale Théodore DECK	**2,00**
Chronique de Guebwiller à des particuliers	**10,00**
Chronique de Guebwiller aux revendeurs : libraires, SMHR, ... (par quantités minimales)	**15,00**
VII. MUSÉE THÉODORE DECK ET DES PAYS DU FLORIVAL	
Adultes (tarif plein)	**5,00**
Groupe (+10 personnes)	**3,00**
Tarif réduit (chômeurs, handicapés, étudiants de plus de 25 ans)	**1,50**

THÉMATIQUES et INTITULÉS	TARIF 2017 EN €
Moins de 25 ans / groupes scolaires	**Gratuit**
Location d'audio-guide (comme OTI et Dominicains...)	**2,00**
VIII. ARCHIVES	
Numérisation et impression de documents iconographiques	**2,50**
Impression numérisée d'actes d'état civil (à des fins généalogiques en application des règles de communicabilité des archives) / 10 actes gratuits par an et par personnes	**2,00**
Copie de documents conservés dans le service (recherche par correspondance) de 1 à 5 copies / *forfait*	**2,00**
Copie de documents conservés dans le service (recherche par correspondance) au-delà de 5 copies	**Consulter le service archives**
IX. MÉDIATHÈQUE	
1. Abonnement annuel pour les habitants de la Communauté de communes de Guebwiller	
prêt de tous documents (livres, documents sonores et DVD)	**8,00**
tarif réduit pour les scolaires, étudiants, invalides, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA ou du Fonds National de Solidarité	**4,00**
2. Abonnement pour les habitants des autres communes	
prêt de tous documents (livres, documents sonores et DVD)	**16,00**
tarif réduit pour les scolaires, étudiants, invalides, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA ou du Fonds National de Solidarité	**8,00**

THÉMATIQUES et INTITULÉS	TARIF 2017 EN €
3. Moins de 14 ans à partir de septembre 2015	**Gratuit**
4. Participation aux frais de gestion en cas de retard dans le retour des documents empruntés / *tarif par lettre de retard*	**1,50**
5. Tarif horaire des accès internet	**Gratuit**
6. Carte d'adhésion annuelle	**5,00**
X. ESPACE JEUNESSE	
Carte d'adhésion annuelle	**5,00**
XI. LOCATION DE SALLE	
1. CAVE DIMIERE	
Guebwiller intérêt public local / *tarif par occupation*	**Gratuit**
Guebwiller intérêt public local / *forfait participation charges par jour*	**24,00**
Guebwiller intérêt public local / *forfait participation charges par week-end*	**36,00**
Guebwiller pas d'intérêt public local / *tarif par jour*	**167,00**
Guebwiller pas d'intérêt public local / *forfait participation charges par week-end*	**250,00**
Guebwiller Autre / *tarif par semaine*	**667,00**
Extérieur intérêt public local / *tarif par jour*	**167,00**
Extérieur intérêt public local / *tarif par week-end*	**250,00**

THÉMATIQUES et INTITULÉS	TARIF 2017 EN €
Extérieur pas d'intérêt public local / *tarif par jour*	**334,00**
Extérieur pas d'intérêt public local / *tarif par week-end*	**501,00**
Extérieur Autre / *tarif par semaine*	**1 333,00**
2. CENTRE MÉDICO-SPORTIF	
Guebwiller intérêt public local	**Gratuit**
Guebwiller pas d'intérêt public local / *tarif par occupation*	**30,00**
Guebwiller Autre / *possibilité de contrat de location à l'année*	**Consulter le service animations**
Extérieur intérêt public local / *tarif par occupation*	**30,00**
Extérieur pas d'intérêt public local / *tarif par occupation*	**60,00**
3. MAISON RITTER	
Guebwiller intérêt public local	**Gratuit**
Guebwiller pas d'intérêt public local / *tarif salle simple par occupation*	**30,00**
Guebwiller pas d'intérêt public local / *tarif salle modulable par occupation*	**60,00**
Guebwiller pas d'intérêt public local / *tarif salle de danse par occupation*	**90,00**
Guebwiller Autre / *possibilité de contrat de location à l'année*	**Consulter le service animations**
Extérieur intérêt public local / *tarif salle simple par occupation*	**30,00**
Extérieur intérêt public local / *tarif salle modulable par occupation*	**60,00**
Extérieur intérêt public local / *tarif salle de danse par occupation*	**90,00**
Extérieur pas d'intérêt public local / *tarif salle simple par occupation*	**60,00**
Extérieur pas d'intérêt public local / *tarif salle modulable par occupation*	**120,00**
Extérieur pas d'intérêt public local / *tarif salle de danse par occupation*	**180,00**

THÉMATIQUES et INTITULÉS	TARIF 2017 EN €
4. MUSEE THEODORE DECK ET DES PAYS DU FLORIVAL	
Location du 1er étage soit 5 salles / *tarif par jour*	**650,00**
Location du 1er étage soit 5 salles / *tarif par demi-journée*	**350,00**
Location d'une salle / *tarif par jour*	**150,00**
Location d'une salle / *tarif par demi-journée*	**80,00**
Location du café Deck / *tarif par jour*	**250,00**
Location du café Deck / *tarif par demi-journée*	**130,00**
Forfait de nettoyage / *tarif par jour*	**60,00**
Forfait de nettoyage / *tarif par demi-journée*	**30,00**
Agent de sécurité non inclus - protocole de sécurité proposé selon modalités de l'événement	**Consulter le service culture**
Organisation d'événements: possibilité de prestations sur mesure, petit déjeuner, déjeuner, cocktail, décoration spécifique, matériel de sono, projection de lumière, animations originales. ***Facturation en sus***	**Consulter le service culture**
5. SALLE 1860	
Guebwiller intérêt public local / *tarif par occupation*	**Gratuit**
Guebwiller intérêt public local / *forfait participation charges par jour*	**48,00**
Guebwiller intérêt public local / *forfait participation charges par week-end*	**72,00**
Guebwiller pas d'intérêt public local / *tarif par jour*	**269,00**
Guebwiller pas d'intérêt public local / *tarif par week-end*	**403,00**
Guebwiller Autre / *tarif par heure*	**16,00**
Extérieur intérêt public local / *tarif par jour*	**269,00**
Extérieur intérêt public local / *tarif par week-end*	**403,00**

THÉMATIQUES et INTITULÉS	TARIF 2017 EN €
Extérieur pas d'intérêt public local / *tarif par jour*	**538,00**
Extérieur pas d'intérêt public local / *tarif par week-end*	**807,00**
Extérieur Autre / *tarif par heure*	**48,00**
6. THÉÂTRE	
Guebwiller intérêt public local / *tarif par occupation*	**Gratuit**
Guebwiller intérêt public local / *forfait participation charges par jour*	**60,00**
Guebwiller intérêt public local / *forfait participation charges par week-end*	**90,00**
Guebwiller pas d'intérêt public local / *tarif par jour*	**269,00**
Guebwiller pas d'intérêt public local / *tarif par week-end*	**403,00**
Guebwiller Autre / *tarif pour 3 représentations par an*	**60,00**
Guebwiller Autre / *tarif par semaine d'immobilisation*	**126,00**
Extérieur intérêt public local / *tarif par jour*	**269,00**
Extérieur intérêt public local / *tarif par week-end*	**403,00**
Extérieur pas d'intérêt public local / *tarif par jour*	**538,00**
Extérieur pas d'intérêt public local / *tarif par week-end*	**807,00**
Extérieur Autre / *tarif par semaine d'immobilisation*	**126,00**
7. 125, RUE THEODORE DECK	
Guebwiller intérêt public local	**Gratuit**
Guebwiller pas d'intérêt public local / *tarif par occupation*	**30,00**
Guebwiller Autre / *possibilité de contrat de location à l'année*	**Consulter le service animations**
Extérieur intérêt public local / *tarif par occupation*	**30,00**

THÉMATIQUES et INTITULÉS	TARIF 2017 EN €
Extérieur pas d'intérêt public local / *tarif par occupation*	**60,00**
XII. LOCATION ÉQUIPEMENT SPORTIF	
1. GYMNASE R. FACCHIN, SALLE 1860	
Clubs locaux	**Gratuit**
Clubs extérieurs / *tarif par heure*	**16,00**
Écoles primaires Guebwiller	**Gratuit**
Autres établissements scolaires / *tarif par heure*	**16,00**
2. STADES THROO ET DU HEISSENSTEIN	
Entraînements - stages	
Clubs locaux + ententes - Piste d'athlétisme + matériel + vestiaires	**Gratuit**
Clubs locaux + ententes - Terrain de football + vestiaires	**Gratuit**
Clubs locaux + ententes - Éclairage terrain / *tarif en nocturne*	**30,00**
Clubs locaux + ententes - Court couvert tennis	**Gratuit**
Clubs extérieurs - Piste d'athlétisme + matériel + vestiaires / *tarif par heure*	**19,00**
Clubs extérieurs - Terrain de football + vestiaires / *tarif par heure*	**19,00**
Clubs extérieurs - Éclairage terrain / *tarif en nocturne*	**30,00**
Clubs extérieurs - Court couvert tennis / *tarif par heure*	**19,00**
Manifestations	

THÉMATIQUES et INTITULÉS	TARIF 2017 EN €
Clubs locaux - Piste d'athlétisme + matériel + vestiaires	**Gratuit**
Clubs locaux - Terrain de football + vestiaires	**Gratuit**
Clubs locaux - Éclairage terrain / *tarif en nocturne*	**30,00**
Clubs locaux - Court couvert tennis	**Gratuit**
Clubs extérieurs - Piste d'athlétisme + matériel + vestiaires / *tarif par demi-journée*	**104,00**
Clubs extérieurs - Piste d'athlétisme + matériel + vestiaires / *tarif par jour*	**252,00**
Clubs extérieurs - Terrain de football + vestiaires / *tarif par demi-journée*	**104,00**
Clubs extérieurs - Terrain de football + vestiaires / *tarif par jour*	**252,00**
Clubs extérieurs - Éclairage terrain / *tarif en nocturne*	**30,00**
Clubs extérieurs - Court couvert tennis / *tarif par demi-journée*	**60,00**
Clubs extérieurs - Court couvert tennis / *tarif par jour*	**114,00**
Écoles primaires Guebwiller	**Gratuit**
Autres établissements scolaires / *tarif par heure*	**16,00**
XIII. DONS POUR NOCES D'OR, DE DIAMANT, ETC.	
Dons faits par la Ville à l'occasion des anniversaires de mariage de couples Guebwillerois	**80,00**
XIV. PRIX POUR MAISONS FLEURIES	
Prix offerts par la Ville aux lauréats des maisons fleuries	
Hors concours et 1er prix	**82,00**

VILLE DE GUEBWILLER

THÉMATIQUES et INTITULÉS	TARIF 2017 EN €
2ème prix	**72,00**
3ème prix	**65,00**
4ème prix	**57,00**
5ème prix	**50,00**
6ème prix	**42,00**

VILLE DE GUEBWILLER 42

BUDGET ANNEXE DU SERVICE EXTÉRIEUR DES POMPES FUNÈBRES

THÉMATIQUES et INTITULÉS	TARIF 2017 EN €
I. TRAVAUX DE TERRASSEMENT	
Ouverture et fermeture d'une tombe ordinaire pour adulte (1 place)	**192,00**
Ouverture et fermeture d'une tombe ordinaire pour adulte (double profondeur)	**261,00**
Ouverture et fermeture d'une tombe concessionnée (plus-value pour travaux extraordinaires facturées à l'heure)	**644,00**
Ouverture et fermeture d'une tombe ordinaire pour enfant de moins de 10 ans	**51,00**
Terrassement pour enfouissement d'une urne funéraire dans une tombe pleine terre	**35,00**
II. FRAIS D'INHUMATIONS	
Inhumation d'un corps	**52,00**
Inhumation d'un corps dans un caveau déjà occupé par un premier cercueil	**65,00**
Inhumation d'une urne funéraire en caveau	**25,00**
III. EXHUMATIONS ET REINHUMATIONS	
Exhumation et réinhumation de corps adulte	**113,00**
Exhumation et réinhumation pour un enfant de moins de 10 ans	**30,00**

THÉMATIQUES et INTITULÉS	TARIF 2017 EN €
IV. TRAVAUX DE TERRASSEMENT PAR HEURE	
Agent échelle 3	**25,00**
Agent échelle 4	**26,00**
Agent échelle 5	**27,70**
Agent échelle 6	**28,20**
Agent de maîtrise principal	**29,00**
Contrôleur des travaux	**30,10**
Contrôleur des travaux principal	**31,10**
V. JARDIN DU SOUVENIR	
Ouverture et fermeture	**20,20**

VILLE DE GUEBWILLER

N°6 - 12/2016

**REMBOURSEMENT DETTE EAU
PAR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE DE LA LAUCH (SIEP) A LA VILLE DE GUEBWILLER
CONVENTION – APPROBATION - AUTORISATION**

Rapporteur : M. Daniel BRAUN, premier adjoint, adjoint aux finances.

L'emprunt structuré DEXIA CL renégocié par la Ville concernait en partie l'ancien service municipal gaz et eau (SGE) qui assurait la distribution de gaz et la production et distribution de l'eau potable.

Après la transformation du SGE en société d'économie mixte, un syndicat intercommunal à vocation unique a été créé ayant compétence en matière de gestion de l'eau.

Par délibération du 24 novembre 2011 le conseil municipal a acté le transfert de la dette au SIEP et le principe que la Ville paie la totalité des échéances annuelles et demande au SIEP le remboursement de la quote-part le concernant.

Suite à la renégociation, il convient d'adopter une nouvelle délibération prenant en compte l'emprunt contracté pour le refinancement du capital restant dû et de l'indemnité compensatrice dérogatoire, ainsi que le montant de l'aide apportée par le Fonds de soutien de sortie des emprunts à risque.

Le montant total du nouveau contrat de prêt, composé de trois prêts indissociables renégociés, est de 6 766 894,24 €, avec un taux fixe de 1,50% et un terme fixé au 1er décembre 2028.

Le montant de l'aide du Fonds de soutien est de 2 593 789,43 € versé en 13 échéances annuelles.

La répartition entre la Ville et le SIEP est de, respectivement, 96,43% et 3,57%.

La convention à intervenir entre la Ville et le SIEP et les tableaux d'amortissement et de remboursement sont ci-annexés.

Les pièces suivantes seront fournies au SIEP lors de la demande de remboursement de la quote-part de l'échéance 2016 :

- La délibération du conseil municipal de GUEBWILLER n° 2 du 29 février 2016,
- Le contrat de prêt signé le 1er mars 2016 et ses annexes,
- La décision définitive de liquidation d'aide du Fonds de soutien du 16 mars 2016.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré, M. Patrick RZENNO et M. Jean-Marie ROST ne prenant pas part au vote étant respectivement Président et Vice-Président du SIEP, à l'unanimité :

- **approuve la convention et les tableaux d'amortissement et de remboursement ci-annexés ;**

- **autorise M. le Maire à signer la convention.**

---0---

CONVENTION FINANCIERE

Entre

Le Syndicat intercommunal de production et de distribution d'eau potable de la Lauch (SIEP) dont le siège est à LINTHAL, 59A route du Markstein, représenté par son Président, Monsieur Patrick RZENNO, habilité par une délibération du

Et

La Ville de GUEBWILLER dont le siège est à GUEBWILLER, 73 rue de la République, représentée par son Maire, Monsieur Francis KLEITZ, habilité par une délibération du

Préambule :

L'emprunt structuré DEXIA CL renégocié par la Ville concernait en partie l'ancien service municipal gaz et eau (SGE) qui assurait la distribution de gaz et la production et distribution de l'eau potable.

Après la transformation du SGE en société d'économie mixte, un syndicat intercommunal à vocation unique a été créé ayant compétence en matière de gestion de l'eau.

Par délibération du 24 novembre 2011 le conseil municipal a acté le transfert de la dette au SIEP et le principe que la Ville paie la totalité des échéances annuelles et demande au SIEP le remboursement de la quote-part le concernant.

Suite à la renégociation, il convient d'acter les nouvelles conditions.

Article 1 – Objet
La présente convention a pour objet la prise en compte de l'emprunt contracté pour le refinancement du capital restant dû et de l'indemnité compensatrice dérogatoire, ainsi que le montant de l'aide apportée par le Fonds de soutien de sortie des emprunts à risque.

Article 2 – Conditions et répartition de l'emprunt contracté et de l'aide du Fonds de soutien
Le montant total du nouveau contrat de prêt, composé de trois prêts indissociables renégociés, est de 6 766 894,24 €, avec un taux fixe de 1,50% et un terme fixé au 1er décembre 2028.

Le montant de l'aide du Fonds de soutien est de 2 593 789,43 € versé en 13 échéances annuelles.

La répartition entre la Ville et le SIEP est de, respectivement, 96,43% et 3,57%.

Les tableaux d'amortissement et de remboursement sont annexés à la présente convention.

Article 3 – Paiement et remboursement des annuités
La Ville de GUEBWILLER paiera les annuités jusqu'à extinction de la dette.

Le SIEP remboursera sa quote-part à la Ville de GUEBWILLER, de laquelle sera déduite montant lui revenant de l'aide du Fonds de soutien, au vu des titres de recettes annuels.

Les pièces suivantes seront fournies au SIEP lors de la première demande de remboursement de l'échéance 2016 concernée par ces nouvelles conditions :

- La délibération du conseil municipal de Guebwiller n° 2 du 29 février 2016,
- Le contrat de prêt signé le 1er mars 2016 et ses annexes,
- La décision définitive de liquidation d'aide du Fonds de soutien du 16 mars 2016.

Article 4 – Durée de la convention
La présente convention prendra fin après le complet remboursement de l'emprunt par la Ville, de la dette eau par le SIEP et du versement de l'aide du Fonds de soutien.

Article 5 – Litiges
En cas de litige pour l'application de la présente convention, le tribunal compétent est le Tribunal Administratif de Strasbourg.

Fait à Guebwiller, le

Le Maire de la Ville de GUEBWILLER:

Francis KLEITZ
Conseiller régional

Le Président du SIEP :

Patrick RZENNO

Remboursement de la dette eau par le Syndicat Intercommunal de production et de distribution d'eau potable de la Lauch (S.I.E.P.) à la Ville de GUEBWILLER
Délibération du conseil Municipal du - Convention signée le

Délibération du Conseil Municipal de Guebwiller n°2 du 29/02/2016 : Emprunt toxique-Désensibilisation-Signature protocole transactionnel-Convention Fonds de soutien
Contrat de prêt Dexia CL signé le 01/03/2016
Fonds de soutien (FDS) : Décision définitive de liquidation d'aide du 16/03/2016 - Montant total 2 593 789,43 € versé à la Ville en 13 échéances annuelles de 199 52

Le contrat est composé de 3 prêts :

Prêt n° 1 - Montant : 930 757,49 € - Taux fixe 1,50 % - Durée 11 ans et 2 mois - Dernière échéance 01/05/2027
Prêt n° 2 - Montant : 2 416 136,75 € - Taux fixe 1,50 % - Durée 12 ans et 2 mois - Dernière échéance 01/05/2028
Prêt n° 3 - Montant : 3 420 000 € - Taux fixe 1,50 % - Durée 12 ans et 9 mois - Dernière échéance 01/12/2028

Total des 3 prêts : 6 766 894,24 Répartition : VILLE 96,43% SIEP 3,57%

I - Tableau d'amortissement de la totalité des 3 prêts :

Ra	Année	CRD avant échéance en EUR	Amortissement en EUR	Intérêts en EUR	Montant dû en EUR
1	2016	6 766 894,24	507 408,81	47 694,19	555 103,00
2	2017	6 259 485,43	510 332,57	95 196,34	605 528,91
3	2018	5 749 152,86	513 402,52	87 435,03	600 837,55
4	2019	5 235 750,34	516 625,97	79 627,04	596 253,01
5	2020	4 719 124,37	520 010,59	71 966,65	591 977,24
6	2021	4 199 113,78	523 564,44	63 861,52	587 425,96
7	2022	3 675 549,34	527 295,98	55 898,98	583 194,96
8	2023	3 148 253,36	531 214,10	47 879,69	579 093,79
9	2024	2 617 039,26	535 328,13	39 909,85	575 237,98
10	2025	2 081 711,13	539 647,86	31 659,36	571 307,22
11	2026	1 542 063,27	544 183,57	23 452,22	567 635,79
12	2027	997 879,70	548 946,03	15 176,08	564 122,11
13	2028	448 933,67	448 933,67	6 846,23	455 779,90
		Total	6 766 894,24	666 603,18	7 433 497,42

VILLE DE GUEBWILLER

II - Tableau d'amortissement des montants dus par la VILLE

Rang	Année	CRD avant échéance en EUR	Amortissement en EUR	Intérêts en EUR	Montant dû en EUR
1	2016	6 525 316,11	489 294,31	45 991,52	535 285,83
2	2017	6 036 021,80	492 113,70	91 797,83	583 911,53
3	2018	5 543 908,10	495 074,05	84 313,60	579 387,65
4	2019	5 048 834,05	498 182,42	76 784,35	574 966,77
5	2020	4 550 651,63	501 446,21	69 397,44	570 843,65
6	2021	4 049 205,42	504 873,19	61 581,66	566 454,85
7	2022	3 544 332,23	508 471,51	53 903,39	562 374,90
8	2023	3 035 860,72	512 249,76	46 170,39	558 420,15
9	2024	2 523 610,96	516 216,92	38 485,07	554 701,99
10	2025	2 007 394,04	520 382,43	30 529,12	550 911,55
11	2026	1 487 011,61	524 756,22	22 614,98	547 371,20
12	2027	962 255,39	529 348,66	14 634,29	543 982,95
13	2028	432 906,73	432 906,73	6 601,82	439 508,55
		Total	6 525 316,11	642 805,46	7 168 121,57

III- Tableau d'amortissement des montants dus par le SIEP

Rang	Année	CRD avant échéance en EUR	Amortissement en EUR	Intérêts en EUR	Montant dû en EUR	Fonds de soutien en EUR	A rembourser		
							Capital moins FDS en EUR	**Intérêts en EUR**	**Total en EUR**
1	2016	241 578,13	18 114,50	1 702,67	19 817,17	7 122,94	**10 991,56**	**1 702,67**	**12 694,23**
2	2017	223 463,63	18 218,87	3 398,51	21 617,38	7 122,94	**11 095,93**	**3 398,51**	**14 494,44**
3	2018	205 244,76	18 328,47	3 121,43	21 449,90	7 122,94	**11 205,53**	**3 121,43**	**14 326,96**
4	2019	186 916,29	18 443,55	2 842,69	21 286,24	7 122,94	**11 320,61**	**2 842,69**	**14 163,30**
5	2020	168 472,74	18 564,38	2 569,21	21 133,59	7 122,94	**11 441,44**	**2 569,21**	**14 010,65**
6	2021	149 908,36	18 691,25	2 279,86	20 971,11	7 122,94	**11 568,31**	**2 279,86**	**13 848,17**
7	2022	131 217,11	18 824,47	1 995,59	20 820,06	7 122,94	**11 701,53**	**1 995,59**	**13 697,12**
8	2023	112 392,64	18 964,34	1 709,30	20 673,64	7 122,94	**11 841,40**	**1 709,30**	**13 550,70**
9	2024	93 428,30	19 111,21	1 424,78	20 535,99	7 122,94	**11 988,27**	**1 424,78**	**13 413,05**
10	2025	74 317,09	19 265,43	1 130,24	20 395,67	7 122,94	**12 142,49**	**1 130,24**	**13 272,73**
11	2026	55 051,66	19 427,35	837,24	20 264,59	7 122,94	**12 304,41**	**837,24**	**13 141,65**
12	2027	35 624,31	19 597,37	541,79	20 139,16	7 122,94	**12 474,43**	**541,79**	**13 016,22**
13	2028	16 026,94	16 026,94	244,41	16 271,35	7 122,94	**8 904,00**	**244,41**	**9 148,41**
		Total	241 578,13	23 797,72	265 375,85	92 598,22	**148 979,91**	**23 797,72**	**172 777,63**

N°7 - 12/2016

BUDGET GENERAL ET ANNEXES – REPRISES ANTICIPEES DES RESULTATS 2016

Rapporteur : M. Daniel BRAUN, premier adjoint, adjoint aux finances.

L'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice soient affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Toutefois, les résultats peuvent être estimés avant le vote du compte administratif et être repris par anticipation au budget, en vertu de l'article L.2311-5 du code général des collectivités locales (CGCT) qui permet au conseil municipal, au titre de l'exercice clos et avant l'adoption de son compte administratif, de reporter de manière anticipée au budget le résultat de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement, ou le cas échéant l'excédent de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation.

Le budget primitif 2017 de la Ville et ceux des budgets annexes du service extérieur des pompes funèbres, de la gendarmerie et de la réhabilitation des friches qui seront soumis à votre approbation reprennent par anticipation les résultats de l'exercice 2016.

A ce titre et conformément à l'article R.2311-13 du CGCT les fiches de calcul des résultats prévisionnels ci-annexés, relatifs aux résultats prévisionnels et aux résultats d'exécution du budget principal et des budgets annexes, sont soumis à votre approbation.

Les restes à réaliser de l'exercice 2016 en section d'investissement sont annulés et inscrits en crédits nouveaux aux budgets primitifs 2017.

Si le compte administratif devait faire apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, le conseil municipal devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2017.

De même, lors du vote du compte administratif, une délibération d'affectation du résultat devra obligatoirement intervenir même si les résultats définitifs ne font apparaître aucune différence avec la reprise anticipée.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **constate et approuve les résultats prévisionnels et d'exécution de l'exercice 2016 ;**
- **approuve les reprises anticipées des résultats de l'exercice 2016 et de la prévision d'affectation sur 2016 du budget primitif principal 2017 de la Ville et des budgets primitifs 2017 annexes du service extérieur des pompes funèbres, de la gendarmerie et de la réhabilitation des friches ;**
- **dit que si un compte administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, il sera procédé à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2017 ;**
- **dit que lors du vote des comptes administratifs, une délibération d'affectation définitive du résultat devra obligatoirement intervenir même si les résultats définitifs ne font apparaître aucune différence avec la reprise anticipée.**

---0---

Ville de GUEBWILLER - BUDGET PRINCIPAL - 2016

Reprise anticipée des résultats

Résultat de Fonctionnement N	
A. Résultat de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) = recettes - dépenses de fonctionnement	+ 1 158 041,05 €
B. Résultats antérieurs reportés D 002 du compte administratif N (si déficit, faire précéder du signe moins) Ou R 002 du compte administratif N (si excédent)	+ 961 958,95 €
C Résultat à affecter : C = A + B (hors restes à réaliser)	**2 120 000,00 €**
Investissement	
D Solde d'exécution de la section d'Investissement (R-D+001 exercice N) Solde d'exécution cumulé d'investissement N (précédé de + ou -) Est affecté au D 001 sur N +1 (si négatif) Est affecté au R 001 sur N +1 (si positif)	- 1 270 000,00 €
E Solde des restes à réaliser d'Investissement N (R-D)	€
Besoin de financement F	= D + E
Besoin de financement (si dépenses > recettes) Excédent de financement (si recettes > dépenses)	1 270 000,00 €
AFFECTATION (de C)	= G + H
G : Affectation en réserves au 1068 (sur N+1) G = au minimum couverture du besoin de financement F	1 270 000,00 €
H : Report en fonctionnement sur le compte R002 (sur N+1)	850 000,00 €
DEFICIT REPORTE D 002 (sur N+1) (En ce cas, il n'y a pas d'affectation)	

Rappel Instruction comptable
LE SOLDE D'EXECUTION de la SECTION D'INVESTISSEMENT
Le solde d'exécution est constitué par le cumul :
- du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice ;
- du solde d'exécution reporté (ligne 001).

Ce solde d'exécution complété des restes à réaliser en recettes et en dépenses, fait ressortir
- un besoin de financement, si les dépenses sont supérieures aux recettes;
- un excédent de financement, si les recettes sont supérieures aux dépenses.

A l'instar de la section d'exploitation, le virement de la section d'exploitation (FD023) vers la section d'investissement (IR021) n'est pas réalisé dans l'exercice de prévision.
Ainsi dans l'hypothèse d'une exécution totale des prévisions, la section d'investissement du compte administratif (ou compte financier) fait ressortir un besoin de financement équivalent au virement prévisionnel (lignes budgétaires 021/023).
Ce besoin de financement se trouve couvert lors de l'affectation du résultat excédentaire (de la section de fonctionnement).

MAIRIE DE GUEBWILLER 68500

Pour le Maire et par délégation
L'adjoint au Maire
Daniel BRAUN

- 8 DEC. 2016

TRESORERIE de GUEBWILLER

Christophe LALAGÜE
Inspecteur divisionnaire des Finances Publiques

Ville de GUEBWILLER – BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES - 2016

Reprise anticipée des résultats

Résultat de Fonctionnement N	
A. Résultat de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit) = recettes - dépenses de fonctionnement	0 €
B. Résultats antérieurs reportés D 002 du compte administratif N (si déficit, faire précéder du signe moins) Ou R 002 du compte administratif N (si excédent)	11 849,63 €
C Résultat à affecter : C = A + B (hors restes à réaliser)	**11 849,63 €**
Investissement	
D Solde d'exécution de la section d'Investissement (R-D+001 exercice N) Solde d'exécution cumulé d'Investissement N (précédé de + ou -) Est affecté au D 001 sur N +1 (si négatif) Est affecté au R 001 sur N +1 (si positif)	0 €
E Solde des restes à réaliser d'Investissement N (R-D)	€
Besoin de financement F	**= D + E**
Besoin de financement (si dépenses > recettes) Excédent de financement (si recettes > dépenses)	0 €
AFFECTATION (de C)	**= G + H**
G : Affectation en réserves au 1068 (sur N+1) G = au minimum couverture du besoin de financement F	0 €
H : Report en fonctionnement sur le compte R002 (sur N+1)	11 849,63 €
DEFICIT REPORTE D 002 (sur N+1) (En ce cas, il n'y a pas d'affectation)	

Rappel instruction comptable
LE SOLDE D'EXECUTION de la SECTION D'INVESTISSEMENT
Le solde d'exécution est constitué par le cumul :
- du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice ;
- du solde d'exécution reporté (ligne 001).

Ce solde d'exécution complété des restes à réaliser en recettes et en dépenses, fait ressortir
- un besoin de financement, si les dépenses sont supérieures aux recettes;
- un excédent de financement, si les recettes sont supérieures aux dépenses.

A l'instar de la section d'exploitation, le virement de la section d'exploitation (FD023) vers la section d'investissement (IR021) n'est pas réalisé dans l'exercice de prévision.
Ainsi dans l'hypothèse d'une exécution totale des prévisions, la section d'investissement du compte administratif (ou compte financier) fait ressortir un besoin de financement équivalent au virement prévisionnel (lignes budgétaires 021/023).
Ce besoin de financement se trouve couvert lors de l'affectation du résultat excédentaire (de la section de fonctionnement).

Pour le Maire et par délégation
L'adjoint au Maire
Daniel BRAUN

– 8 DEC. 2016

Christophe LALAGÜE
Inspecteur divisionnaire des Finances Publiques

Ville de GUEBWILLER – BUDGET ANNEXE GENDARMERIE - 2016

Reprise anticipée des résultats

Résultat de Fonctionnement N	
A. Résultat de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit) = recettes - dépenses de fonctionnement	0 €
B. Résultats antérieurs reportés D 002 du compte administratif N (si déficit, faire précéder du signe moins) Ou R 002 du compte administratif N (si excédent)	0 €
C Résultat à affecter : C = A + B (hors restes à réaliser)	0 €
Investissement	
D Solde d'exécution de la section d'investissement (R-D+001 exercice N) Solde d'exécution cumulé d'investissement N (précédé de + ou -) Est affecté au D 001 sur N +1 (si négatif) Est affecté au R 001 sur N +1 (si positif)	- 435 617,87 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement N (R-D)	€
Besoin de financement F	= D + E
Besoin de financement (si dépenses > recettes) Excédent de financement (si recettes > dépenses)	435 617,87 €
AFFECTATION (de C)	= G + H
G : Affectation en réserves au 1068 (sur N+1) G = au minimum couverture du besoin de financement F	0 €
H : Report en fonctionnement sur le compte R002 (sur N+1)	0 €
DEFICIT REPORTE D 002 (sur N+1) (En ce cas, il n'y a pas d'affectation)	435 617,87

Rappel instruction comptable
LE SOLDE D'EXECUTION de la SECTION D'INVESTISSEMENT
Le solde d'exécution est constitué par le cumul :
- du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice ;
- du solde d'exécution reporté (ligne 001).

Ce solde d'exécution complété des restes à réaliser en recettes et en dépenses, fait ressortir
- un besoin de financement, si les dépenses sont supérieures aux recettes;
- un excédent de financement, si les recettes sont supérieures aux dépenses.

A l'instar de la section d'exploitation, le virement de la section d'exploitation (FD023) vers la section d'investissement (IR021) n'est pas réalisé dans l'exercice de prévision.
Ainsi dans l'hypothèse d'une exécution totale des prévisions, la section d'investissement du compte administratif (ou compte financier) fait ressortir un besoin de financement équivalent au virement prévisionnel (lignes budgétaires 021/023).
Ce besoin de financement se trouve couvert lors de l'affectation du résultat excédentaire (de la section de fonctionnement).

MAIRIE DE GUEBWILLER 68500

Pour le Maire et par délégation
L'adjoint au Maire
Daniel BRAUN

– 8 DEC. 2016

Christophe LALAGÜE
Inspecteur divisionnaire des Finances Publiques

Reprise anticipée des résultats

Résultat de Fonctionnement N	
A. Résultat de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit) = recettes - dépenses de fonctionnement	0 €
B. Résultats antérieurs reportés D 002 du compte administratif N (si déficit, faire précéder du signe moins) Ou R 002 du compte administratif N (si excédent)	0 €
C Résultat à affecter : C = A + B (hors restes à réaliser)	**0 €**
Investissement	
D Solde d'exécution de la section d'Investissement (R-D+001 exercice N) Solde d'exécution cumulé d'investissement N (précédé de + ou -) Est affecté au D 001 sur N +1 (si négatif) Est affecté au R 001 sur N +1 (si positif)	- 66 187 ,26 €
E Solde des restes à réaliser d'Investissement N (R-D)	€
Besoin de financement F	**= D + E**
Besoin de financement (si dépenses > recettes) Excédent de financement (si recettes > dépenses)	66 187 ,26 €
AFFECTATION (de C)	**= G + H**
G : Affectation en réserves au 1068 (sur N+1) G = au minimum couverture du besoin de financement F	0 €
H : Report en fonctionnement sur le compte R002 (sur N+1)	0 €
DEFICIT REPORTE D 002 (sur N+1) (En ce cas, il n'y a pas d'affectation)	66 187 ,26

Rappel instruction comptable
LE SOLDE D'EXECUTION de la SECTION D'INVESTISSEMENT
Le solde d'exécution est constitué par le cumul :
- du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice ;
- du solde d'exécution reporté (ligne 001).

Ce solde d'exécution complété des restes à réaliser en recettes et en dépenses, fait ressortir
- un besoin de financement, si les dépenses sont supérieures aux recettes;
- un excédent de financement, si les recettes sont supérieures aux dépenses.

A l'instar de la section d'exploitation, le virement de la section d'exploitation (FD023) vers la section d'investissement (IR021) n'est pas réalisé dans l'exercice de prévision.
Ainsi dans l'hypothèse d'une exécution totale des prévisions, la section d'investissement du compte administratif (ou compte financier) fait ressortir un besoin de financement équivalent au virement prévisionnel (lignes budgétaires 021/023).
Ce besoin de financement se trouve couvert lors de l'affectation du résultat excédentaire (de la section de fonctionnement).

Pour le Maire et par délégation
L'adjoint au Maire
Daniel BRAUN

- 8 DEC. 2016

Christophe LALAGÜE
Inspecteur divisionnaire des Finances Publiques

N°8 - 12/2016

BUDGET GENERAL – BUDGET PRIMITIF 2017

Rapporteur : M. Daniel BRAUN, premier adjoint, adjoint aux finances.

La présente note de synthèse a pour objet de présenter le projet de budget primitif pour 2017 du budget général, d'un montant de **18 723 000€** qui s'équilibre à 12 019 000 € en section de fonctionnement et 6 704 000 € en section d'investissement. Conforme aux orientations budgétaires, le budget proposé présente les caractéristiques principales suivantes :

- En section de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 12 019 000 € soit une baisse de 557 000 € par rapport à 2016 qui s'explique par les variations suivantes :

- L'absence de constitution de provisions le dossier de l'emprunt toxique étant réglé (- 665 000 €),
- La baisse des dotations et participations (-284 000 €),
- L'augmentation des produits financiers liée principalement au versement du Fonds de soutien de sortie des emprunts à risques (+ 186 000 €),
- La reprise anticipée du résultat de clôture 2016 estimé à 850 000 € (+157 000 €).
- Les prévisions des autres postes de recettes (+ 49 000 €).

Les dépenses de fonctionnement sont présentées à hauteur équivalente de 12 019 000 €. Les variations sont les suivantes :

- Augmentation des charges à caractère général (+ 116 000 €) et des charges de personnel (+ 36 000 €) résultant principalement du transfert des autres charges de gestion courante (- 134 000 €),
- L'augmentation des opérations d'ordre concernant principalement l'inscription de l'indemnité de remboursement anticipée de l'emprunt toxique à répartir sur plusieurs exercices (+ 212 000 €),
- La forte diminution des charges financières s'expliquant par le règlement du dossier de l'emprunt toxique (- 1 385 000 €),
- L'augmentation du virement à la section d'investissement (+ 598 000 €).

- En section d'investissement :

Les recettes d'investissement s'établissent à 6 704 000 € et comprennent :

- Les subventions notifiées pour un montant de 504 000 €,
- Les dotations, fonds divers et réserves (FCTVA – TLE - Excédents de fonctionnement capitalisés) pour un montant de 1 757 000 €,
- Les amortissements et opérations d'intégration pour un montant de 660 000 €,
- Des recettes diverses (remboursement des avances consenties à la SG Cinéma le Florival, etc.) pour un montant de 25 000 €,
- Le virement en provenance de la section de fonctionnement pour un montant de 1 552 000 €,
- Un emprunt à hauteur de 2 206 000.

Les dépenses d'investissement s'établissent à hauteur équivalente des recettes et comprennent :

- Les investissements issus des Autorisations de Programmes pour un montant de 4 325 000 €,

- Les dépenses financières (remboursement du capital des emprunts notamment) pour un montant de 940 000 €,
- Les amortissements, opérations d'intégration et de transfert, pour un montant de 169 000 € (dont 100 000 € de travaux en régie),
- la reprise anticipée du déficit d'investissement estimé à 1 270 000 €.

M. BRAUN procède à quelques explications préalables. Il précise que les axes essentiels, déjà évoqués lors du DOB (Débat d'Orientations Budgétaires), sont :

- la nécessité de maintenir un plan d'investissement soutenu (sur la période 2016-2020 avec un plan pluriannuel d'investissement, des autorisations de programme et les crédits de paiement, programme qui se chiffre à 13 900 000 €),
- la traduction au sein du budget primitif 2017 est une ligne d'investissement de 4 360 000 € d'investissements directs dont 350 000 € d'opérations patrimoniales. Ce plan d'investissement pluriannuel est cadré par des limites financières que la municipalité s'impose volontairement, avec la mise en place d'un tableau de pilotage global, sur la base des principaux ratios arrêtés en décembre 2015 et qui ont été revus lors du dernier DOB. M. BRAUN en rappelle deux éléments majeurs qui sont le niveau d'endettement de la commune avec une dette par habitant au maximum, à la fin du PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement), inférieur à 900 € et une capacité de désendettement (encours de dette sur l'épargne brute) inférieure à 9 ans,
- le renforcement du pilotage du budget de fonctionnement, l'objectif étant d'avoir un budget 2017 et un compte administratif quasi iso par rapport à 2016, ce qui se traduit au sein du budget primitif par un budget de dépenses courantes qui évolue à 0,19 % pour un budget de 9 603 000 € pour l'ensemble des chapitres 11 (charges à caractère général), 12 (charges de personnel) et 65 (autres charges de gestion courante), contre 9 585 000 € au budget primitif 2016. Pour mémoire il est rappelé qu'il y a eu plusieurs mouvements de compte lors de la Décision Modificative n°2 de l'exercice 2016 qui ont présenté les transferts entre le chapitre 11 et 65.

Concernant les autres principaux éléments, la municipalité a exprimé la volonté de maintenir à un niveau constant, à la fois les subventions aux associations, pour la troisième année consécutive alors que la Ville connaît actuellement des baisses de dotation, qui se traduisent au sein du budget primitif 2017 par une enveloppe de 292 000 € contre 295 000 € au budget primitif 2016 ce qui représente un écart de 1 % (écart concernant les subventions exceptionnelles 2016), mais également la tarification des services, qui comporte uniquement des modifications à la marge et enfin les taux de fiscalité locale.

Concernant les investissements (enveloppe de 4 300 000 €), les orientations sont celles présentées lors du DOB :

- la continuité de la requalification du centre-ville dont la réfection de la Place de l'Hôtel de Ville,
- les travaux de voirie dont la rue de la Fosse aux Loups et de l'avenue Foch,
- la poursuite de la reprise de la rue Théodore Deck,
- la poursuite des travaux de jalonnement et de signalisation,
- l'installation d'un second city park,
- la poursuite des travaux d'isolation et de mise aux normes des bâtiments (dont accessibilité),
- les travaux de modernisation de la médiathèque,
- la poursuite de l'aménagement du stade Throo,
- l'étude-diagnostic portant sur Notre-Dame,
- la remise en eau des places et endroits remarquables,
- l'engagement des travaux de réhabilitation de l'annexe Bucher,
- la poursuite des travaux sur les chemins du vignoble et de la trame verte, vers BUHL,
- le remplacement de certains matériels courants.

M. BRAUN retrace des modifications proposées concernant les autorisations de programme et les crédits de paiement.

Mme REMY souhaite que M. le Maire explique à l'assemblée ce que représente, la ligne 6188 (autres frais divers) qui lors de la commission finances et budgets a été désignée comme une ligne « fourre-tout » alors qu'elle représente 202 800 €.

M. LEVI-TOPAL, Directeur Général des Services, indique que le compte 6188 est essentiellement utilisé au niveau prévisionnel pour des opérations importantes, comme par exemple pour les animations de Noël Bleu, car la définition de la dépense n'est pas encore connue. Suivant qu'il s'agira d'une activité auprès d'un artiste ou d'une prestation de service directement auprès d'une entreprise, le compte qui sera utilisé et mandaté en cours d'exécution ne sera pas le même. Pour la visualisation, il est plus simple d'avoir un seul crédit en prévision, quitte à l'utiliser dans d'autres comptes en terme de consommation, plutôt que de le préventiler dans les autres comptes qui n'ont pas vocation à être globalisés sur une destination. Les destinations sont utilisées pour assurer le suivi au titre de la comptabilité analytique. Il souligne le fait que sur ce compte figure notamment le montant de 100 000 € concernant Noël Bleu, inscrit au budget primitif.

M. BRAUN propose que lors de la présentation du compte administratif 2016, le compte 6188 soit présenté en détail.

Mme REMY constate que les compte 6232 (fêtes et cérémonies) et 6257 (réceptions) sont deux comptes différents et souhaite en connaître les dissemblances.

M. LEVI-TOPAL, Directeur Général des Services, souligne qu'effectivement il existe certaines nuances assez subtiles mais néanmoins importantes entre ces deux comptes.

Mme REMY relève que les comptes 6261 (frais d'affranchissement) et 6262 (frais de télécommunications) comporte des montants importants (respectivement 29 000 € et 69 000 €), sur lesquels des économies pourraient peut-être être réalisées.

M. LEVI-TOPAL, Directeur Général des Services, indique que ces deux comptes sont particulièrement suivis. Un premier travail a été réalisé concernant les frais d'affranchissement en 2016 et qui va perdurer en 2017, l'objectif étant de supprimer une partie des courriers traditionnellement envoyés par voie postale pour les remplacer par des mails (invitations...), dans un second temps une négociation avec la poste sera engagée, afin de pouvoir bénéficier de tarifs bas dans le cadre des envois en nombre. Concernant plus particulièrement les frais de télécommunications, une consultation est en cours d'écriture. Suite aux contacts avec les différents opérateurs qui ont déjà eu lieu, ces frais devraient diminuer. Fin janvier 2017 une nouvelle consultation publique sera lancée.

Mme REMY aimerait qu'on lui confirme que le compte 6247 (transports collectifs) pour un montant de 51 000 € est destiné aux déplacements des enfants vers la cantine.

M. BRAUN précise qu'il s'agit bien du transport des élèves vers la cantine mais également lors de sorties scolaires.

Mme REMY souhaite savoir s'il s'agit d'une subvention, le montant n'ayant pas augmenté.

Mme DEHESTRU souligne qu'il s'agit du transport pour le périscolaire mais que ce montant englobe également des factures acquittées par la Ville.

M. LEVI-TOPAL, Directeur Général des Services, précise qu'il s'agit d'une enveloppe budgétaire qui n'a pas été modifiée, les besoins des services étant identiques.

M. le Maire clarifie le fait qu'il ne s'agit en rien d'une subvention.

Mme GODÉ relève que le compte 62876 (remboursement, frais à un GFP de rattachement) passe de 0 € en 2016 à 99 000 € pour 2017 et que le compte 6216 (personnel affecté par GFP de rattachement) passe de 0 € en 2016 à 47 000 € pour 2017, elle souhaite en connaître les raisons.

M. BRAUN indique qu'il s'agit de ce qui avait été décidé lors de la DM2 (Décision Modificative).

M. LEVI-TOPAL, Directeur Général des Services, précise que le GFP (Groupement à Fiscalité Propre) représente la CCRG. La Chambre Régionale des Comptes avait relevé, à juste titre, qu'un certain nombre de dépenses était constaté au chapitre 65 où normalement il est d'usage de bien vérifier les flux entre une collectivité et une autre collectivité, alors qu'il s'agissait simplement de l'achat d'une prestation de service, du type location de salle. Ces éléments ont été réaffectés, les salles, les

gymnases, les interventions pour les groupes qui vont à la piscine qui ont été mis sur le chapitre 011 et le salaire des bûcherons, quant à lui, est passé du 65 au 012. Le détail figure sur la DM2.

M. le Maire indique qu'il est plus judicieux de faire une comparaison entre le budget prévisionnel 2017 et la DM2.

M. METZGER souhaite avoir des explications quant à l'augmentation du compte 2315 (installation, matériel et outillage technique). Le montant prévu sur le budget 2017 étant de 2 732 000 € contre 1 194 000 € en 2016.

M. LEVI-TOPAL, Directeur Général des Services, spécifie qu'il s'agit du même principe. La ventilation entre les différents comptes 2315, 2313 ou 21 n'est que le résultat de la nature de la dépense qui va être prévue, plus on construit plus on est dans le 2315.

M. METZGER suppose donc que le compte 2315 (installation, matériel et outillage technique) est utilisé pour du matériel acheté par la Ville

M. LEVI-TOPAL, Directeur Général des Services, précise que dès lors qu'on utilise le chapitre 21, il s'agit de matériel et d'équipement que la Ville achète directement, alors que s'il s'agit du chapitre 23 une entreprise intervient.

M. METZGER relève que concernant l'autorisation de programme (AP) n°2016-21, il reste à réaliser 200 000 € sur 2017 et 128 000 € sur 2018, il mentionne le fait que cette AP concerne la piste d'athlétisme, l'aménagement du stade F. Throo et un terrain de football synthétique. Il souhaite savoir ce qui va être fait au Stade F. Throo avec l'enveloppe mentionnée.

M. le Maire précise qu'il n'y a pas de budget pour un terrain de football synthétique et qu'il s'agit d'aménagements au niveau du Stade F. Throo. Début 2017 les besoins seront définis, sachant que des arbitrages seront nécessaires. Il indique également que concernant la piste d'athlétisme le budget a été respecté.

M. BANNWARTH s'étonne du montant porté au chapitre 24 (produits des cessions immobilières) 7 185 €, car lors du conseil municipal du 17 novembre 2016 il était précisé que la cession des écoles des Remparts et Schlumberger est attendue pour 2017. Il souhaite savoir pourquoi cette vente a été envisagée dans le DOB, alors qu'elle ne figure pas, même de manière estimative, dans le budget primitif 2017.

M. le Maire indique que les ventes sont bien envisagées en 2017.

M. LEVI-TOPAL, Directeur Général des Services, indique qu'il y a toujours un décalage entre une volonté de vendre et la réalité technique qui consiste à aller jusqu'à la signature de l'acte et donc de percevoir le montant dû. Il s'agit simplement d'une mesure de prudence.

M. FACCHIN souhaite intervenir concernant les autorisations de programme. Il s'étonne qu'au mois de septembre 2016 une DM ait été proposée afin de modifier les autorisations de programme par exemple pour l'AP 2016-11 (requalification du Centre-Ville), qu'elle prévoyait un report de 95 000 € initialement prévu en 2017, sur 2016, que le crédit de paiement 2017 était de 2 025 000 € et qu'aujourd'hui il est prévu de reporter 505 000 € de 2017 vers 2019. Il souhaite connaître la teneur de ce montant.

M. BRAUN rappelle, concernant l'AP 2016-11 qui comprend l'acquisition totale Héberlé, qu'une délibération a été votée afin de passer cette opération à l'EPF d'Alsace alors qu'elle figurait encore dans l'autorisation de programme (budget général) et donc cette acquisition entrera à nouveau dans le budget général en 2019, de la même façon que ce qui concerne les abords du projet MEDIATOR, dont la rue du Centre.

M. FACCHIN revient sur l'AP 2016-41 (bâtiment), il s'étonne à nouveau du fait qu'au mois de septembre 2016, la majorité du conseil municipal avait décidé de diminuer les crédits de paiement de 40 000 € de 2017 vers 2016 et à ce jour il constate qu'il est prévu pour 2017 une augmentation de 300 000 €. Il émet des doutes sur la capacité de la mandature actuelle à maîtriser les dépenses et souhaite des explications.

M. BRAUN indique qu'il s'agit de chiffrages plus précis et que la volonté de la municipalité actuelle est d'être la plus transparente possible.

M. FACCHIN relève que ces changements interviennent à deux mois d'intervalle.

M. le Maire précise qu'il n'y a pas d'augmentation, il s'agit uniquement de programmation en fonction de l'avancement des travaux.

M. FACCHIN remet en cause la lisibilité de ces informations. Il passe ensuite à l'AP 2016-13 (aménagements urbains) et fait état d'un report de 492 € de 2017 vers 2019. Il souhaite connaître la nature des travaux qui seront réalisés avec un tel montant.

M. BRAUN indique qu'il n'aurait pas été nécessaire d'inscrire ce montant.

M. FACCHIN signifie que le fonctionnement des crédits de paiement est très mal maîtrisé.

M. LEVI-TOPAL, Directeur Général des Services, explique que, pour exemple le chapitre 041 (opérations patrimoniales), se constitue d'un montant de 35 508 €, ce dernier n'étant pas un chiffre rond, le seul moyen pour « ajuster » ce type de chiffre à été de mettre en parallèle le montant de 492 €.

M. FACCHIN conclut en insistant sur le fait que ce budget a été élaboré avec beaucoup d'incohérences. Il précise aussi que certains objectifs n'ont pas été atteints comme la réduction des charges à caractère général de 3 %, car ces charges augmentent, et que ce budget qui, à nouveau, propose de recourir à l'emprunt pour un montant de 2,2 millions d'Euros, montre que malgré les dividendes versés par CALEO (1,2 millions d'Euros en 2 ans) endette lourdement la Ville. Le groupe « Réussir GUEBWILLER » votera contre ce budget, en élus responsables et soucieux de l'avenir de GUEBWILLER.

M. le Maire indique qu'il y a tout de même 4,3 millions d'Euros d'investissement pour la Ville de GUEBWILLER et concernant les emprunts, il a bon espoir que ceux-ci vont être réduits.

Mme REMY relève que les dépenses des budgets annexes sont en sus de ce qui vient d'être présenté.

M. le Maire précise que les budgets annexes permettent d'avoir une meilleure vision des dépenses mais aussi des recettes liées à chaque budget.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré par 20 voix pour, 5 abstentions (Mme CHAVIGNY Marie-Noël (avec la procuration de M. MOSTEIRO Joffrey), M. SINGER Martial (avec la procuration de M. VOGT Guillaume), Mme ZAEPFEL Carole) et 8 voix contre (M. METZGER Marcel, Mme REMY Yolande, Mme FRANÇOIS Hélène, M. BANNWARTH José, M. RZENNO Patrick, M. FACCHIN Christian, Mme GODÉ Nadine, M. AULLEN Philippe) :

- **approuve le budget primitif 2017 du budget général, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 18 723 000 €, soit 12 019 000 € en section de fonctionnement et 6 704 000 € en section d'investissement ;**

- **adopte la révision n° 2 des crédits de paiement telle qu'elle figure dans le document ci-annexé faisant partie intégrante de la présente délibération ;**

- **autorise M. le Maire à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.**

---0---

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Ville de GUEBWILLER (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21680112600014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE SOULTZ FLORIVAL

M. 14

Budget primitif (projet de budget)

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement,
  - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).
(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 019 000,00	11 169 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 850 000,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	12 019 000,00	12 019 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 434 000,00	6 704 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 270 000,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	6 704 000,00	6 704 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	18 723 000,00	18 723 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 075 000,00	0,00	3 191 000,00	0,00	3 191 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 387 000,00	0,00	5 423 000,00	0,00	5 423 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 123 190,00	0,00	989 634,00	0,00	989 634,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	9 585 190,00	0,00	9 603 634,00	0,00	9 603 634,00
66	Charges financières	1 555 790,00	0,00	170 937,08	0,00	170 937,08
67	Charges exceptionnelles	17 352,00	0,00	17 352,00	0,00	17 352,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	11 208 332,00	0,00	9 841 923,08	0,00	9 841 923,08
023	*Virement à la section d'investissement (5)*	*954 000,00*		*1 552 000,00*	*0,00*	*1 552 000,00*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (5)*	*413 668,00*		*625 076,92*	*0,00*	*625 076,92*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	*1 367 668,00*		*2 177 076,92*	*0,00*	*2 177 076,92*
	TOTAL	12 576 000,00	0,00	12 019 000,00	0,00	12 019 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 019 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	50 272,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	580 410,00	0,00	574 200,00	0,00	574 200,00
73	Impôts et taxes	5 765 282,00	0,00	5 779 041,00	0,00	5 779 041,00
74	Dotations et participations	3 498 901,00	0,00	3 215 317,00	0,00	3 215 317,00
75	Autres produits de gestion courante	719 167,55	0,00	756 155,74	0,00	756 155,74
	Total des recettes de gestion courante	10 614 032,55	0,00	10 384 713,74	0,00	10 384 713,74
76	Produits financiers	416 456,00	0,00	602 674,26	0,00	602 674,26
77	Produits exceptionnels	48 600,00	0,00	48 100,00	0,00	48 100,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	665 193,45		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	11 744 282,00	0,00	11 035 488,00	0,00	11 035 488,00
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (5)*	*138 718,00*		*133 512,00*	*0,00*	*133 512,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	*138 718,00*		*133 512,00*	*0,00*	*133 512,00*
	TOTAL	11 883 000,00	0,00	11 169 000,00	0,00	11 169 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	850 000,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 019 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 043 664,92

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	32 000,00	0,00	123 672,00	0,00	123 672,00
204	Subventions d'équipement versées	20 828,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles	207 196,61	0,00	534 840,00	0,00	534 840,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 532 000,00	0,00	3 651 488,00	0,00	3 651 488,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 792 024,61	0,00	4 325 000,00	0,00	4 325 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	675 000,00	0,00	931 980,00	0,00	931 980,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	683 000,00	0,00	939 980,00	0,00	939 980,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 475 024,61	0,00	5 264 980,00	0,00	5 264 980,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*138 718,00*		*133 512,00*	*0,00*	*133 512,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*170 257,39*		*35 508,00*	*0,00*	*35 508,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	*308 975,39*		*169 020,00*	*0,00*	*169 020,00*
	TOTAL	3 784 000,00	0,00	5 434 000,00	0,00	5 434 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 270 000,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 704 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	303 000,00	0,00	503 630,08	0,00	503 630,08
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	1 533 000,00	0,00	2 206 000,00	0,00	2 206 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 836 000,00	0,00	2 709 630,08	0,00	2 709 630,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	310 084,61	0,00	487 000,00	0,00	487 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 127 000,00	0,00	1 270 000,00	0,00	1 270 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 990,00	0,00	16 600,00	0,00	16 600,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	90 000,00	0,00	7 185,00	0,00	7 185,00
	Total des recettes financières	1 537 074,61	0,00	1 781 785,00	0,00	1 781 785,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 373 074,61	0,00	4 491 415,08	0,00	4 491 415,08

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	*Virement de la sect° de fonctionnement (4)*	*954 000,00*		*1 552 000,00*	*0,00*	*1 552 000,00*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*413 668,00*		*625 076,92*	*0,00*	*625 076,92*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*170 257,39*		*35 508,00*	*0,00*	*35 508,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		*1 537 925,39*		*2 212 584,92*	*0,00*	*2 212 584,92*
TOTAL		4 911 000,00	0,00	6 704 000,00	0,00	6 704 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 704 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	2 043 564,92

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040.*

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 191 000,00		3 191 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 423 000,00		5 423 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	989 634,00		989 634,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	170 937,08	*0,00*	170 937,08
67	Charges exceptionnelles	17 352,00	*0,00*	17 352,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	*625 076,92*	625 076,92
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*1 552 000,00*	1 552 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		**9 841 923,08**	***2 177 076,92***	**12 019 000,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 019 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	*33 512,00*	33 512,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	931 980,00	*0,00*	931 980,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	123 672,00	*0,00*	123 672,00
204	Subventions d'équipement versées	15 000,00	*0,00*	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	534 840,00	*100 000,00*	634 840,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 651 488,00	*35 508,00*	3 686 996,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 000,00	*0,00*	8 000,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)*		*0,00*	0,00
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)*		*0,00*	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (5)*		*0,00*	0,00
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (5)*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		**5 264 980,00**	***169 020,00***	**5 434 000,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 270 000,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 704 000,00

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	60 000,00		60 000,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	574 200,00		574 200,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
72	*Production immobilisée*		*100 000,00*	100 000,00
73	Impôts et taxes	5 779 041,00		5 779 041,00
74	Dotations et participations	3 215 317,00		3 215 317,00
75	Autres produits de gestion courante	756 155,74	*0,00*	756 155,74
76	Produits financiers	602 674,26	*0,00*	602 674,26
77	Produits exceptionnels	48 100,00	*33 512,00*	81 612,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	**11 035 488,00**	***133 512,00***	**11 169 000,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	850 000,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 019 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	487 000,00	*0,00*	487 000,00
13	Subventions d'investissement	504 630,08	*0,00*	504 630,08
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	2 206 000,00	*0,00*	2 206 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	*35 508,00*	35 508,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	16 600,00	*0,00*	16 600,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*362 000,00*	362 000,00
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*263 076,92*	263 076,92
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (4)*		*0,00*	0,00
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (4)*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*		*1 552 000,00*	1 552 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	7 185,00		7 185,00
	Recettes d'investissement – Total	**3 221 415,08**	***2 212 584,92***	**5 434 000,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 270 000,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 704 000,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	3 075 000,00	3 191 000,00	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	690 900,00	690 900,00	0,00
60611	Eau et assainissement	70 000,00	70 000,00	0,00
60612	Energie - Electricité	520 000,00	520 000,00	0,00
60621	Combustibles	20,00	20,00	0,00
60622	Carburants	68 000,00	68 000,00	0,00
60623	Alimentation	6 600,00	6 600,00	0,00
60624	Produits de traitement	18 500,00	18 500,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	16 000,00	16 000,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	23 000,00	23 000,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	234 000,00	234 000,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	23 000,00	23 000,00	0,00
60636	Vêtements de travail	13 000,00	13 000,00	0,00
6064	Fournitures administratives	21 300,00	21 300,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	33 000,00	33 000,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	30 500,00	30 500,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	200,00	200,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	89 700,00	89 700,00	0,00
6132	Locations immobilières	700,00	700,00	0,00
6135	Locations mobilières	63 000,00	63 000,00	0,00
61521	Entretien terrains	20 000,00	20 000,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	44 000,00	44 000,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	60 000,00	55 000,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	5 000,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	50 000,00	50 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	20 000,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 000,00	15 000,00	0,00
6156	Maintenance	86 700,00	86 700,00	0,00
6161	Multirisques	62 000,00	34 900,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	27 100,00	0,00
617	Etudes et recherches	20 000,00	20 000,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	11 900,00	11 900,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	14 000,00	14 000,00	0,00
6188	Autres frais divers	202 800,00	202 800,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 800,00	3 800,00	0,00
6226	Honoraires	10 000,00	35 000,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	26 500,00	1 500,00	0,00
6231	Annonces et insertions	15 400,00	15 400,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	22 400,00	22 400,00	0,00
6233	Foires et expositions	41 600,00	41 600,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	55 000,00	55 000,00	0,00
6237	Publications	11 600,00	11 600,00	0,00
6238	Divers	5 000,00	2 000,00	0,00
6241	Transports de biens	2 000,00	2 000,00	0,00
6247	Transports collectifs	51 000,00	51 000,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	2 500,00	2 500,00	0,00
6256	Missions	1 500,00	1 500,00	0,00
6257	Réceptions	30 000,00	30 000,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	29 000,00	29 000,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	69 000,00	69 000,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	4 000,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	28 480,00	28 480,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	13 000,00	13 000,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	20 200,00	20 200,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	23 500,00	43 500,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	99 000,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	10 000,00	10 000,00	0,00
63512	Taxes foncières	68 000,00	68 000,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 300,00	1 300,00	0,00
6358	Autres droits	300,00	300,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 100,00	2 100,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 387 000,00	5 423 000,00	0,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	0,00	47 000,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	14 000,00	14 000,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	15 900,00	15 900,00	0,00
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	100,00	100,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	57 500,00	57 500,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	9 500,00	9 500,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 712 000,00	2 721 000,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	63 500,00	63 500,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	599 000,00	599 000,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	133 000,00	133 000,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	14 200,00	14 200,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	33 000,00	33 000,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	233 000,00	233 000,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	14 000,00	14 000,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	519 000,00	519 000,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	799 000,00	779 000,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	26 400,00	26 400,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	62 000,00	62 000,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	12 000,00	12 000,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	900,00	900,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	19 000,00	19 000,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	50 000,00	50 000,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 123 190,00	989 634,00	0,00
6531	Indemnités	159 098,00	156 598,00	0,00
6532	Frais de mission	1 500,00	4 000,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	12 081,00	12 081,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	10 977,00	10 977,00	0,00
6535	Formation	7 500,00	7 500,00	0,00
6536	Frais de représentation du maire	1 000,00	1 000,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	120,00	120,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	34 000,00	0,00
6553	Service d'incendie	237 037,00	239 500,00	0,00
65548	Autres contributions	221 000,00	59 300,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	24 800,00	24 800,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	147 200,00	147 200,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	350,00	350,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	295 327,00	292 008,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	200,00	200,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	9 585 190,00	9 603 634,00	0,00
66	Charges financières (b)	1 555 790,00	170 937,08	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 315 000,00	165 000,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	236 260,10	-5 097,86	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	4 385,61	6 500,00	0,00
665	Escomptes accordés	144,29	534,94	0,00
6688	Autres	0,00	4 000,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	17 352,00	17 352,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	500,00	500,00	0,00
6714	Bourses et prix	9 300,00	9 300,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	6 552,00	6 552,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	1 000,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	50 000,00	50 000,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	11 208 332,00	9 841 923,08	0,00
023	*Virement à la section d'investissement*	*954 000,00*	*1 552 000,00*	*0,00*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)*	*413 668,00*	*625 076,92*	*0,00*
6811	*Dot. amort. et prov. immos incorporelles*	*413 668,00*	*362 000,00*	*0,00*

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6862	*Dot. amort. charges financ. à répartir*	*0,00*	*263 076,92*	*0,00*
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		*1 367 668,00*	*2 177 076,92*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (10)*	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		*1 367 668,00*	*2 177 076,92*	*0,00*
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 576 000,00	12 019 000,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 019 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	41 337,68
Montant des ICNE de l'exercice N-1	46 435,54
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 097,86

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040.*
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	50 272,00	60 000,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 272,00	60 000,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	580 410,00	574 200,00	0,00
7022	Coupes de bois	121 410,00	120 000,00	0,00
7023	Menus produits forestiers	40 000,00	40 000,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	30 000,00	30 000,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	13 000,00	12 800,00	0,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	23 000,00	23 400,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	14 000,00	14 300,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	13 500,00	10 000,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	10 000,00	11 000,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	274 000,00	274 000,00	0,00
70688	Autres prestations de services	9 500,00	10 700,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	9 000,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	2 000,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	20 000,00	27 000,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 000,00	1 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 765 282,00	5 779 041,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 093 935,00	3 144 521,00	0,00
7321	Attribution de compensation	2 218 220,00	2 218 220,00	0,00
7323	F.N.G.I.R.	50 027,00	50 000,00	0,00
7336	Droits de place	26 000,00	26 000,00	0,00
7337	Droits de stationnement	20 000,00	15 000,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	4 300,00	4 300,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	180 000,00	169 000,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	2 800,00	2 000,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	170 000,00	150 000,00	0,00
74	Dotations et participations	3 498 901,00	3 215 317,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	1 464 910,00	1 229 825,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	418 814,00	0,00	0,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	898 829,00	1 021 399,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	0,00	289 893,00	0,00
74718	Autres participations Etat	245 544,00	256 000,00	0,00
7472	Participat° Régions	24 000,00	24 000,00	0,00
7473	Participat° Départements	17 000,00	17 000,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	11 500,00	11 500,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	186 000,00	170 000,00	0,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	26 304,00	26 000,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	65 000,00	64 000,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	31 000,00	33 800,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	15 000,00	9 900,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	95 000,00	62 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	719 167,55	756 155,74	0,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	376 131,65	368 985,36	0,00
752	Revenus des immeubles	338 000,00	383 000,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	3 800,00	3 800,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	1 235,90	370,38	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	10 614 032,55	10 384 713,74	0,00
76	Produits financiers (b)	416 456,00	602 674,26	0,00
761	Produits de participations	370 000,00	400 000,00	0,00
7621	Prod. immo. fin. - encaissées à échéance	956,00	952,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	500,00	500,00	0,00
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	0,00	199 522,26	0,00
7688	Autres	45 000,00	1 700,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	48 600,00	48 100,00	0,00
7713	Libéralités reçues	42 600,00	42 600,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	500,00	0,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
7788	Produits exceptionnels divers	5 500,00	5 000,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	665 193,45	0,00	0,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	665 193,45	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	11 744 282,00	11 035 488,00	0,00
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)*	*138 718,00*	*133 512,00*	*0,00*
722	*Immobilisations corporelles*	*100 000,00*	*100 000,00*	*0,00*
777	*Quote-part subv invest transf cpte résul*	*38 718,00*	*33 512,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (9)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*138 718,00*	*133 512,00*	*0,00*
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	11 883 000,00	11 169 000,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	850 000,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 019 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040.*
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	32 000,00	123 672,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	30 000,00	28 508,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	18 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 000,00	2 164,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	75 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	20 828,00	15 000,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	20 000,00	15 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	828,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	207 196,61	534 840,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	5 000,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	184 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	25 000,00	70 000,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	80 000,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	10 000,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	20 000,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	5 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	36 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	39 840,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	2 196,61	2 000,00	0,00
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musée	0,00	3 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	16 200,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	15 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	93 800,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	100 000,00	35 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 532 000,00	3 661 488,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 000 000,00	291 488,00	0,00
2313	Constructions	338 000,00	628 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 194 000,00	2 732 000,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 792 024,61	4 325 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	675 000,00	931 980,00	0,00
1641	Emprunts en euros	623 200,00	884 143,62	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	8 200,00	8 198,15	0,00
16873	Dettes - Départements	43 600,00	39 638,23	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 000,00	8 000,00	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	8 000,00	8 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	683 000,00	939 980,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	3 475 024,61	5 264 980,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (7)*	*138 718,00*	*133 512,00*	*0,00*
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	*38 718,00*	*33 512,00*	*0,00*
139151	*Sub. transf opte résult. GFP de rattach.*	*22 432,00*	*22 434,00*	*0,00*
13918	*Autres subventions d'équipement*	*16 286,00*	*11 078,00*	*0,00*
	Charges transférées (9)	*100 000,00*	*100 000,00*	*0,00*
21318	*Autres bâtiments publics*	*100 000,00*	*100 000,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*170 257,39*	*35 508,00*	*0,00*

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2183	*Matériel de bureau et informatique*	*2 160,00*	*0,00*	*0,00*
2312	*Agencements et aménagements de terrains*	*0,00*	*1 512,00*	*0,00*
2313	*Constructions*	*6 456,00*	*0,00*	*0,00*
2315	*Installat°, matériel et outillage techni*	*161 641,39*	*33 996,00*	*0,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*308 975,39*	*169 020,00*	*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 784 000,00	5 434 000,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	1 270 000,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 704 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	303 000,00	503 630,08	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	272 832,37	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	140 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	130 000,00	147 000,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	57 274,11	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	33 000,00	26 523,60	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 533 000,00	2 206 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 533 000,00	2 206 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 836 000,00	2 709 630,08	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 437 084,61	1 757 000,00	0,00
10222	FCTVA	270 000,00	460 000,00	0,00
10223	TLE	40 084,61	27 000,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 127 000,00	1 270 000,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	1 000,00	0,00
1388	Autres subventions non transférables	0,00	1 000,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 990,00	16 600,00	0,00
274	Prêts	390,00	5 700,00	0,00
276358	Créance Autres groupements	9 600,00	10 900,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	90 000,00	7 185,00	0,00
	Total des recettes financières	1 637 074,61	1 781 785,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	3 373 074,61	4 491 415,08	0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	*954 000,00*	*1 552 000,00*	*0,00*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)*	*413 668,00*	*625 076,92*	*0,00*
2802	*Frais liés à la réalisation des document*	*64 811,91*	*24 235,96*	*0,00*
28031	*Frais d'études*	*22 560,00*	*0,00*	*0,00*
28033	*Frais d'insertion*	*108,00*	*0,00*	*0,00*
280421	*Privé : Bien mobilier, matériel*	*4 214,82*	*0,00*	*0,00*
280422	*Privé : Bâtiments, installations*	*37 256,00*	*36 628,00*	*0,00*
28051	*Concessions et droits similaires*	*9 274,40*	*16 278,17*	*0,00*
28121	*Plantations d'arbres et d'arbustes*	*945,00*	*1 278,62*	*0,00*
28135	*Installations générales, agencements, ..*	*42 169,00*	*45 998,06*	*0,00*
281568	*Autres matériels, outillages incendie*	*7 795,00*	*6 652,00*	*0,00*
281571	*Matériel roulant*	*44 920,75*	*38 078,20*	*0,00*
281578	*Autre matériel et outillage de voirie*	*7 000,00*	*12 026,00*	*0,00*
28158	*Autres installat°, matériel et outillage*	*28 816,27*	*31 066,86*	*0,00*
28182	*Matériel de transport*	*37 086,00*	*37 086,00*	*0,00*
28183	*Matériel de bureau et informatique*	*37 121,49*	*34 927,48*	*0,00*
28184	*Mobilier*	*37 316,00*	*38 994,47*	*0,00*
28188	*Autres immo. corporelles*	*32 273,36*	*38 750,18*	*0,00*
4817	*Pénalités de renégociation de la dette*	*0,00*	*263 076,92*	*0,00*

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		*1 367 668,00*	*2 177 076,92*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (9)*	*170 257,39*	*35 508,00*	*0,00*
2031	*Frais d'études*	*167 238,00*	*32 808,00*	*0,00*
2033	*Frais d'insertion*	*3 019,39*	*2 700,00*	*0,00*
TOTAL RECETTES D'ORDRE		*1 537 925,39*	*2 212 584,92*	*0,00*
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 911 000,00	6 704 000,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 704 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R*I 040 = DF 042*.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D*I 041 = RI 041*.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES

IV
A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	939 980	489 800	0	0	372 000	291 488	0	0	215 000	2 956 712	0	5 264 980
- Equipements municipaux (2)		489 800	0	0	372 000	291 488	0	0	215 000	2 941 712	0	4 310 000
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	15 000	0	15 000
- Opérations financières	939 980											939 980
Dépenses d'ordre	133 512											169 020
Total dépenses de l'exercice	1 073 492	489 800	0	0	372 000	293 000	0	0	215 000	2 990 708	0	5 434 000
RAR N-1 et reports	1 270 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 270 000
Total cumulé dépenses d'investissement	2 343 492	489 800	0	0	372 000	293 000	0	0	215 000	2 990 708	0	6 704 000
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	6 184 686	30 000	0	30 000	5 500	372 248	0	0	200	81 366	0	6 704 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	6 184 686	30 000	0	30 000	5 500	372 248	0	0	200	81 366	0	6 704 000
FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	2 436 979	6 861 436	243 650	218 400	304 050	356 430	148 900	600 000	4 490	824 715	19 950	12 019 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	2 436 979	6 861 436	243 650	218 400	304 050	356 430	148 900	600 000	4 490	824 715	19 950	12 019 000
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	9 599 328	360 570	0	154 500	41 910	105 000	0	373 300	255 732	228 450	50 210	11 169 000
RAR N-1 et reports	850 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	850 000
Total cumulé recettes de fonctionnement	10 449 328	360 570	0	154 500	41 910	105 000	0	373 300	255 732	228 450	50 210	12 019 000

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
	INVESTISSEMENT												
	DEPENSES												
Total dépenses investissement		**1 073 492**	**489 800**	**0**	**0**	**372 000**	**293 000**	**0**	**0**	**215 000**	**2 990 708**	**0**	**5 434 000**
Dépenses réelles		939 980	489 800	0	0	372 000	291 488	0	0	215 000	2 956 712	0	5 264 980
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	931 980	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	931 980
18	Compta de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	40 000	0	0	53 000	0	0	0	0	30 672	0	123 672
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000	0	15 000
21	Immobilisations corporelles	0	86 800	0	0	269 000	0	0	0	0	179 040	0	534 840
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	363 000	0	0	50 000	291 488	0	0	215 000	2 732 000	0	3 651 488
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	8 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 000
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		*133 512*	*0*	*0*	*0*	*0*	*1 512*	*0*	*0*	*0*	*33 996*	*0*	*169 020*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*133 512*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*133 512*
041	*Opérations patrimoniales*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*1 512*	*0*	*0*	*0*	*33 996*	*0*	*35 508*
	RECETTES												
Total recettes investissement		**6 184 686**	**30 000**	**0**	**30 000**	**5 500**	**372 248**	**0**	**0**	**200**	**81 366**	**0**	**6 704 000**
Recettes réelles		4 007 609	30 000	0	30 000	5 500	370 736	0	0	200	47 370	0	4 491 415
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
024	Produits des cessions d'immobilisations	7 185	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 185
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 757 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 757 000
13	Subventions d'investissement	26 524	30 000	0	30 000	0	370 736	0	0	0	47 370	0	504 630
16	Emprunts et dettes assimilées	2 206 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 206 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	10 900	0	0	0	5 500	0	0	0	200	0	0	16 600
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		*2 177 077*	*0*	*0*	*0*	*0*	*1 512*	*0*	*0*	*0*	*33 996*	*0*	*2 212 585*
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	*1 552 000*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*1 552 000*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*625 077*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*625 077*
041	*Opérations patrimoniales*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*1 512*	*0*	*0*	*0*	*33 996*	*0*	*35 508*

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		**2 436 979**	**6 861 436**	**243 650**	**218 400**	**304 050**	**356 430**	**148 900**	**600 000**	**4 490**	**824 715**	**19 950**	**12 019 000**
Dépenses réelles		259 902	6 861 436	243 650	218 400	304 050	356 430	148 900	600 000	4 490	824 715	19 950	9 841 923
011	Charges à caractère général	4 000	1 269 950	0	199 490	150 200	242 130	1 700	600 000	0	706 080	17 450	3 191 000
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	5 366 000	0	0	0	10 000	0	0	0	47 000	0	5 423 000
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
65	Autres charges de gestion courante	34 000	215 634	243 650	18 910	153 850	98 300	147 200	0	4 490	71 100	2 500	989 634
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
66	Charges financières	170 402	0	0	0	0	0	0	0	0	535	0	170 937
67	Charges exceptionnelles	1 500	9 852	0	0	0	6 000	0	0	0	0	0	17 352
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		*2 177 077*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*2 177 077*
023	*Virement à la section d'investissement*	*1 552 000*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*1 552 000*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*625 077*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*625 077*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
						RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		**9 599 328**	**360 570**	**0**	**154 500**	**41 910**	**105 000**	**0**	**373 300**	**255 732**	**228 450**	**50 210**	**11 169 000**
Recettes réelles		9 465 816	360 570	0	154 500	41 910	105 000	0	373 300	255 732	228 450	50 210	11 035 488
013	Atténuations de charges	0	60 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 000
70	Produits des services, du domaine, vente	10 000	50 600	0	40 000	16 090	35 000	0	210 000	4 300	200 500	7 710	574 200
73	Impôts et taxes	5 738 041	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000	26 000	5 779 041
74	Dotations et participations	2 736 817	194 000	0	114 500	0	70 000	0	92 000	0	8 000	0	3 215 317
75	Autres produits de gestion courante	372 785	13 370	0	0	25 820	0	0	71 300	251 430	4 950	16 500	756 156
76	Produits financiers	602 672	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	602 674
77	Produits exceptionnels	5 500	42 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	48 100
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		*133 512*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*133 512*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*133 512*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*133 512*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		965 492,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		931 980,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	884 143,62	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	8 198,15	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	39 638,23	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		33 512,00	0,00
10...	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*33 512,00*	*0,00*
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	965 492,00	0,00	1 270 000,00	2 235 492,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 688 861,92	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		504 600,00	0,00
10222	FCTVA	460 000,00	0,00
10223	TLE	27 000,00	0,00
10224	Versements pour dépassement PLD	0,00	0,00
10225	Participation pour dépassement de COS	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	1 000,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	5 700,00	0,00
276358	Créance Autres groupements	10 900,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 184 261,92	0,00
15...	*Provisions pour risques et charges*		
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*
26...	*Participations et créances rattachées*		
27...	*Autres immobilisations financières*		
28...	*Amortissement des immobilisations*		
2802	*Frais liés à la réalisation des document*	*24 235,96*	*0,00*
28031	*Frais d'études*	*0,00*	*0,00*
28033	*Frais d'insertion*	*0,00*	*0,00*
280421	*Privé : Bien mobilier, matériel*	*0,00*	*0,00*
280422	*Privé : Bâtiments, installations*	*36 628,00*	*0,00*
28051	*Concessions et droits similaires*	*16 278,17*	*0,00*
28121	*Plantations d'arbres et d'arbustes*	*1 278,62*	*0,00*
28135	*Installations générales, agencements, ..*	*45 998,06*	*0,00*
281568	*Autres matériels, outillages incendie*	*6 652,00*	*0,00*
281571	*Matériel roulant*	*38 078,20*	*0,00*
281578	*Autre matériel et outillage de voirie*	*12 026,00*	*0,00*
28158	*Autres installat°, matériel et outillage*	*31 066,86*	*0,00*
28182	*Matériel de transport*	*37 086,00*	*0,00*
28183	*Matériel de bureau et informatique*	*34 927,48*	*0,00*
28184	*Mobilier*	*38 994,47*	*0,00*
28188	*Autres immo. corporelles*	*38 750,18*	*0,00*
29...	*Prov. pour dépréciat° immobilisations*		
39...	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours*		
481...	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		
4817	*Pénalités de renégociation de la dette*	*263 076,92*	*0,00*
49...	*Prov. dépréc. comptes de tiers*		
59...	*Prov. dépréc. comptes financiers*		
024	Produits des cessions d'immobilisations	7 185,00	0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	*1 552 000,00*	*0,00*

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV

Total ressources propres disponibles	2 688 861,92	0,00	0,00	1 270 000,00	3 958 861,92

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 235 492,00
Ressources propres disponibles	IV	3 958 861,92
Solde	V = IV – II (6)	1 723 369,92

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
			INVESTISSEMENT		
20421	URBA-20421-EP-814	Contribution obligatoire pour extensions du réseau public de distribution d'électricité	ERDF	Entreprise	15 000,00
			FONCTIONNEMENT		
657362	ADM-657362-520	Subvention de fonctionnement	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	Etablissement de droit public	147 200,00
6574	CULT-6574-DOM-33	Subvention de fonctionnement	Association de gestion du Centre Culturel des Dominicains	Association	75 000,00
6574	CULT-6574-CULTU-33	Subventions de fonctionnement	Associations culturelles de Guebwiller (DCM bénéficiaires courant de l'exercice)	Association	15 000,00
6574	CULT-6574-CULTU-33	Subvention de fonctionnement	Ecole de Musique de Guebwiller	Association	44 500,00
6574	CULT-6574-CULTU-33	Subvention de fonctionnement	Institut Européen des Arts Céramiques (IEAC)	Association	8 000,00
6574	CULT-6574-CULTU-33	Subvention de fonctionnement	Office Municipal des Affaires Culturelles (OMAC)	Association	5 000,00
6574	CULT-6574-CULTU-33	Subvention de fonctionnement	Associations (projets culturels forts) Bénéficiaires :délibération (s) au cours de l'exercice	Association	6 000,00
6574	CULT-6574-VIE-90	Subvention de fonctionnent	UMIH 68 Section de Guebwiller	Association	1 500,00
6574	ENS-6574-ECO-211	Subvention de fonctionnement	Association Marque Pages	Association	400,00
6574	ENS-6574-ECO-211	Projets pédagogiques Bénéficiaires : délibération (s) au cours de l'exercice	Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE)	Association	2 850,00
6574	ENS-6574-ECO-211	Subventions classes vertes	Associations centres de loisirs Bénéficiaires : délibération (s) au cours de l'exercice	Association	16 000,00
6574	ENS-6574-ECO-211	Actions de sensibilisation dans les écoles	Association Prévention Routière	Association	160,00
6574	ENS-6574-ECO-211	Subvention de fonctionnement	Association Cirk'O Markstein	Association	500,00
6574	FIN-6574-LOGEM-70	Subvention de fonctionnement	ADIL du Haut-Rhin	Association	1 590,00
6574	POP-6574-POPU-022	Subvention de fonctionnement	OMSPAC	Association	2 000,00
6574	RH-6574-ADM-020	Subvention de fonctionnement	Amicale du Personnel de la Ville de Guebwiller	Association	18 758,00
6574	RH-6574-POMP-113	Subvention de fonctionnement	Amicale des Sapeurs-Pompiers de Guebwiller	Association	3 050,00
6574	SPOR-6574-SPO-411	Subventions de fonctionnement	Associations de loisirs et de compétition Bénéficiaires : délibération (s) au cours de l'exercice	Association	66 000,00
6574	SPOR-6574-SPO-411	Aides pour l'organisation de manifestations	Clubs sportifs Bénéficiaires : délibération (s) au cours de l'exercice	Association	9 000,00
6574	SPOR-6574-SPO-411	Aides pour les écoles de sport	Clubs de sport Bénéficiaires : délibération (s) au cours de l'exercice	Association	5 000,00
6574	SPOR-6574-SPO-411	Aides aux sportifs méritants	Sportifs de haut niveau Bénéficiaires : délibération (s) au cours de l'exercice	Personne physique	3 000,00
6574	SPOR-6574-SPO-411	Aide pour l'organisation du Tour du Piémont	MJC de Buhl	Association	300,00
6574	SPOR-6574-SPO-411	Subvention de fonctionnement	Office Municipal des Sports (OMS)	Association	2 000,00
6574	SPOR-6574-SPO-411	Subvention de fonctionement	Centre Médico Sportif (OMS) de Guebwiller	Association	4 000,00
6574	VIE-6574-VIE-90	Subvention de fonctionnement	Comité des jumelages de la Ville de Guebwiller	Association	1 000,00
6574	CULT-65738-CULTU-33	Subvention de fonctionnement	Université de Haute Alsace	Etablissement de droit public	350,00
6574	COM-6574-MARKET-023	Opération "Journaliste d'un Jour"	L'ALSACE LE PAYS	Entreprise	2 400,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

	Montant des AP			Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N-1	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2016-11	4 200 000.00	0.00	4 200 000.00	1 095 000.00	1 520 000.00	580 000.00	1 005 000.00
2016-12	1 420 000.00	0.00	1 420 000.00	293 000.00	884 000.00	50 000.00	193 000.00
2016-13	82 000.00	0.00	82 000.00	53 000.00	28 508.00	0.00	492.00
2016-21	1 260 000.00	0.00	1 260 000.00	932 000.00	200 000.00	128 000.00	0.00
2016-22	200 000.00	0.00	200 000.00	107 000.00	93 000.00	0.00	0.00
2016-31	3 157 000.00	0.00	3 157 000.00	98 000.00	215 000.00	2 500 000.00	344 000.00
2016-41	2 040 000.00	0.00	2 040 000.00	290 000.00	920 000.00	630 000.00	200 000.00
2016-51	1 029 000.00	0.00	1 029 000.00	236 000.00	375 000.00	135 000.00	283 000.00
2016-61	500 000.00	0.00	500 000.00	100 000.00	125 000.00	100 000.00	175 000.00
	13 888 000.00		13 888 000.00	3 204 000.00	4 360 508.00	4 123 000.00	2 200 492.00
						13 888 000.00	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

BUDGET PRINCIPAL :

Autorisation de programme n° 2016-11 : Requalification du Centre-Ville

Opérations :

N° 111 Rue République et abords
N° 112 Entrée Ville Neuenburg
N° 113 Entrée Ville Gare

Crédits de Paiement							Financement prévisionnel	
N° AP	Montant	CP2016 pour mémoire	CP2017	CP2018	CP2019	CP2020	Nature	Montant
2016-11 modif n°1	4 200 000 €	1 095 000 €	2 025 000 €	580 000 €	500 000 €	0 €	Subventions	594 000 €
							FCTVA	660 000 €
							Autofinancemer	420 000 €
							Emprunt	2 526 000 €
modif n°2			-505 000 €		505 000 €		Subventions	
							FCTVA	
							Autofinancement	
							Emprunt	
BP 2017	4 200 000 €	1 095 000 €	1 520 000 €	580 000 €	1 005 000 €	0 €	Subventions	594 000 €
							FCTVA	660 000 €
							Autofinancemer	420 000 €
							Emprunt	2 526 000 €

Autorisation de programme n° 2016-12 : Voies et réseaux

Opérations :

N° 121 Accessibilité voirie
N° 122 Signalétique-Information urbaine
N° 123 Rue Fosse-aux-Loups
N° 124 Rue Théodore Deck
N° 125 Etudes-Aménagements voirie

Crédits de Paiement							Financement prévisionnel	
N° AP	Montant	CP2016 pour mémoire	CP2017	CP2018	CP2019	CP2020	Nature	Montant
2016-11 modif n°1	1 420 000 €	293 000 €	717 000 €	50 000 €	50 000 €	310 000 €	Subventions	95 000 €
							FCTVA	169 000 €
							Autofinancemer	142 000 €
							Emprunt	1 014 000 €
modif n°2			167 000 €			-167 000 €	Subventions	
							FCTVA	
							Autofinancement	
							Emprunt	
BP 2017	1 420 000 €	293 000 €	884 000 €	50 000 €	50 000 €	143 000 €	Subventions	95 000 €
							FCTVA	169 000 €
							Autofinancemer	142 000 €
							Emprunt	1 014 000 €

Autorisation de programme n° 2016-13 : Aménagements urbains

Opérations :

N° 131 Plan Local d'Urbanisme (PLU)
N° 132 : Acquisitions foncières

Crédits de Paiement							Financement prévisionnel	
N° AP	Montant	CP2016 pour mémoire	CP2017	CP2018	CP2019	CP2020	Nature	Montant
2016-11 modif n°1	82 000 €	53 000 €	29 000 €	0 €	0 €	0 €	Subventions	0 €
							FCTVA	13 000 €
							Autofinancemer	8 000 €
							Emprunt	61 000 €
modif n°2			-492 €		492 €		Subventions	
							FCTVA	
							Autofinancement	
							Emprunt	
BP 2017	82 000 €	53 000 €	28 508 €	0 €	492 €	0 €	Subventions	0 €
							FCTVA	13 000 €
							Autofinancemer	8 000 €
							Emprunt	61 000 €

Autorisation de programme n° 2016-21 : Equipements sportifs

Opérations :
N° 211 Piste d'athlétisme
N° 212 Aménagement stade Throo
N° 213 Terrain football synthétique

Crédits de Paiement							Financement prévisionnel	
N° AP	Montant	CP2016 pour mémoire	CP2017	CP2018	CP2019	CP2020	Nature	Montant
2016-11 modif n°1	1 260 000 €	932 000 €	198 000 €	130 000 €		0 €	Subventions	201 000 €
							FCTVA	196 000 €
							Autofinancemer	116 000 €
							Emprunt	747 000 €
modif n°2			2 000 €	-2 000 €			Subventions	223 000 €
							FCTVA	
							Autofinancement	
							Emprunt	-223 000 €
BP 2017	1 260 000 €	932 000 €	200 000 €	128 000 €	0 €	0 €	Subventions	424 000 €
							FCTVA	196 000 €
							Autofinancemer	116 000 €
							Emprunt	524 000 €

Autorisation de programme n° 2016-22 : Equipements Jeunesse

Opérations :
N° 221 City parks

Crédits de Paiement							Financement prévisionnel	
N° AP	Montant	CP2016 pour mémoire	CP2017	CP2018	CP2019	CP2020	Nature	Montant
2016-11 modif n°1	200 000 €	107 000 €	93 000 €	0 €	0 €	0 €	Subventions	0 €
							FCTVA	32 000 €
							Autofinancemer	20 000 €
							Emprunt	148 000 €
modif n°2							Subventions	
							FCTVA	
							Autofinancement	
							Emprunt	
BP 2017	200 000 €	107 000 €	93 000 €	0 €	0 €	0 €	Subventions	0 €
							FCTVA	32 000 €
							Autofinancemer	20 000 €
							Emprunt	148 000 €

Autorisation de programme n° 2016-31 : Ecoles

Opérations :
N° 311 Réhabilitation annexe Bucher

Crédits de Paiement							Financement prévisionnel	
N° AP	Montant	CP2016 pour mémoire	CP2017	CP2018	CP2019	CP2020	Nature	Montant
2016-11 modif n°1	3 157 000 €	98 000 €	192 000 €	2 500 000 €	367 000 €	0 €	Subventions	0 €
							FCTVA	496 000 €
							Autofinancemer	315 000 €
							Emprunt	2 346 000 €
modif n°2			23 000 €		-23 000 €		Subventions	
							FCTVA	
							Autofinancement	
							Emprunt	
BP 2017	3 157 000 €	98 000 €	215 000 €	2 500 000 €	344 000 €	0 €	Subventions	0 €
							FCTVA	496 000 €
							Autofinancemer	315 000 €
							Emprunt	2 346 000 €

Autorisation de programme n° 2016-41 : Bâtiments

Opérations :

N° 411	Accessibilité bâtiments	N° 413	Bâtiments remarquables
N° 412	Travaux économie énergie	N° 414	Etudes-Aménagements bâtiments

Crédits de Paiement							Financement prévisionnel	
N° AP	Montant	CP2016 pour mémoire	CP2017	CP2018	CP2019	CP2020	Nature	Montant
2016-11 modif n°1	2 040 000 €	290 000 €	620 000 €	630 000 €	350 000 €	150 000 €	Subventions	247 000 €
							FCTVA	293 000 €
							Autofinancemer	204 000 €
							Emprunt	1 296 000 €
modif n°2			300 000 €		-200 000 €	-100 000 €	Subventions	
							FCTVA	
							Autofinancement	
							Emprunt	
BP 2017	2 040 000 €	290 000 €	920 000 €	630 000 €	150 000 €	50 000 €	Subventions	247 000 €
							FCTVA	293 000 €
							Autofinancemer	204 000 €
							Emprunt	1 296 000 €

Autorisation de programme n° 2016-51 : Cadre de vie-Attractivité-Tourisme

Opérations :

N° 511	Liaisons douces	N° 513	Embellissement urbain
N° 512	Chemins ruraux	N° 514	Environnement et qualité de vie

Crédits de Paiement							Financement prévisionnel	
N° AP	Montant	CP2016 pour mémoire	CP2017	CP2018	CP2019	CP2020	Nature	Montant
2016-11 modif n°1	1 029 000 €	236 000 €	173 000 €	135 000 €	405 000 €	80 000 €	Subventions	71 000 €
							FCTVA	152 000 €
							Autofinancemer	101 000 €
							Emprunt	705 000 €
modif n°2			202 000 €		-202 000 €		Subventions	
							FCTVA	
							Autofinancement	
							Emprunt	
BP 2017	1 029 000 €	236 000 €	375 000 €	135 000 €	203 000 €	80 000 €	Subventions	71 000 €
							FCTVA	152 000 €
							Autofinancemer	101 000 €
							Emprunt	705 000 €

Autorisation de programme n° 2016-61 : Moyens des services

Opérations :

N° 611 Equipements des services

Crédits de Paiement							Financement prévisionnel	
N° AP	Montant	CP2016 pour mémoire	CP2017	CP2018	CP2019	CP2020	Nature	Montant
2016-11 modif n°1	500 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	Subventions	0 €
							FCTVA	60 000 €
							Autofinancemer	50 000 €
							Amortissements	390 000 €
modif n°2			25 000 €		-10 000 €	-15 000 €	Subventions	
							FCTVA	
							Autofinancement	
							Amortissements	
BP 2017	500 000 €	100 000 €	125 000 €	100 000 €	90 000 €	85 000 €	Subventions	0 €
							FCTVA	60 000 €
							Autofinancemer	50 000 €
							Amortissements	390 000 €

BUDGET PRINCIPAL

Crédits de Paiement							Financement prévisionnel	
N° AP	Montant	CP2016 pour mémoire	CP2017	CP2018	CP2019	CP2020	Nature	Montant
2016-11 modif n°1	13 888 000 €	3 204 000 €	4 147 000 €	4 125 000 €	1 772 000 €	640 000 €	Subventions	1 208 000 €
							FCTVA	2 071 000 €
							Autofinancemer	1 376 000 €
							Emprunt	8 843 000 €
							Amortissements	390 000 €
modif n°2			213 508 €	-2 000 €	70 492 €	-282 000 €	Subventions	223 000 €
							FCTVA	
							Autofinancement	
							Emprunt	-223 000 €
							Amortissements	
BP 2017	13 888 000 €	3 204 000 €	4 360 508 €	4 123 000 €	1 842 492 €	358 000 €	Subventions	1 431 000 €
							FCTVA	2 071 000 €
							Autofinancemer	1 376 000 €
							Emprunt	8 620 000 €
							Amortissements	390 000 €

N°9 - 12/2016

BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES – BUDGET PRIMITIF 2017

Rapporteur : M. Daniel BRAUN, premier adjoint, adjointe aux finances.

Le budget de l'exercice 2017 du budget annexe du Service extérieur des pompes funèbres est équilibré en dépenses et en recettes à 11 849,63 €.

Il porte exclusivement :

- en recettes de fonctionnement à la reprise anticipée du résultat de clôture estimé 2016,
- en dépenses de fonctionnement à des charges à caractère général et financières (titres annulés sur exercices antérieurs).

Aucune dépense ni recette d'investissement ne figure dans ce budget.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **approuve le budget primitif 2017 ci-annexé du budget annexe des pompes funèbres qui s'équilibre globalement à 11 849,63 €, soit à 11 849,63 € en section de fonctionnement et 0 € en section d'investissement ;**
- **autorise M. le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

---0---

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21680112600139	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune Ville de GUEBWILLER

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE SOULTZ FLORIVAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : BUDGET POMPES FUNEBRES (2)

ANNEE 2017

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).
(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 849,63	0,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
REPORTS	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 11 849,63
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	11 849,63	11 849,63

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	11 849,63	11 849,63

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	700,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion des services		**12 700,00**	**0,00**	**6 000,00**	**0,00**	**6 000,00**
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	300,00	0,00	5 849,63	0,00	5 849,63
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		**13 000,00**	**0,00**	**11 849,63**	**0,00**	**11 849,63**
023	*Virement à la section d'investissement (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		**13 000,00**	**0,00**	**11 849,63**	**0,00**	**11 849,63**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 849,63

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 150,37	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		**1 150,37**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		**1 150,37**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre d'exploitation		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		**1 150,37**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	11 849,63

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 849,63

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45...	**Total des opérations pour compte de tiers (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Total des dépenses réelles d'investissement	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45...	**Total des opérations pour le compte de tiers (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Total des recettes réelles d'investissement	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
021	*Virement de la section d'exploitation (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des recettes d'ordre d'investissement	***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00

(1) cf. Modalités de vote 1.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040.*

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 000,00		5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00
66	Charges financières	0,00	*0,00*	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 849,63	*0,00*	5 849,63
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	*0,00*	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*0,00*	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	**11 849,63**	***0,00***	**11 849,63**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 849,63

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	*0,00*	0,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciation des immobilisations*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	*0,00*	0,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	11 849,63

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 849,63

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	*0,00*	0,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	*0,00*	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciation des immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*		*0,00*	0,00
	Recettes d'investissement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	**Charges à caractère général (5) (6)**	3 000,00	5 000,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	500,00	2 000,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	3 000,00	0,00
6287	Remboursements de frais	2 000,00	0,00	0,00
012	**Charges de personnel, frais assimilés**	9 000,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	9 000,00	0,00	0,00
014	**Atténuations de produits (7)**	0,00	0,00	0,00
65	**Autres charges de gestion courante**	700,00	1 000,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	700,00	1 000,00	0,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	12 700,00	6 000,00	0,00
66	**Charges financières (b) (8)**	0,00	0,00	0,00
67	**Charges exceptionnelles (c)**	300,00	5 849,63	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	300,00	5 849,63	0,00
68	**Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)**	0,00	0,00	0,00
69	**Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)**	0,00	0,00	0,00
022	**Dépenses imprévues (f)**	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	13 000,00	11 849,63	0,00
023	***Virement à la section d'investissement***	*0,00*	*0,00*	*0,00*
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)***	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	***Opérat° ordre intérieur de la section***	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	13 000,00	11 849,63	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 849,63

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 150,37	0,00	0,00
706	Prestations de services	1 150,37	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	1 150,37	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	1 150,37	0,00	0,00
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (8)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 150,37	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	11 849,63

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 849,63

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.*
(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Reprises sur autofinancement antérieur	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Charges transférées	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (9)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042.*
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R*I 040 = DE 042*.
(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D*I 041 = RI 041*.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

N°10 - 12/2016

BUDGET ANNEXE DE LA GENDARMERIE – BUDGET PRIMITIF 2017

Rapporteur : M. Claude MULLER, conseiller municipal délégué, en charge de l'urbanisme et des grands projets.

Le budget de l'exercice 2017 du budget annexe de la gendarmerie est équilibré en dépenses et en recettes à 2 770 000,00 €.

Il comporte :

- en recettes d'investissement :
  - une subvention de 100 000 € de l'Etat au titre de la DETR 2016 pour l'acquisition du terrain,
  - un emprunt à hauteur de 2 670 000 €,
- en dépenses d'investissement :
  - la reprise anticipée du déficit estimé 2016 pour un montant de 435 617,87 €,
  - l'inscription d'un crédit de 15 000 € au chapitre 20 « immobilisations incorporelles » pour les frais d'insertion des consultations dans le cadre des marchés publics et les frais d'études des futurs réseaux,
  - l'inscription d'un crédit de 2 319 382,13 € au chapitre 23 « immobilisations en cours » pour les travaux.

Aucune dépense ni recette de fonctionnement ne figure dans ce budget.

M. FACCHIN souhaite connaître la durée du prêt.

M. LEVI-TOPAL, Directeur Général des Services, indique que la durée du prêt doit être absolument calculée sur la partie du loyer qui doit être effectivement perçue et sur le reliquat qui restera par rapport à l'ensemble des subventions qui auront été perçues.
A ce jour sont certains :
- les 18% de l'Etat,
- le versement au titre de la DETR d'une somme de 105 000 € pour l'achat du terrain,
- une notification de versement au titre de la DETR d'un montant de 400 000 € pour la première partie.

En attente, une demande de subvention pour la seconde partie de la gendarmerie, c'est-à-dire les logements, afin de faire le bilan total du montant restant à financer. Ce montant sera alors défini en terme de durée par rapport au montant du loyer et de sorte que le montant du loyer couvre le montant de l'annuité.

M. le Maire indique que le loyer est capé sur les 9 premières années (6% du plafond), par la suite une négociation sera très certainement engagée.

M. FACCHIN souhaite que M. le Maire lui confirme que le bail est de 9 ans.

M. le Maire explique qu'il y aura un premier bail de 9 ans (période d'engagement de l'Etat).

M. FACCHIN, après avoir pris quelques renseignements auprès d'autres communes, comme SOULTZ ou encore THANN, se dit inquiet quant au respect des délais de versement des loyers par l'Etat, ce qui impacterait le budget de la Ville.

M. FACCHIN estime le montant des emprunts à environ 7,3 millions d'Euros (sur 2 ans) et souhaite vivement que l'Etat tienne les délais de remboursement pour le bon équilibre du budget. Il constate qu'entre le prêt et les engagements il y a environ une dette par habitant de 600 €

M. le Maire spécifie que c'est bien le loyer qui va payer la gendarmerie et non le contribuable.

M. METZGER indique que sur le budget primitif 2016 il y avait une AP concernant la gendarmerie et souligne qu'elle n'apparaît plus.

M. le Maire précise que depuis un budget annexe gendarmerie a été créé et que tout a été intégré dans ce dernier.

M. METZGER a constaté qu'un montant de 2 700 000 € a été alloué pour des travaux et souhaite en connaître les orientations.

M. MULLER précise que le permis de construire a été soumis avec un peu de retard, suite à un problème avec les ABF (Architectes des Bâtiments de France), dès que le permis sera approuvé, la construction pourra démarrer, vers le 4ème trimestre 2017.

M. le Maire précise que le budget est surtout destiné à payer les avances aux entreprises qui seront retenues.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **approuve le budget primitif 2017 ci-annexé du budget annexe gendarmerie qui s'équilibre globalement à 2 770 000 €, soit à 0 € en section de fonctionnement et à 2 770 000 € en section d'investissement ;**

- **autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.**

---0---

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Ville de GUEBWILLER (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 21680112600154

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE SOULTZ FLORIVAL

M. 14

Budget primitif (projet de budget)

voté par nature

BUDGET : BUDGET GENDARMERIE (3)

ANNEE 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ....., du .....).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	0,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 334 382,13	2 770 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 435 617,87	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 770 000,00	2 770 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 770 000,00	2 770 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
023	*Virement à la section d'investissement (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	213 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	489 000,00	0,00	2 319 382,13	0,00	2 319 382,13
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	**710 000,00**	**0,00**	**2 334 382,13**	**0,00**	**2 334 382,13**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45...	**Total des opé. pour compte de tiers (8)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Total des dépenses réelles d'investissement	**710 000,00**	**0,00**	**2 334 382,13**	**0,00**	**2 334 382,13**
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL	**710 000,00**	**0,00**	**2 334 382,13**	**0,00**	**2 334 382,13**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	435 617,87

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 770 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	105 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	605 000,00	0,00	2 670 000,00	0,00	2 670 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	**710 000,00**	**0,00**	**2 770 000,00**	**0,00**	**2 770 000,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45...	**Total des opé. pour le compte de tiers (8)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Total des recettes réelles d'investissement	**710 000,00**	**0,00**	**2 770 000,00**	**0,00**	**2 770 000,00**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	*Virement de la sect° de fonctionnement (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL	710 000,00	0,00	2 770 000,00	0,00	2 770 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 770 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	0,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV.A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040.*

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	*0,00*	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	*0,00*	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	*0,00*	0,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*0,00*	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		**0,00**	***0,00***	**0,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	15 000,00	*0,00*	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 319 382,13	*0,00*	2 319 382,13
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)*		*0,00*	0,00
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)*		*0,00*	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (5)*		*0,00*	0,00
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (5)*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		**2 334 382,13**	***0,00***	**2 334 382,13**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	435 617,87

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 770 000,00

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	*0,00*	0,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	*0,00*	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement	100 000,00	*0,00*	100 000,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	2 670 000,00	*0,00*	2 670 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*0,00*	0,00
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (4)*		*0,00*	0,00
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (4)*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*		*0,00*	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	**2 770 000,00**	***0,00***	**2 770 000,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 770 000,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		0,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		0,00	0,00	0,00
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (10)*	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		*0,00*	*0,00*	*0,00*
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	0,00	0,00	0,00
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (9)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040.*
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	8 000,00	15 000,00	0,00
2031	Frais d'études	3 000,00	10 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	213 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	213 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	489 000,00	2 319 382,13	0,00
2313	Constructions	489 000,00	2 319 382,13	0,00
	Total des dépenses d'équipement	710 000,00	2 334 382,13	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	710 000,00	2 334 382,13	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (7)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Charges transférées (9)	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	710 000,00	2 334 382,13	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	435 617,87

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 770 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042.*
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	105 000,00	100 000,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	105 000,00	100 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	605 000,00	2 670 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	605 000,00	2 670 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	710 000,00	2 770 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	710 000,00	2 770 000,00	0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (9)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	710 000,00	2 770 000,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 770 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042.*
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	0	0	2 334 382	0	0	0	0	0	0	0	0	2 334 382
- Equipements municipaux (2)		0	2 334 382	0	0	0	0	0	0	0	0	2 334 382
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											0
Total dépenses de l'exercice	0	0	2 334 382	0	0	0	0	0	0	0	0	2 334 382
RAR N-1 et reports	0	0	435 618	0	0	0	0	0	0	0	0	435 618
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	2 770 000	0	0	0	0	0	0	0	0	2 770 000
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0	0	2 770 000	0	0	0	0	0	0	0	0	2 770 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	0	0	2 770 000	0	0	0	0	0	0	0	0	2 770 000
FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
	INVESTISSEMENT												
	DEPENSES												
Total dépenses investissement		0	0	2 334 382	0	0	0	0	0	0	0	0	2 334 382
Dépenses réelles		0	0	2 334 382	0	0	0	0	0	0	0	0	2 334 382
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	2 319 382	0	0	0	0	0	0	0	0	2 319 382
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
041	*Opérations patrimoniales*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
	RECETTES												
Total recettes investissement		0	0	2 770 000	0	0	0	0	0	0	0	0	2 770 000
Recettes réelles		0	0	2 770 000	0	0	0	0	0	0	0	0	2 770 000
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	2 670 000	0	0	0	0	0	0	0	0	2 670 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
041	*Opérations patrimoniales*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
023	*Virement à la section d'investissement*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*

						RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

N°11 - 12/2016

BUDGET ANNEXE REHABILITATION FRICHES – BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2017

Rapporteur : M. Claude MULLER, conseiller municipal délégué, en charge de l'urbanisme et des grands projets.

Le budget de l'exercice 2017 du budget annexe de réhabilitation des friches est équilibré en dépenses et en recettes à 642 374,52 €.

Il comporte :

- en recettes de fonctionnement la vente de terrains et une participation à une étude,
- en dépenses de fonctionnement des crédits pour la réalisation d'études et la participation à EUROPAN (délibération du 23 juin 2016),
- en dépenses d'investissement la reprise anticipée du déficit 2016 estimé à 66 187,26 €,
- les écritures d'ordre budgétaire d'équilibre des deux sections.

M. FACCHIN relève un montant de 176 187,26 € au compte 70 (produits de services, domaines et ventes diverses) et souhaite savoir à quoi cela correspond.

M. LEVI-TOPAL, Directeur Général des Services, indique que le principe du budget des friches veut qu'à terme, l'ensemble des droits à construire soit cédé et pour l'instant la Ville se trouve dans le cadre d'un budget primitif qui nécessairement doit s'équilibrer en dépenses et en recettes. Le budget des friches, comme n'importe quel budget de stock pour une création de lotissement ou autres, vit sa vie en étant naturellement déficitaire jusqu'à la fin de l'opération, c'est-à-dire jusqu'au moment où seront constatées l'ensemble des cessions qui auront été réalisées. Dans un tel schéma, compte-tenu de la présence et de la demande d'intervention d'entreprises de type CITIVIA pour accompagner la commune dans ce montage, cela passera par la présentation en conseil municipal d'un projet de signature de concession d'aménagement pour lequel l'intégralité des dépenses et des recettes sera présentée et c'est à ce moment qu'il sera possible de répondre aux modalités de financement de l'opération.

M. FACCHIN souhaite savoir si le montant de 60 000 € en dotation et participations est bien relatif à la participation au concours EUROPAN.

M. LEVI-TOPAL, Directeur Général des Services, spécifie qu'EUROPAN est une dépense et qu'aucune recette n'est associée.

M. FACCHIN souligne qu'une étude avait déjà été faite pour les friches dans laquelle était prévue une école, il souhaite savoir s'il est possible de soumettre cette idée à EUROPAN.

M. MULLER précise que l'étude dont parle M. FACCHIN servait à vérifier si les données pour le PLU correspondaient bien, puis certaines propositions d'aménagement ont été réceptionnées et l'une des possibilités était effectivement d'y implanter une école. Il indique qu'EUROPAN est un concours de jeunes architectes à qui on présente une situation donnée, en fonction de cela ces architectes présentent des propositions, puis il y aura lieu de faire un recoupement entre lesdites propositions et celles de la Ville.

M. FACCHIN suppose donc que le projet d'école reste d'actualité. Il souhaite savoir si l'étude concernant les sondages, pour 25 000 €, a été faite.

M. MULLER souligne que de manière générale une étude est actuellement en cours sur l'ensemble du site NSC, qui est faite par NSC et les sondages sont inclus.

M. FACCHIN indique que le groupe « Réussir GUEBWILLER » votera contre cette délibération.

M. le Maire espère que lorsque les projets démarreront sur les friches, le groupe « Réussir GUEBWILLER » y adhérera plus favorablement.

M. FACCHIN précise que si M. le Maire arrive à réaliser tous les projets annoncés, c'est avec plaisir qu'il votera pour lui s'il devait à nouveau être candidat et qu'il le rejoindra peut-être sur sa liste.

Mme CHAVIGNY souhaite une précision, concernant Noël Bleu, le sujet lancé étant les concours. Elle a cru remarquer que la communication faite autour de cet événement n'est pas réalisée par le prestataire ayant obtenu le marché de la communication, elle souhaite savoir si un concours avait été organisé.

M. LEVI-TOPAL, Directeur Général des Services, précise qu'il n'y a pas eu de nouvelles consultations concernant le marché de la communication, en revanche le code des marchés publics permet, même s'il y a un marché, sur une opération particulière de s'en extraire s'il y a des difficultés notamment en terme de délais, de rendu...Pour une opération ponctuelle cela est tout à fait admis.

M. le Maire précise que ce marché sera remis en consultation et il souhaite plus de souplesse.

Mme CHAVIGNY relève le fait que le marché actuel s'achève au 31 décembre 2016, la Ville au 1er janvier 2017 n'a donc plus d'agence de communication, plus d'imprimeur et plus d'agence WEB.

M. le Maire indique que les opérations de communication sont bien programmées donc il n'y a pas d'urgence.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré par 20 voix pour, 5 abstentions (Mme CHAVIGNY Marie-Noël (avec la procuration de M. MOSTEIRO Joffrey), M. SINGER Martial (avec la procuration de M. VOGT Guillaume), Mme ZAEPFEL Carole) et 8 voix contre (M. METZGER Marcel, Mme REMY Yolande, Mme FRANÇOIS Hélène, M. BANNWARTH José, M. RZENNO Patrick, M. FACCHIN Christian, Mme GODÉ Nadine, M. AULLEN Philippe) :

- **approuve le budget primitif 2017 ci-annexé du budget annexe réhabilitation friches qui s'équilibre globalement à 642 374,52 €, soit à 406 187,26 € en section de fonctionnement et 236 187,26 € en section d'investissement ;**

- **autorise M. le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

---0---

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Ville de GUEBWILLER (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 21680112600162

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE SOULTZ FLORIVAL

M. 14

Budget primitif (projet de budget)

voté par nature

BUDGET : BUDGET REHABILITATION FRICHES (3)

ANNEE 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).
(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	406 187,26	406 187,26
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	406 187,26	406 187,26

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	170 000,00	236 187,26
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 66 187,26	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	236 187,26	236 187,26

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	642 374,52	642 374,52

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	120 000,00	0,00	170 000,00	0,00	170 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	120 000,00	0,00	170 000,00	0,00	170 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	120 000,00	0,00	170 000,00	0,00	170 000,00
023	*Virement à la section d'investissement (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (5)*	*120 000,00*		*236 187,26*	*0,00*	*236 187,26*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	*120 000,00*		*236 187,26*	*0,00*	*236 187,26*
	TOTAL	240 000,00	0,00	406 187,26	0,00	406 187,26

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	406 187,26

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	60 000,00	0,00	176 187,26	0,00	176 187,26
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	120 000,00	0,00	236 187,26	0,00	236 187,26
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	120 000,00	0,00	236 187,26	0,00	236 187,26
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (5)*	*120 000,00*		*170 000,00*	*0,00*	*170 000,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	*120 000,00*		*170 000,00*	*0,00*	*170 000,00*
	TOTAL	240 000,00	0,00	406 187,26	0,00	406 187,26

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	406 187,26

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	66 187,26

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*120 000,00*		*170 000,00*	*0,00*	*170 000,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	***120 000,00***		***170 000,00***	***0,00***	***170 000,00***
	TOTAL	120 000,00	0,00	170 000,00	0,00	170 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	66 187,26

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	236 187,26

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	*Virement de la sect° de fonctionnement (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*120 000,00*		*236 187,26*	*0,00*	*236 187,26*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***120 000,00***		***236 187,26***	***0,00***	***236 187,26***
TOTAL		**120 000,00**	**0,00**	**236 187,26**	**0,00**	**236 187,26**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	236 187,26

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	66 187,26

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040.*

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	170 000,00		170 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	*0,00*	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	*0,00*	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	*0,00*	0,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*236 187,26*	236 187,26
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*0,00*	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		**170 000,00**	***236 187,26***	**406 187,26**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	406 187,26

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)*		*0,00*	0,00
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)*		*0,00*	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (5)*		*0,00*	0,00
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (5)*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*170 000,00*	170 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		**0,00**	***170 000,00***	**170 000,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	66 187,26

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	236 187,26

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	176 187,26		176 187,26
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*170 000,00*	170 000,00
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	60 000,00		60 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	*0,00*	0,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	*0,00*	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	**236 187,26**	***170 000,00***	**406 187,26**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	406 187,26

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	*0,00*	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*0,00*	0,00
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (4)*		*0,00*	0,00
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (4)*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*236 187,26*	236 187,26
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*		*0,00*	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	**0,00**	***236 187,26***	**236 187,26**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	236 187,26

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	120 000,00	170 000,00	0,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	120 000,00	170 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		120 000,00	170 000,00	0,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		120 000,00	170 000,00	0,00
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)*	*120 000,00*	*236 187,26*	*0,00*
71351	*Variat° stocks de produits (hors terrain*	*60 000,00*	*0,00*	*0,00*
71355	*Variat° stocks terrains aménagés*	*60 000,00*	*236 187,26*	*0,00*
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		*120 000,00*	*236 187,26*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (10)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		*120 000,00*	*236 187,26*	*0,00*
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		240 000,00	406 187,26	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	406 187,26

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040.*
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	60 000,00	176 187,26	0,00
7015	Ventes de terrains aménagés	60 000,00	176 187,26	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	60 000,00	60 000,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	60 000,00	60 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	120 000,00	236 187,26	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	120 000,00	236 187,26	0,00
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)*	*120 000,00*	*170 000,00*	*0,00*
7133	*Variat° en-cours de production biens*	*120 000,00*	*170 000,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (9)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*120 000,00*	*170 000,00*	*0,00*
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	240 000,00	406 187,26	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	406 187,26

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040.*
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (7)*	*120 000,00*	*170 000,00*	*0,00*
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Charges transférées (9)	*120 000,00*	*170 000,00*	*0,00*
3354	*Etudes et prestations de services*	*120 000,00*	*170 000,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*120 000,00*	*170 000,00*	*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	120 000,00	170 000,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	66 187,26

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	236 187,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)*	*120 000,00*	*236 187,26*	*0,00*
3551	*Produits finis (hors terrains aménagés)*	*60 000,00*	*0,00*	*0,00*
3555	*Terrains aménagés*	*60 000,00*	*236 187,26*	*0,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	*120 000,00*	*236 187,26*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (9)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	*120 000,00*	*236 187,26*	*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	120 000,00	236 187,26	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	236 187,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042.*
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

N°12 - 12/2016

AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (Ad'Ap)
AUTORISATION

Rapporteur : M. Claude MULLER, conseiller municipal délégué, en charge de l'urbanisme et des grands projets.

La loi Handicap n°2005-102 du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, portait obligation de mettre en accessibilité tous les Etablissements Recevant du Public (ERP) et Installations Ouvertes au Public (IOP) avant le 1er janvier 2015.

L'objectif n'étant pas atteint, le législateur a donné la possibilité de surseoir aux obligations et d'éviter des sanctions financières en proposant des délais supplémentaires.

La loi n°2014-789 du 10 juillet 2014, habilitant le Gouvernement à adopter des mesures législatives pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées, a introduit les conditions dans lesquelles peut être prorogé le délai de mise en accessibilité en créant l'Agenda d'Accessibilité Programmée.

L'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées et son décret d'application publié le 6 novembre 2014, définissent les modalités de souscription de l'Ad'Ap, son utilisation et son suivi par les autorités publiques. L'agenda d'accessibilité programmée permet de bénéficier d'un temps complémentaire, variable selon la catégorie de l'ERP et les difficultés rencontrées, afin de poursuivre les travaux de mise en accessibilité au-delà du 27 septembre 2015.

L'arrêté du 27 avril 2015 relatif aux conditions d'octroi d'une ou deux périodes supplémentaires et à la demande de prorogation des délais de dépôt et d'exécution pour les agendas d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public, a également introduit la possibilité de demander la prorogation des délais de dépôt et d'exécution pour les agendas d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des ERP et des IOP.

Ainsi, compte tenu de l'évolution du patrimoine et des difficultés financières, la Ville de GUEBWILLER a déposé en septembre 2015 une demande de prorogation du délai de dépôt de l'Ad'Ap pour 3 ans et celle-ci a été accordée pour 6 bâtiments par arrêté préfectoral en date du 1er février 2016.

L'Ad'Ap a été élaboré pendant l'année 2016. Un projet d'Ad'Ap a été exposé, le 6 juin 2016, à titre informatif, à la Commission Communale d'Accessibilité, qui n'a pas fait d'observations particulières.

L'Ad'Ap ci-joint annexé présente un planning pluriannuel de réalisation des travaux pour un montant estimé de 980 000 euros TTC sur une période déterminée limitée globale de 9 ans.

L'Ad'Ap a été soumis pour avis à la Commission Communale d'Accessibilité de Guebwiller le 6 décembre 2016 et à la Commission Municipale Economie, Urbanisme et Tourisme le 7 décembre 2016.

M. AULLEN précise qu'au budget général un emprunt de 2,2 millions d'Euros a été inscrit alors que concernant l'accessibilité M. le Maire évoque des difficultés financières. Il suppose donc que les travaux sur le parvis de l'Hôtel de Ville sont prioritaires et que l'accessibilité passe donc au second plan, c'est une question de choix mais qui est regrettable. Il évoque notamment les difficultés à la Cave Dîmière, pour les personnes à mobilité réduite, alors qu'il s'agit de la seule salle qui peut être louée pour des concerts, des expositions ou encore des marchés de Noël, elle est tout simplement

inaccessible (salle + sanitaires). Sa mise en conformité pour les personnes à mobilité réduite est remise à 2024. Il s'interroge sur l'urgence donnée aux différents projets.

M. le Maire entend bien l'avis donné par M. AULLEN, mais il précise que ce sont des choix. Il souligne que dans l'accessibilité il n'y a pas que les bâtiments, il y a aussi les lieux publics sur lesquels il faut agir, le parvis sera conçu pour intégrer les problèmes de circulation des personnes à mobilité réduite.

M. MULLER souligne que le parvis de l'Hôtel de Ville sera modifié en 2017 et qu'une partie des travaux concerne l'accessibilité.

M. AULLEN souhaite savoir pourquoi reporter les travaux à la Cave Dîmière alors que la priorité devrait être mise sur l'accessibilité des ERP (Etablissements Recevant du Public) et des bâtiments publics plus particulièrement.

M. le Maire souligne qu'il s'agit de l'avis de M. AULLEN. Il précise que ce bâtiment est très ancien et qu'il est très difficile de mettre en conformité ce type de lieu. Il s'agit d'une question d'arbitrage et de définition des priorités.

Mme REMY indique qu'il y a une place PMR (Personnes à Mobilité Réduite), rue de la Monnaie qui d'après elle n'est pas bien située, car le cheminement pour se rendre en Ville se trouve de l'autre côté de la route.

M. TOGNI précise qu'il n'est pas possible de mettre une place PMR à n'importe quel endroit, elle doit avoir un calibrage spécifique et obligatoire et de l'autre côté cela n'était pas possible.

Mme REMY souligne qu'il y a six places en face.

M. TOGNI précise n'avoir jamais eu de retour négatif concernant cette place.

Mme REMY indique à M. le Maire que l'installation qui se trouve devant la Mairie, sur la Place, qui émane de la CCRG (Communauté de Communes de la Région de GUEBWILLER) semble dangereuse eu égard à sa forme.

Mme REMY souligne que l'association DEFI va très bientôt emménager dans des locaux à SOULTZ et ainsi laisser libre une partie des locaux de l'ancienne gare, elle souhaite savoir ce que va devenir cet ensemble et s'il est prévu de le mettre en accessibilité.

M. le Maire précise que pour le moment il n'y a pas de projet précis, mais que si cela devait être un arrêt pour le tram-train, ce bâtiment pourrait devenir une salle d'attente chauffée. Il rappelle qu'il s'agit d'un bâtiment remarquable et stratégique de la Ville, une affectation lui sera trouvée en temps et en heure.

Mme REMY rappelle que ce bâtiment contient notamment encore un logement avec des locataires.

M. le Maire souligne qu'effectivement il a eu l'occasion de visiter le logement et que ce bâtiment est dans un état lamentable, aucun entretien ayant été fait depuis de nombreuses années.

M. TOGNI précise que vu l'état du logement il serait opportun de proposer au locataire actuel un relogement, avec son accord.

M. AULLEN souhaite savoir si le dossier du train connaît des avancées.

M. le Maire signifie à M. AULLEN qu'il était à une réunion où on lui a bien expliqué qu'un bureau d'études y travaille, il n'y a rien de nouveau à ce sujet depuis cette réunion.

M. BANNWARTH souligne que la mandature actuelle prolonge le dépavage rue de la République, amorcé par la mandature précédente ce qui est une bonne chose eu égard au problème de mobilité de certaines personnes. Cependant pour accéder à la rue de la République, certains pourront utiliser la trame verte, mais d'autres, habitant de l'autre côté (rue Théodore Deck) et notamment rue de la Commanderie, où les trottoirs sont devenus une voie de circulation et de slalom au niveau des

véhicules, rencontre de réelles difficultés. Il n'est pas possible de limiter une politique d'accessibilité à la seule circulation de la rue de la République et cela devient urgent.

M. le Maire précise qu'il n'est pas possible non plus de limiter cette politique d'accessibilité à la trame verte. Il rappelle que la législation sur l'accessibilité date de 2005.

M. TOGNI relève que les autres municipalités n'ont rien fait concernant l'accessibilité.

M. BANNWARTH souligne que le théâtre a fait l'objet une mise en accessibilité sous la mandature précédente et que le patrimoine a été entretenu.

M. MULLER précise qu'il y a 49 km de voirie en mauvais voire en très mauvais état et s'étonne du fait que certaines choses soient demandées notamment par le groupe « Réussir GUEBWILLER » alors que ce même groupe vote contre les programmes d'investissement.

M. BANNWARTH précise qu'il s'agit d'une question de priorités qui a priori ne sont pas les mêmes entre les différents groupes. Il souligne que la priorité pour la mandature actuelle reste la rue de la République.

M. le Maire indique qu'il s'agit d'un des premiers projets. Cependant il y en a d'autres, comme la mise en accessibilité des écoles et leur modernisation.

M. MULLER signale qu'il s'agit d'un projet et non d'une priorité et relate les différents projets déjà réalisés ou en cours comme la piste d'athlétisme, le stade F. Throo ou encore la rue de la Fosse aux Loups.

M. BANNWARTH précise que ces projets avaient été engagés par la mandature précédente.

M. MULLER spécifie que rien n'avait été engagé.

M. FACCHIN indique qu'il est certain qu'une chose sera réalisée par cette mandature, c'est le surendettement de la commune, il évoque la probabilité que d'ici peu la dette par habitant sera de 1 800 € voire 2 000 €.

M. le Maire indique que ces calculs sont faux mais surtout que la Ville ne sera pas en surendettement.

Mme ROULOT indique que le Théâtre a certes été refait, cependant la rampe d'accessibilité n'est pas pratique.

M. AULLEN tient à préciser que la commission accessibilité ne s'est pas souvent réunie sous l'ancienne mandature, alors que la Présidente était Mme DEHESTRU.

Mme DEHESTRU indique que ce n'est pas la présidente d'une commission qui décide des investissements et qui réunit les services.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré par 25 voix pour et 8 abstentions (M. METZGER Marcel, Mme REMY Yolande, Mme FRANÇOIS Hélène, M. BANNWARTH José, M. RZENNO Patrick, M. FACCHIN Christian, Mme GODÉ Nadine, M. AULLEN Philippe) :

- **adopte l'Agenda d'Accessibilité Programmée sur 9 ans tel que présenté en annexe ;**
- **autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout acte ou document s'y rapportant et à déposer la demande d'Agenda d'Accessibilité Programmée auprès de la Préfecture.**

---0---

AD'AP - VILLE DE GUEBWILLER

nov-16

Calendrier des actions et crédits de paiement en K€

		Catégorie et type de l'établissement	Année de construction	Adresse	Fermeture prévue	Février 2016 : Accord prorogation dépôt Ad'AP	année 1 2016	année 2 2017	année 3 2018	année 4 2019	année 5 2020	année 6 2021	année 7 2022	année 8 2023	année 9 2024	
ECOLES																
8	Ecole St Exupéry - 4 cl Mat.	5 R	1991	2 rue du Chemin Noir		Accord prorogation dépôt Ad'AP	AT déposé	10								10
7	Ecole Jeanne Bucher - 5 cl El.	5 R	1974	4 rue du Chemin Noir		Accord prorogation dépôt Ad'AP			10							10
15	Ecole Storck - 10 cl - 2 Mat. - 8 El et Prim	4 R	1889	28 rue de l'Eglise		Accord prorogation dépôt Ad'AP			dépôt Ad'AP							
9	Ecole Freyhof - 6 cl - El et prim	4 R	ancien	3 place Lecocq	Fermeture											
10	Ecole Charles Klenzl - 4 cl - Mat	4 R	1899	2 rue Jean Moulin	Fermeture											
14	Ecole Schlumberger - 6 cl - El et Prim.	5 R	ancien	2 rue des Francs	Fermeture											
11	Ecole Magenta - 4 cl - Mat .	5 R	1901	106 rue Théodore Deck	Fermeture											
12	Ecole Rabzunft - 6 cl - El et Prim.	4 R	ancien	10 rue des Vignerons	Fermeture											
13	Ecole des Remparts - 2 cl - Mat.	4 R	ancien	13 rue des Chanoines	Fermeture											
17	Annexe Ecole Maternelle Klenzl	5	1980	14 rue Charles Klenzl	Fermeture											
ETABLISSEMENTS SPORTIFS							2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
20	Gymnase Robert Facchin	5 X	récent	14 rue Théodore Deck		Accord prorogation dépôt Ad'AP			dépôt Ad'AP							
18	Stade THROO - vestiaires	5	récent	route d'Issenheim		Accord prorogation dépôt Ad'AP			dépôt Ad'AP							
19	Stade Heissenstein - vestiaires	5	1932	rue du Stade		Accord prorogation dépôt Ad'AP			dépôt Ad'AP							
ETS ADMINISTRATIFS ET ATELIERS MUNICIPAUX							2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1	Mairie 1 MH	5 W	1514	73 rue de la République			MOE	100								100
2	Mairie 2		ancien	73 rue de la République			MOE									
3	Mairie 3		1586	73 rue de la République			MOE									
ETS SOCIOCULTURELS							2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
26	Médiathèque	5 S	1997	2 rue des Chanoines			MOE	180								180
6	Espace Jeunesse	5 L(P)	2002	3A Chemin Noir						10						10
28	Théatre municipal	3 L	ancien	51 rue des Chanoines						40						40
29	Salle 1860	3 X (L)	1905	25 rue de Reims										70		70
5	Maison des associations	4 L	1788	1 rue de la République										50		50
24	Maison Ritter	4 R(LXM)	1598	12 rue du Maréchal Joffre											40	40
27	Musée du Florival MH	5 S	1766	1 rue du 4 février									MOE		100	100
23	Cave Dimière	3 TL	ancien	place du marché									MOE		150	150
25	Maison Schranck	5 WS	1555	5-7 place St Léger											10	10
38	Périscolaire - Villa Lepavec	4 R	1911	16 rue Charles Klenzl	Fermeture											
AUTRES ETS ou EQUIPEMENTS							2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
36	13 rue des Alliés : 2 cabinets médicaux		1950	13 rue des Alliés				55								55 hors VRD 50 à prévoir en VRD
	Epicerie solidaire	5 M		10 rue de la Monnaie				15								15
16	Annexe Pierre Bucher	4	Ancien	2 rue du Dr Pierre Bucher			MOE									budget investissement Ecoles
39	Chapelle du Saehring MH	5	1618	route de Colmar							3					3
33	Sanitaire et bureaux Cimetiere		ancien	route de Colmar							4					4
35	Eglise Saint Léger MH	3 V	1585	Place St Léger							3					3
34	Eglise Notre Dame MH	3 V	1785	Place Jeanne d'Arc					MOE			20	50			70
4	Bâtiment Inspection	5	ancien	rue du Moulin	cf Projet Ecole Storck					MOE						budget investissement Ecoles
41	Presbytère Saint Léger			Place St Léger	cf Projet Ecole Storck					MOE						budget investissement Ecoles
31	Ancienne gare	5 M	1870	avenue Foch	Destination à déterminer											
	Caléo bureau	5	1985	7 route de Colmar											10	10
30	Club Billiard 147 m²	5P	ancien	25 rue Maréchal De Lattre de Tassigny										5	50	50
32	Ex-Bibliothèque	5 W	1893	125 rue Théodore Deck	Fermeture											
22	Cinéma du Florival désaffecté	4 L	1864	9 rue de l'ancien Hôpital	A démolir											
						Total Travaux		360	10	50	10	20	50	120	360	980
						Total		430							estimation	
					pour mémoire	Budget pluriannuel K€	25	255	50	50	50					hors investissement
						Total		430								

MH Monument historique

Etudes

Travaux

Direction des Ressources Humaines

N°13 - 12/2016

PERSONNEL DES SERVICES MUNICIPAUX
TABLEAU DES EFFECTIFS
CREATION DE POSTES

Rapporteur : M. Daniel BRAUN, 1er adjoint au maire.

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services, et de modifier le tableau des emplois pour permettre les avancements de grade et les promotions internes.

La commune emploie des agents territoriaux spécialisés (Atsem) affectés aux écoles maternelles et dont la mission est d'assister le personnel enseignant, d'accueillir et d'accompagner les enfants dans leurs gestes du quotidien, de préparer les ateliers pédagogiques et d'entretenir le matériel.

Une Atsem a été déclarée inapte, de manière définitive, à ses fonctions d'Atsem, par le service de santé au travail. Il convient donc de procéder à un nouveau recrutement et pour ce faire, il est proposé la création d'un poste d'adjoint technique territorial, à temps non complet (25,35/35ème), à compter du 1er janvier 2017.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **approuve la création, à compter du 1er janvier 2017, d'un poste d'adjoint technique territorial, à temps non complet (25,35/35ème) ;**

- **modifie le tableau des effectifs en conséquence.**

---0---

Direction des Services Techniques
Service Environnement et Cadre de Vie

N°14 - 12/2016

FORET COMMUNALE – ETAT PREVISIONNEL DES COUPES
ET PROGRAMME DE TRAVAUX POUR L'ANNEE 2017

Rapporteur : Mme Nadine McEVOY, adjointe au maire chargée du développement touristique, de l'environnement et des déplacements.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2544-10-1 ;
VU la Charte de la forêt communale signée le 16 octobre 2003, modifiée le 15 septembre 2005, et notamment son article 12 ;
VU l'arrêté d'Aménagement forestier n° 9/2005 ;
VU la délibération 14 octobre 2016 par l'Office National des Forêts (ONF), Agence de Colmar – Unité Territoriale GUEBWILLER/SOULTZ, portant sur l'exploitation de la forêt communale pour l'exercice 2017 ;

Le conseil municipal est appelé à approuver l'état prévisionnel des coupes ainsi que le programme des travaux à réaliser dans la forêt communale, proposé chaque année par l'Office National des Forêts.

Le programme proposé pour 2017 tient compte des orientations retenues dans le plan de gestion : Révision d'Aménagement 2003 – 2022. L'ONF a prévu que des travaux strictement nécessaires pour assurer la pérennité de la forêt communale.

Il est précisé que l'état d'assiette des coupes proposé pour l'année 2017, a été approuvé par délibération du conseil municipal le 17 décembre 2015 (voir tableau I).

Pour arriver à l'équilibre budgétaire, il est proposé de ne retenir que les actions patrimoniales les plus importantes (voir tableau des travaux patrimoniaux).

I. PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION - ETAT DE PREVISION DES COUPES

- **Recette** des bois façonnés			**132 110 € HT**
- **Dépenses Totales HT :** réparties comme suit		**92 949 € HT**	
- Débardage et de câblage H.T.	27 140 €		
- Maîtrise d'œuvre ONF (Honoraires)	7 395 €		
- Assistance à la gestion de la main d'œuvre (payée à la CCRG)	2 077 €		
- Autres dépenses (équipement sécurité, cotisation CAAA)	2 077 €		
- Dépenses d'abattage et façonnage (Salaires et charges patronales pour les bûcherons)	41 540 €		
- Dépenses d'abattage et de façonnage (Travaux entreprises)	12 720 €		
Soit une valeur nette, estimée, des produits (**RECETTES)**			**39 161 € HT**

II PROGRAMME DE TRAVAUX PATRIMONIAUX

- **DEPENSES HT :** réparties comme suit :		**38 163 € HT**
- SALAIRES BUCHERONS (2) (charges patronales incluses)	21 682 €	
- Travaux entreprises (fauchage, entretien fossés...)	10 586 €	
- Maîtrise d'œuvre ONF (Honoraires)	3 727 €	
- Assistance à la gestion de la main d'œuvre (payée à la CCRG)	1 084 €	
- Achat fournitures	542 €	
- Equipement de sécurité	542 €	

Il apparaît un solde prévisionnel positif de 998 €. Le budget retenu est donc équilibré.

M. BANNWARTH s'étonne que la municipalité ait demandé à l'ONF une réduction sensible de l'entretien courant de la forêt, il n'avait encore jamais été question de cela au cours des mandatures où il avait siégé. Il relève que la forêt est un patrimoine très important de la Ville tant pour ses habitants que pour les touristes, il s'agit de petites économies, alors qu'un entretien régulier et courant de la forêt permet d'éviter de gros travaux ultérieurs. Afin d'équilibrer les recettes forestières y étaient intégrées les revenus de la chasse.

M. le Maire précise qu'une discussion à ce sujet a eu lieu avec l'ONF, afin d'avoir un budget forêt équilibré, il s'agit d'un choix.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **accepte le programme des travaux d'exploitation - état de prévision des coupes et le programme de travaux patrimoniaux présentés par l'Office National des Forêts pour l'année 2017 en forêt communale :**
  - **pour un total de recettes de 132 110 € HT**
  - **pour un total de dépenses de 131 112 € HT**
- **décide l'exécution des travaux correspondants ;**
- **demande l'inscription des crédits correspondants à ce programme de travaux au budget primitif 2017 ;**

- accepte de consacrer 1% de la masse salariale à la formation professionnelle des bûcherons communaux ;

- accepte la répartition des coupes de bois façonnés ;

- donne son accord pour la vente de gré à gré dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement des produits proposés ;

- donne son accord pour que ces bois soient vendus dans le cadre d'une vente groupée ;

- donne mandat à M. le Maire, ou à son représentant, sur le projet final de contrat qui sera proposé par l'ONF ;

- habilite M. le Maire, ou son suppléant, à signer et à approuver par voie de conventions ou de devis sa réalisation dans la limite des moyens ouverts.

---0---

Agence de COLMAR
Unité Territoriale : Guebwiller/Soultz
Triage(s) de Guebwiller - Orschwihr

Votre interlocuteur : M. P. SPRAUEL
Tel : 03 89 74 97 84

PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION - ETAT DE PREVISION DES COUPES

FORET COMMUNALE - GUEBWILLER - Année 2017

COUPES A FACONNER (PREVISIONS)

PARCELLES	BOIS D'OEUVRE		BOIS D'INDUSTRIE BOIS DE FEU				VOLUME NON FACONNE		VOLUME TOTAL	RECETTE BRUTE HT (€)	DEPENSES D'EXPLOITATION PREVUES (hors honoraires) en € HT			RECETTE NETTE PREVISIONNELLE hors honoraires HT (€)
	Feuillus	Résineux	Bois d'industrie Feuillus	Bois d'industrie Résineux	Chauffage						Abattage et façonnage		Débardage	
											En régie	A l'entreprise		
	m3	m3	m3	m3	m3	(stères)	m3	(stères)	m3	(A)	(B)	(C)	(E)	A-(B+C+E)
17.AB	8	121	80						208	11 250	4 590		2 300	4 360
28.A	23	207	220						451	21 620	9 920		4 960	6 740
29.AB	10	218	209						437	21 560	9 630		4 820	7 110
49.A6	21	444	82		30	43			578	32 870		12 720	6 360	13 790
52.IV	4	95	35						134	7 600	2 960		1 480	3 160
52.R	44	422	130						596	33 910	13 120		6 560	14 230
chablis		60							60	3 300	1 320		660	1 320
Sous-Total	110	1568	756		30	43			2465	132 110	41 540	12 720	27 140	50 710

COUPES EN VENTE SUR PIED (PREVISIONS)

PARCELLES	BOIS D'ŒUVRE		BOIS D'INDUSTRIE BOIS DE FEU (y compris rémanents)		VOLUME TOTAL	RECETTE NETTE PREVISIONNELLE HT
	Feuillus m3	Résineux m3	Feuillus m3	Résineux m3	m3	
Total						

VENTILATION DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES BOIS FACONNES (€)

Dépenses HT d'abattage et de façonnage en régie communale :		Dépenses HT de débardage et de câblage	27 140
Salaires + charges ouvriers :	29 049	Honoraires	7 449
Charges patronales (43 %) :	12 491	Assistance à la gestion de la main d'oeuvre HT	2 077
Total :	41 540	Autres dépenses HT (€)	2 077
Dépenses HT d'abattage et de façonnage à l'entreprise :	12 720		
Total dépenses HT d'abattage et de façonnage :	54 260		
Frais totaux d'exploitation (HT)	93 003	BILAN NET PREVISIONNEL HT (€)	39 107
TVA sur les frais d'exploitation :	6 307		

Observations : Autres dépenses : cotisation CAAA et équipement de sécurité.

J'ai l'honneur de vous transmettre l'état de prévision des coupes de votre forêt, proposé par MM. SCHLEIFFER & MULLER

Le Conseil Municipal accepte la répartition des coupes entre bois façonnés et bois sur pied.
En application du paragraphe 2.2.1 du règlement des ventes de gré à gré de l'ONF, il donne son accord pour la vente de gré à gré dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement des produits proposés en annexe. En application de l'article L.144.1.1 d code forestier, il donne également son accord pour que ces bois soient vendus dans le cadre d'une vente groupée. Conformément à cet article, l'ONF reversera à la commune la part des produits nets encaissés qui lui revient, à proportion de la quotité mise en vente, déduction faite des frais de recouvrement, dont le montant est fixé à 1% des sommes recouvrées. Le Conseil Municipal donne mandat au Maire pour donner son accord sur le projet final de contrat qui sera présenté par l'ONF. La commune s'engage à assurer la bonne exécution du contrat dès lors que cet accord aura été donné.

A Guebwiller le 14 octobre 2016 A le

Le Responsable de l' Unité Territoriale
Pierre SPRAUEL

Le Maire,

VILLE DE GUEBWILLER

Agence de COLMAR
Unité Territoriale : Guebwiller/Soultz
Triage(s) de Guebwiller - Orschwihr

Votre interlocuteur :	M. P. SPRAUEL
Tel :	03 89 74 97 84

PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION
ETAT DE PREVISION DES COUPES

REPARTITION BOIS FACONNES EN CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT OU VENTES PUBLIQUES

PRODUITS	PARCELLES CONCERNEES	VOLUMES PROPOSES DANS LE CADRE DES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT (m3)	OBSERVATIONS
Bois d'œuvre Sapin Pectiné/Epicéa	Parcelles figurant à l'EPC	1320	
Bois d'œuvre Pin Sylvestre		163	
Bois d'oeuvre DOUGLAS		85	
Bois d'oeuvre HETRE		50	
Bois d'industrie feuillus		756	
Bois d'industrie Résineux			
Bois énergie			

La commune donne délégation à l'ONF pour accepter les conditions financières des contrats dans lesquels ses bois seront placés, dans le respect des mandats de négociation donnés par le comité national des ventes de bois communales.

L'ensemble des volumes vendus en contrat le sont dans le cadre du dispositif de ventes groupées, prévoyant le reversement des sommes perçues par l'ONF après déduction des frais, fixés à 1 % des sommes recouvrées .

Date :
signature

Office National des Forêts
EPIC. RCS Paris B662043116
Siège : 2 avenue de Saint-Mandé
75570 Paris cedex 12
Tél. 01 40 19 58 00

Programme d'actions pour l'année 2017
PRO-17-68208-001/3660

FORÊT COMMUNALE de GUEBWILLER

Office National des Forêts AGENCE DE COLMAR UT GUEBWILLER/SOULTZ 13, rue du Docteur Bucher 68500 GUEBWILLER Tél : 03 89 74 97 84	**Destinataire** Monsieur le Maire COMMUNE de GUEBWILLER 73 RUE DE LA REPUBLIQUE BP 159 68503 GUEBWILLER CEDEX

Veuillez trouver ci-dessous en application de l'article D 214-21 du Code Forestier, le programme d'actions préconisé pour la gestion durable de votre patrimoine forestier.
Ce programme est conforme au document d'aménagement de votre forêt et aux engagements de l'ONF liés à la norme ISO 14001. Les prestations sont à réaliser conformément aux engagements du Règlement National des Travaux et Services Forestiers (RNTSF).

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)
TRAVAUX DE MAINTENANCE - PARCELLAIRE			
☐ Entretien du périmètre Localisation : Tr. Orschwihr Recherche limites et bornes, mise en peinture	6 300,00	MLI	
☐ Entretien du périmètre Localisation : Tr. Ax - parc. prévus à l'EA 2017 : 17,28,29,45,52 Recherche limites et bornes , mise en peinture et fourniture	8 000,00	MLI	
☐ Entretien du parcellaire Localisation : Tr. Orschwihr - EA 2018 Ouverture limites	800,00	MLI	
Sous-total			**3 230,00 € HT**
TRAVAUX DE PLANTATION / REGENERATION			
☐ Travaux préalables à la régénération : préparation du sol Localisation : 40 Tr. Orschwihr	0,20	HA	
☐ Travaux préalables à la régénération : préparation du sol Localisation : 52.R Tr. Ax - Accueil de 125 plants de Douglas	0,02	HA	
☐ Fourniture de plants de sapin pectiné Localisation : 40 Tr. Orschwihr	50,00	PL	
☐ Régénération par plantation : mise en place des plants Localisation : 40 Tr. Orschwihr	50,00	PL	
☐ Fourniture de plants de douglas Localisation : 52.R Tr. Ax	125,00	PL	
☐ Régénération par plantation : mise en place des plants Localisation : 52.R Tr. Ax - Mise en place de 125 plants de Douglas en godet	125,00	PL	
Sous-total			**2 080,00 € HT**
TRAVAUX SYLVICOLES			
☐ Dégagement manuel des régénérations naturelles Localisation : 3.R5, 4.R5, 5.R5 Tr. Orschwihr	4,50	HA	
☐ Dégagement manuel des régénérations naturelles Localisation : 31.c, 32.a, 38.a Tr. Ax	5,63	HA	
☐ Dégagement de plantation ou semis artificiel Localisation : 12, 4.R5, 40 Tr. Orschwihr	4,20	HA	
☐ Dégagement de plantation ou semis artificiel Localisation : 18.c, 27, 30 Tr. Ax	3,00	HA	

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)
☐ Intervention en futaie irrégulière Localisation : 4.R5, 5.R5 Tr. Orschwihr	1,00	HA	
Sous-total			**19 580,00 € HT**
TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE LES DEGATS DE GIBIER			
☐ Fourniture de répulsifs Localisation : 45.I8, 46.I8 Tr. Orschwihr	10,00	KG	
☐ Application de répulsif Localisation : 45.I8, 46.I8 Tr. Orschwihr	10,00	HA	
☐ Fourniture de protections individuelles contre le gibier Localisation : 40 Tr. Orschwihr	50,00	U	
☐ Protection contre le gibier : mise en place de protections individuelles Localisation : 40 Tr. Orschwihr	50,00	U	
☐ Fourniture de protections individuelles contre le gibier Localisation : 52.R Tr. Ax - Protection par filet Norten des 125 plants de Douglas + 250 piquets	125,00	U	
☐ Protection contre le gibier : mise en place de protections individuelles Localisation : 52.R Tr. Ax - 125 filets Norten à poser (douglas en protection)	125,00	U	
☐ Protection contre le gibier : mise en place de protections individuelles Localisation : 51, 52.R, 53, 55 Tr . Ax - Réhausement des pincettes dejà en place + ajouts si besoins	300,00	U	
Sous-total			**7 050,00 € HT**
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE			
☐ Travaux connexes d'infrastructures : entretien des renvois d'eau Localisation : Réseau Tr. Orschwihr	5 000,00	MLI	
☐ Travaux connexes d'infrastructures : entretien des renvois d'eau Localisation : Réseau Tr. Ax	16 000,00	MLI	
☐ Travaux connexes d'infrastructures : entretiens divers de fossés Localisation : 1 à 6 Tr. Orschwihr	0,20	KM	
☐ Travaux de mise aux normes des infrastructures Localisation : 28, 2, 23, 25 Création de 600 m de piste plle 28 et p.2 Raccord piste p.23-25 Tr. Ax	0,60	KM	
☐ Réseau de desserte : entretien des accotements et talus Localisation : Réseau Tr. Orschwihr	2,00	KM	
☐ Réseau de desserte : entretien des accotements et talus Localisation : Réseau Tr. Ax	7,00	KM	
☐ Travaux connexes d'infrastructures : création de renvois d'eau Localisation : Réseau Tr. Ax	6,00	U	
Sous-total			**18 720,00 € HT**
TRAVAUX CYNEGETIQUES			
☐ Création d'enclos témoin cynégétique Localisation : Massif Tr. Ax Parcelles en régé a définir	1,00	U	
Sous-total			**930,00 € HT**

Office National des Forêts
EPIC. RCS Paris B662043116
Siège : 2 avenue de Saint-Mandé
75570 Paris cedex 12
Tél. 01 40 19 58 00

Programme d'actions pour l'année 2017
F1TC 17 80 2093 00 17 6660

FORÊT COMMUNALE de GUEBWILLER

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)
TRAVAUX TOURISTIQUES			
☐ Travaux - Sécurité du public et protection des milieux Localisation : Tr. Ax Elagage pour la sécurité du public dans les axes sensibles (notamment route du Bildstockle ou zone ouverte p.26)	2,00	U	
Sous-total			**2 260,00 € HT**
			Total : 53 850,00 € HT

(*) : Actions pouvant être réalisées en régie communale. Les montants indiqués intègrent une évaluation de la rémunération du maître d'oeuvre.

Remarques de la Collectivité	
Programme non contractuel présenté par votre interlocuteur ONF, PIERRE SPRAUEL Date : 14-10-16	Programme reçu le : Le représentant de la collectivité,

Office National des Forêts

ONF - AGENCE DE COLMAR
RUE GUEBWILLER/SOULTZ
11 rue du Docteur Blyme
68500 GUEBWILLER

DEVIS

Votre interlocuteur :
PIERRE SPRAUEL
Tél : 03 89 74 97 84
Mél : pierre.sprauel@onf.fr
Tél Portable : 06 09 15 76 57

N° DEC 17-802005-00193958 / 13491
Certifié ISO 9001 - ISO 14001

Adresse de livraison principale	Adresse client
Monsieur le Maire COMMUNE de GUEBWILLER 73 RUE DE LA REPUBLIQUE BP 159 68503 GUEBWILLER CEDEX	Monsieur le Maire COMMUNE de GUEBWILLER 73 RUE DE LA REPUBLIQUE BP 159 68503 GUEBWILLER CEDEX

Forêt communale de GUEBWILLER **Objet de la prestation :** Devis coupes 2017 : FC GUEBWCO	**Coordonnées Client :** Tél : 03 89 76 80 61 - Fax : 03 89 74 13 23 SIRET 21680112600014

ASSISTANCE TECHNIQUE à DONNEUR D ORDRE : Prestation d encadrement de travaux d exploitation et/ou patrimoniaux réalisés en régie et/ou entreprise : assistance à la passation de la commande publique et au choix du prestataire (si entreprise y compris vérification de la régularité), organisation et suivi du chantier, assistance à la réception des travaux. La ventilation du montant total des travaux et des honoraires entre les opérations est indicative.

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté ou Base	Un.	P.U. ou Taux	TVA	Montant en € HT
TRAVAUX D'EXPLOITATION					
Honoraires d'ATDO-MOE					
▫ Assistance technique : Encadrement de l'exploitation forestière *(Ref : 06-MOE-EXPL0)*	2 465,00	M3	3,00	20,00	**7 395,00**

Pour information, veuillez trouver ci-dessous notre estimation des prestations payées directement par le maître d'ouvrage ou le donneur d'ordre servant, le cas échéant, de base au calcul de la rémunération :

Prestations encadrées	*Quantité*	*Un.*	*Montant € HT*
▫ *Abattage, façonnage (Ref : 04-EXPL-ABT00)* *Localisation : EPC 2017*	*2 465,00*	*M3*	*53 056,24*
▫ *Débardage de bois (Ref : 04-EXPL-DEB00)* *Localisation : EPC 2017*	*2 465,00*	*M3*	*27 140,00*
▫ *Façonnage de stères de chauffage sur place de dépôt ou bord de route (Ref : 04-EXPL-FST02)* *Localisation : EPC 2017*	*43,00*	*ST*	*1 204,00*
	Total estimatif HT		*81 400,24*

Sous-total					**7 395,00 € HT**

TVA		
Taux	Base	Montant
20,00%	7 395,00	1 479,00

Total HT	7 395,00 €
Total TVA (1)	1 479,00 €
Total TTC (1)	8 874,00 €

Pour faire suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous transmettre notre meilleure proposition. Cette offre est valable 3 mois

Le 14/10/2016

Responsable de l'offre JACQUES MERTZ

AGENCE DE COLMAR OFFICE NATIONAL DES FORÊTS ALSACE

Devis lu et accepté pour un montant de : 7 395,00 **€ HT**
8 874,00 **€ TTC** (1)

Transmis en retour à l'ONF pour exécution :

A , le
(Signature nom, fonction)

- En signant ce devis vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente de l'ONF. Elles sont disponibles sur www.prestations.onf.fr ou peuvent être adressées sur simple demande à onf-prestations@onf.fr
- Cette prestation sera réalisée conformément aux engagements du Règlement National des Travaux et Services Forestiers (RNTSF).
- Entreprise agréée pour l'application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques (n° d'agrément : IF00267).
- Ce devis pourra faire l'objet de factures intermédiaires en fonction de l'avancement des prestations.

(1) Taux de TVA appliqué sous réserve de modification législative

ONF - AGENCE DE COLMAR
UT GUEBWILLER-RASTATT
16 rue du Docteur Bucher
68500 GUEBWILLER
Votre interlocuteur :
PIERRE SPRAUEL
Tél : 03 89 74 97 84
Mél : pierre.sprauel@onf.fr
Tél Portable : 06 09 15 76 57

DEVIS

N° DEC-17-802005-00195627-13491
Certifié ISO 9001 - ISO 14001

Adresse de livraison principale	Adresse client
Monsieur le Maire COMMUNE de GUEBWILLER 73 RUE DE LA REPUBLIQUE BP 159 68503 GUEBWILLER CEDEX	Monsieur le Maire COMMUNE de GUEBWILLER 73 RUE DE LA REPUBLIQUE BP 159 68503 GUEBWILLER CEDEX

Forêt communale de GUEBWILLER **Objet de la prestation :** Devis travaux 2017 : FC GUEBWCO	**Coordonnées Client :** Tél : 03 89 76 80 61 - Fax : 03 89 74 13 23 SIRET 21680112600014

ASSISTANCE TECHNIQUE à DONNEUR D ORDRE : Prestation d encadrement de travaux d exploitation et/ou patrimoniaux réalisés en régie et/ou entreprise : assistance à la passation de la commande publique et au choix du prestataire (si entreprise y compris vérification de la régularité), organisation et suivi du chantier, assistance à la réception des travaux. La ventilation du montant total des travaux et des honoraires entre les opérations est indicative.

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté ou Base	Un.	P.U. ou Taux	TVA	Montant en € HT
TRAVAUX PATRIMONIAUX					
Honoraires d'ATDO-MOE					
▫ Assistance technique à donneur d'ordre *(Ref : 06-MOE-ATDO)*	47 519,80	€	13,00 %	20,00	**6 177,57**

Pour information, veuillez trouver ci-dessous notre estimation des prestations payées directement par le maître d'ouvrage ou le donneur d'ordre servant, le cas échéant, de base au calcul de la rémunération :

Prestations encadrées	*Quantité*	*Un.*	*Montant € HT*
▫ *Entretien de parcellaire (Ref : 04-LIPA-EAZ00)* *Localisation : Tr. Orschwihr - EA 2018* *Ouverture limites*	*800,00*	*MLI*	*816,00*
▫ *Entretien du périmètre (Ref : 04-LIPA-EPZ00)* *Localisation : Tr. Orschwihr* *Recherche limites et bornes, mise en peinture*	*6 300,00*	*MLI*	*878,00*
▫ *Entretien du périmètre (Ref : 04-LIPA-EPZ00)* *Localisation : Tr. Ax - parc. prévus à l'EA 2017 : 17,28,29,45,52* *Recherche limites et bornes , mise en peinture et fourniture*	*8 000,00*	*MLI*	*1 150,00*
▫ *Travaux préalables à la régénération : préparation du sol (Ref : 04-PRSO-PRS00)* *Localisation : 40* *Tr. Orschwihr*	*0,20*	*HA*	*272,00*
▫ *Travaux préalables à la régénération : préparation du sol (Ref : 04-PRSO-PRS00)* *Localisation : 52.R* *Tr. Ax - Accueil de 125 plants de Douglas*	*0,02*	*HA*	*272,00*
▫ *Fourniture de plants de sapin pectiné (Ref : 02-FP-S.P-00)* *Localisation : 40* *Tr. Orschwihr*	*50,00*	*PL*	*80,00*
▫ *Régénération par plantation : mise en place des plants (Ref : 04-PLAN-PLA00)* *Localisation : 40* *Tr. Orschwihr*	*50,00*	*PL*	*272,00*
▫ *Fourniture de plants de douglas plants en godet (Ref : 02-FP-DOU-00)* *Localisation : 52.R* *Tr. Ax*	*125,00*	*PL*	*100,00*
▫ *Régénération par plantation : mise en place des plants (Ref : 04-PLAN-PLA00)* *Localisation : 52.R* *Tr. Ax - Mise en place de 125 plants de Douglas en godet*	*125,00*	*PL*	*816,00*
▫ *Dégagement manuel de régénération naturelle. (Ref : 04-DEGN-MAN01)* *Localisation : 3.R5, 4.R5, 5.R5* *Tr. Orschwihr*	*4,50*	*HA*	*3 264,00*
▫ *Dégagement manuel de régénération naturelle. (Ref : 04-DEGN-MAN01)* *Localisation : 31.c, 32.a, 38.a* *Tr. Ax*	*5,63*	*HA*	*4 083,56*
	Total estimatif HT		*47 519,80*

ONF - AGENCE DE COLMAR
UT GUEBWILLER/COLMAR
Place du Dr Jean Burckel
68500 GUEBWILLER

DEVIS

Votre interlocuteur :
PIERRE SPRAUEL
Tél : 03 89 74 97 84
Mél : pierre.sprauel@onf.fr
Tél Portable : 06 09 15 76 57

N. DEC : 17-802005-00193962/13491
Certifié ISO 9001 - ISO 14001

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté ou Base	Un.	P.U. ou Taux	TVA	Montant en € HT
Prestations encadrées	*Quantité*	*Un.*			*Montant € HT*
□ *Dégagement de plantation ou semis artificiel (Ref : 04-DEGP-DGP00)* *Localisation : 12, 4.R5, 40* *Tr. Orschwihr*	*4,20*	*HA*			*4 744,00*
□ *Dégagement de plantation ou semis artificiel (Ref : 04-DEGP-DGP00)* *Localisation : 18.c, 27, 30* *Tr. Ax*	*3,00*	*HA*			*4 394,24*
□ *Intervention en futaie irrégulière combinant relevé de couvert, dégagement de semis, nettoiement, dépressage et intervention sur les perches. (Ref : 04-FIRR-DNDP1)* *Localisation : 4.R5, 5.R5* *Tr. Orschwihr*	*1,00*	*HA*			*816,00*
□ *Fourniture de répulsifs (Ref : 02-FPRO-REP01)* *Localisation : 45.I8; 46.I8* *Tr. Orschwihr*	*10,00*	*KG*			*300,00*
□ *Application de répulsif (Ref : 04-PROG-REP01)* *Localisation : 45.I8, 46.I8* *Tr. Orschwihr*	*10,00*	*HA*			*1 088,00*
□ *Protection contre le gibier : fourniture de protections individuelles (Ref : 02-FPRO-PIG00)* *Localisation : 40* *Tr. Orschwihr*	*50,00*	*U*			*350,00*
□ *Protection contre le gibier : pose de protections individuelles (Ref : 04-PROG-PIND0)* *Localisation : 40* *Tr. Orschwihr*	*50,00*	*U*			*408,00*
□ *Protection contre le gibier : fourniture de protections individuelles (Ref : 02-FPRO-PIG00)* *Localisation : 52.R* *Tr. Ax - Protection par filet Norten des 125 plants de Douglas + 250 piquets*	*125,00*	*U*			*600,00*
□ *Protection contre le gibier : pose de protections individuelles (Ref : 04-PROG-PIND0)* *Localisation : 52.R* *Tr. Ax - 125 filets Norten à poser (douglas en protection)*	*125,00*	*U*			*1 020,00*
□ *Protection contre le gibier : pose de protections individuelles (Ref : 04-PROG-PIND0)* *Localisation : 51, 52.R, 53, 55* *Tr . Ax - Réhausement des pincettes dejà en place + ajouts si besoins*	*300,00*	*U*			*2 448,00*
□ *Entretien des renvois d'eau (Ref : 04-CNXI-ERI00)* *Localisation : Réseau Tr. Orschwihr*	*5 000,00*	*MLI*			*1 632,00*
□ *Entretien des renvois d'eau (Ref : 04-CNXI-ERI00)* *Localisation : Réseau Tr. Ax*	*16 000,00*	*MLI*			*6 800,00*
□ *Entretiens divers de fossés bordiers (Ref : 04-CNXI-EDF00)* *Localisation : 1 à 6* *Tr. Orschwihr*	*0,20*	*KM*			*1 680,00*
□ *Création de pistes d'exploitation en terrain naturel (Ref : 04-DESS-CPI00)* *Localisation : 28, 2, 23, 25* *Création de 600 m de piste plle 28 et p.2* *Raccord piste p.23-25* *Tr. Ax*	*0,60*	*KM*			*2 160,00*
□ *Réseau de desserte : entretien des accotements et talus : fauchage (Ref : 04-GVIN-ACT00)* *Localisation : Réseau Tr. Orschwihr*	*2,00*	*KM*			*560,00*
□ *Réseau de desserte : entretien des accotements et talus : fauchage (Ref : 04-GVIN-ACT00)* *Localisation : Réseau Tr. Ax*	*7,00*	*KM*			*1 200,00*
□ *Création de renvois d'eau (Ref : 04-CNXI-CRO00)* *Localisation : Réseau Tr. Ax*	*6,00*	*U*			*2 500,00*
	Total estimatif HT				*47 519,80*

ONF - AGENCE DE COLMAR
UT GUEBWILLER/SOULTZ
13 rue du Docteur Blanck
68500 GUEBWILLER

DEVIS

Votre interlocuteur :
PIERRE SPRAUEL
Tél : 03 89 74 97 84
Mél : pierre.sprauel@onf.fr
Tél Portable : 06 09 15 76 57

N° DEC 17-802005-00193962 / 13491
certifié ISO 9001 - ISO 14001

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté ou Base	Un.	P.U. ou Taux	TVA	Montant en € HT
Prestations encadrées	*Quantité*	*Un.*			*Montant € HT*
□ *Création d'enclos témoin cynégétique (Ref : 04-CYNE-CET0)* *Localisation : Massif Tr. Ax* *Parcelles en régé à définir*	*1,00*	*U*			*816,00*
□ *Travaux - Sécurité du public et protection des milieux (Ref : 04-LOI-SECU00)* *Localisation : Tr. Ax* *Elagage pour la sécurité du public dans les axes sensibles (notamment route du Bildstockle ou zone ouverte p.26)*	*2,00*	*U*			*2 000,00*
	Total estimatif HT				*47 519,80*
Sous-total					**6 177,57 € HT**

TVA		
Taux	Base	Montant
20,00%	6 177,57	1 235,52

Total HT	6 177,57 €
Total TVA (1)	1 235,52 €
Total TTC (1)	7 413,09 €

Pour faire suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous transmettre notre meilleure proposition. Cette offre est valable 3 mois

Le 14/10/2016

Responsable de l'offre JACQUES MERTZ

AGENCE DE COLMAR OFFICE NATIONAL DES FORÊTS ALSACE

Devis lu et accepté pour un montant de : 6 177,57 **€ HT**
7 413,09 **€ TTC** (1)

Transmis en retour à l'ONF pour exécution :

A , le
(Signature nom, fonction)

- En signant ce devis vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente de l'ONF. Elles sont disponibles sur www.prestations.onf.fr ou peuvent être adressées sur simple demande à onf-prestations@onf.fr
- Cette prestation sera réalisée conformément aux engagements du Règlement National des Travaux et Services Forestiers (RNTSF).
- Entreprise agréée pour l'application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques (n° d'agrément : IF00267).
- Ce devis pourra faire l'objet de factures intermédiaires en fonction de l'avancement des prestations.

(1) Taux de TVA appliqué sous réserve de modification législative

TABLEAU RECAPITULATIF DES TRAVAUX D'EXPLOITATION ET PATRIMONIAUX RETENUS

PROGRAMME 2017

	TVX EXPLOITATION	TVX PATRIMONIAUX	TOTAL
TRAVAUX CONFIES AUX ENTREPRISES POUR ABATTAGE	12 720,00	10 586,00	23 306,00
TRAVAUX DE DEBARDAGE ET CABLAGE	27 140,00		27 140,00
TRAVAUX REALISES EN REGIE (bûcherons CCRG)	41 540,00	21 682,00	63 222,00
			-
HONORAIRES ONF	7 395,00	3 727,00	11 122,00
ASSISTANCE GESTION DE LA MAIN D'ŒUVRE	2 077,00	1 084,00	3 161,00
FOURNITURE		542,00	542,00
AUTRES DEPENSES + CAAA	2 077,00	542,00	2 619,00
	92 949,00	38 163,00	**131 112,00**

BILAN TRAVAUX FORET	**RECETTES**	132 110,00 € HT
	DEPENSES	131 112,00 € HT
	TOTAL	**998,00 €** HT

DEPENSES FORET OBLIGATOIRES		
Article bugéta	Désignation	MONTANTS 2016
6188	Frais recouvrement ventes de bois	-1 000,00
6281	CONCOURS (PEFC, Communes Forestières)	-500,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE FORET (ONF)	-8 500,00
6554	Loyer Soultz	-200,00
6558	CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	-2 000,00
665	Escomptes accordés sur vente bois	-100,00
		-12 300,00 €

RECETTES CHASSES	
Répartition du produit de la chasse (lot1 : 8363 + lot2 : 5	14 250,00 €
Chasse forêt domaniale P. 49 à 55 de 87,72 ha	3 474,59 €
Chasse communale Murbach P. 41 à 48 ha de 96,74 ha	4 000,20 €
Chasse communale Buhl P. 39 et 40 de 21,11 ha	887,05 €
TOTAL	**22 611,84 €**

RECETTES LIEES FORET	
Loyer 2016 - Antenne (radio téléphone) site Oberlingerweg	**6 145,15 €**

BILAN TOTAL	
Option 1 : sans recettes CHASSE ou ANTENNE	-11 302,00 €
Option 2 : avec recette ANTENNE sans recettes CHASSE	-5 156,85 €
Option 3 : avec recettes CHASSE sans recette ANTENNE	11 309,84 €
Option 4 : avec recettes CHASSE et recette ANTENNE	17 454,99 €

N°15 - 12/2016

FORET COMMUNALE – ETAT D'ASSIETTE POUR L'ANNEE 2018

Rapporteur : Mme Nadine McEVOY, adjointe au maire chargée du développement touristique, de l'environnement et des déplacements.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2544-10-1 ;
VU la Charte de la forêt communale signée le 16 octobre 2003, modifiée le 15 septembre 2005, et notamment son article 12 ;
VU l'arrêté d'Aménagement forestier n° 9/2005 ;
VU la proposition du 14 octobre 2016 par l'Office National des Forêts (ONF), Agence de COLMAR – Unité Territoriale GUEBWILLER/SOULTZ.

L'Office National des Forêts propose annuellement, pour toutes les forêts relevant du régime forestier, un "état d'assiette des coupes" qui organise la gestion des coupes ainsi que les surfaces concernées.

Cet état d'assiette des coupes est élaboré en application du plan d'aménagement forestier.

L'article 12 de la Charte de la Forêt Communale, cosignée par l'O.N.F. et les représentants des communes forestières, prévoit que ces propositions soient approuvées par délibération du conseil municipal.

Cette opération de martelage, désignant les arbres à couper, réalisée en 2017, est préalable à l'élaboration du Programme des travaux d'exploitation et Etat de prévision des coupes et Programme de travaux qui sera soumis à l'approbation du conseil municipal dans le cadre du Budget 2018 de l'O.N.F.

La proposition d'état d'assiette 2018 de l'ONF est annexée au présent rapport.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **accepte l'Etat d'Assiette présenté par l'Office National des Forêts pour l'année 2018 tel que proposé.**

---0---

Office National des Forêts

Agence de COLMAR

EXERCICE 2018

ETAT D'ASSIETTE

UT	Type	Forêt	Série	N° à l'état d'assiette			Nature techni-que de la coupe	Parcelle N°	Parcelle Surface totale (ha)	Prévisions VPR aménagt (sauf si tsf)		Prévisions Surface (ha)	Justification	Renseignements complémentaires
UT	Type	Forêt	Série	Ex	N°	Lot	Nat	Parc	S.tot	Vamg/ ha	Vamgt	Surf	Jus	Rens
5	FC	GUEBWCO	U				AMEL	3_J	3,3	0	0	3,3	ONF-CR - Raison sylvicole- Compression non terminée	
5	FC	GUEBWCO	U	18	614	00	RGN	3_R	6,97	80	558	6,97		
5	FC	GUEBWCO	U				AMEL	4_J	1,33	0	0	1,33	ONF-CR - Raison sylvicole- Compression non terminée	
5	FC	GUEBWCO	U	18	617	00	IRR	23_A	9,72	74	719	9,72		prévue en BSP
5	FC	GUEBWCO	U	18	618	00	IRR	38_AB	5,54	60	332	5,54		
5	FC	GUEBWCO	U				AMEL	5_J	2,07	0	0	2,07	ONF-CR - Raison sylvicole- Compression non terminée	
5	FC	GUEBWCO	U	18	615	00	RGN	5_R	11,36	80	909	11,36		
5	FC	GUEBWCO	U				AMEL	6_J	3,04	0	0	3,04	ONF-CR - Raison sylvicole- Compression non terminée	
5	FC	GUEBWCO	U	18	616	00	AMEL	16_C	3,7	41	152	3,7		A analyser en cours d'exercice / demande
5	FC	GUEBWCO	U	18	619	00	AMEL	44_A8	3,37	26	88	3,37		
5	FC	GUEBWCO	U	18	620	00	AMEL	50_A6	14,46	55	795	14,46		

Le Responsable de l'Unité Térritoriale,
Pierre SPRAUEL

Direction des Familles
Service des actions éducatives et sportives

N°16 - 12/2016

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET DE LOISIRS

Rapporteur : M. Didier LOSSER, conseiller municipal délégué dans le domaine du sport.

Les associations sportives et de loisirs de GUEBWILLER sont des organismes à but non lucratif dont l'activité présente un intérêt local important et indéniable.

Il apparaît ainsi opportun que la Ville de GUEBWILLER soutienne ces associations en leur attribuant une subvention.

L'article L 2541-12 du Code général des collectivités territoriales autorise le conseil municipal à allouer des subventions à des fins d'intérêt général et de bienfaisance.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux clubs sportifs, la municipalité demeure particulièrement attentive à l'éducation des jeunes et favorise par le biais de la subvention allouée aux écoles de sport l'achat et le renouvellement du matériel et des accessoires sportifs au profit des jeunes.

Il est proposé au conseil municipal d'attribuer aux associations sportives et de loisirs de GUEBWILLER une subvention suivant l'état détaillé ci-annexé comportant la liste des bénéficiaires ainsi que le montant des subventions pour un montant total de 5 000 € inscrit sous l'article 6574.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **décide d'attribuer les subventions aux associations sportives et de loisirs, tel que cela vient d'être présenté et conformément au tableau présenté en annexe, pour un montant total de 5 000,00 € ;**

- **autorise M. le Maire à procéder à leurs versements.**

---0---

Service des actions éducatives et sportives

ECOLES DE SPORT
Subventions 2016

	Associations	Acquisition matériels	Nombre de jeunes	Subventions allouées
1	A.G.I.I.R - FOOTBALL	1 900,00 €	285	880,00 €
2	BADMINTON CLUB	415,00 €	44	150,00 €
3	FCG 1910 / ATHLETISME	900,00 €	107	330,30 €
4	FCG 1910 / TENNIS	474,00 €	138	426,00 €
5	SAINT-LEGER/ BASKET	1 105,00 €	78	240,80 €
6	SAINT-LEGER/ VOLLEY	371,00 €	36	150,00 €
7	SG1860 / GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	1 220,40 €	49	151,50 €
8	DOJO FORM - Arts Martiaux	460,00 €	85	262,40 €
9	FAST - TRIATHLON	341,00 €	43	150,00 €
10	S.A.S.L - HANDBALL	300,00 €	35	150,00 €
11	S.C.O.S.E.G. - SKI	1 200,00 €	87	268,60 €
12	LES PLONGEURS DU FLORIVAL	2 216,00 €	20	150,00 €
13	Vélo Club ALSATIA	550,00 €	24	150,00 €
14	CERCLE DES NAGEURS DU FLORIVAL	2 089,80 €	499	1 540,40 €
TOTAUX		13 542,20 €	1530	5 000,00 €

N°17 - 12/2016

DIVERS

M. BRAUN, 1er adjoint au maire quitte la séance, il est 21 h 00.

Question du groupe "Priorité GUEBWILLER"

a) Propreté urbaine

M. SINGER indique que malgré la campagne pédagogique sur la propreté urbaine faite en début de mandat, GUEBWILLER reste une Ville sale. Il souhaiterait trouver une solution commune afin de résoudre ce problème qui impacte l'image de la commune.

M. TOGNI indique qu'effectivement une campagne contre les déjections canines avait été mise en place en début de mandat, le résultat n'a pas été probant et notamment dans les rues adjacentes à la rue de la République. Il n'a pas de solution réelle pour pallier cette situation. Il précise que certaines communes ont essayé la verbalisation, mais là encore il s'agit d'un échec.

M. le Maire tient tout de même à préciser que GUEBWILLER n'est pas une Ville sale.

M. SINGER se dit être le relais de certaines remarques et il a lui-même constaté une amélioration au niveau de la rue de la République, cependant aux alentours le problème persiste.

M. le Maire signale que d'autres actions seront entreprises dans un futur proche, il s'agit d'un travail permanent.

---0---

b) Noël Bleu et le développement durable : objectif

Mme CHAVIGNY rappelle que lors de la présentation de Noël Bleu 7, la dénomination « développement durable » avait déjà soulevé des interrogations, elle constate que concernant Noël Bleu 8, qu'elle considère comme une opération réussie, et notamment au Musée Théodore Deck et des Pays du Florival, Musée connecté, il est encore fait mention d'une sensibilisation vers une réflexion éco-citoyenne. Elle dit ne toujours pas comprendre la corrélation entre ces deux actions, sachant qu'en ces périodes de fêtes, les dépenses d'énergie sont très importantes malgré la mise en place de certains éclairages basse consommation ou encore en led. Cependant la patinoire, elle, n'est pas écologique. Elle précise que la sensibilisation à l'écologie est nécessaire mais qu'il serait plus opportun de le faire à un autre moment.

M. le Maire précise que de nombreux sujets lors de Noël Bleu, ont trait au développement durable, il ne s'agit pas que de la consommation d'énergie.

Intervention de M. MECHLER :
« Dommage que vous ne fussiez présente lors des dernières réunions Culture/Animations, nous avions amplement présenté le concept du Noël Bleu 8.
Pour répondre à la première partie de votre question concernant le développement durable. La notion de développement durable c'est réussir les trois sphères qui sont l'environnement, le social et l'économie, afin : - de favoriser le bien-être de tous dans une logique de progrès et d'équilibre social,
- d'assurer un dynamisme économique et une pérennité des activités et des actions,
- de garantir l'équilibre écologique de nos milieux de vie.
En réponse à la deuxième partie.
La thématique du Noël des Glaciers permet une approche polysémique suivant la sensibilité et le désir de chacun.
Le Noël Bleu 8 traduit cette définition par la mise en oeuvre :

- au niveau économique, de la mise en valeur du savoir-faire et des compétences des agents de la Ville, des entreprises locales (Synerglace de HEIMSBRUNN, Grafito de GUEBWILLER, TSE de SAUSHEIM, Jacob Holm entreprise internationale basée à SOULTZ), des artistes (Vortex de MULHOUSE),
- au niveau des retombées économiques, sur les commerces locaux et les associations locales et de la valorisation des produits locaux,
- au niveau social, d'un centre-ville et d'un espace urbain qui deviennent des lieux de convivialité, de partage et de fête favorisant la rencontre intergénérationnelle, et même des actions en direction des scolaires.
Le Noël Bleu 8 encourage le participatif citoyen grâce à sa patinoire à l'accès démocratisé, ses activités numériques gratuites au Musée Deck, aux chants participatifs Place de l'Hôtel de Ville et des ateliers gratuits pour enfants…
Tout ceci conforte le « bien vivre son territoire ».
Au niveau de l'éco-responsabilité :
- la mise en place de gobelets éco-responsables,
- la mise en place de lumières à led sur une grande partie de la Ville.
C'est la culture et l'artistique qui rencontre l'éco-responsabilité à travers le Vortex-X ; ce dernier offrant une deuxième vie aux déchets industriels, avec les bandelettes fines de textile en matière recyclée par l'entreprise Jacob Holm de SOULTZ.
Le Vortex-X, édifice monumental tressé Place Jeanne d'Arc, traduit un symbole fort de tissage de liens cohérents et respectueux de la mémoire industrielle et textile et du patrimoine de GUEBWILLER.
Enfin la sculpture sur glace éphémère renvoie au savoir-faire d'un artiste-sculpteur sur glace, à l'émerveillement devant l'œuvre illuminée ou à un regard éclairé et sensible sur la planète. Je vous renvoie à l'expression « La Planète Bleue », évoquée dans le reportage de France 3 National du lundi 12 décembre à 19h50.
Noël Bleu 8 doit avant tout permettre aux Guebwillerois de vivre un Noël chaleureux et convivial. Mon bureau restant grand ouvert pour de plus amples détails. »[1]

Mme CHAVIGNY souligne qu'il ne s'agissait pas de faire la « promo » de Noël Bleu » mais juste de répondre à sa question, elle se dit ravie de ne plus être déléguée à la communication de la Ville.

M. le Maire précise que le développement durable va au-delà de la consommation d'énergie et que c'est ce que voulait démontrer M. MECHLER par son intervention. Il prend pour exemple la patinoire et souligne qu'il s'agit d'un point de rencontre.

---0---

<u>Question du groupe "Réussir GUEBWILLER"</u>

c) <u>Bilan des commissions</u>

Mme FRANÇOIS souhaite avoir un bilan des commissions, à savoir, connaître le nombre de réunions, etc... Elle indique participer à 3 commissions, où dans l'ensemble tout se passe bien, elle relève néanmoins que la commission Social, Santé et Sécurité dont elle est membre, ne s'est pas réunie en 2016 et de ce fait aucune information n'a été transmise concernant la fête de Noël des aînés.

M. le Maire précise qu'effectivement, même si c'est le C.C.A.S. qui organise et finance cette opération, ce point devrait être présenté en commission. M. le Maire indique que cette commission sera plus active dès 2017 et présentera notamment l'Analyse des Besoins Sociaux qui est en cours ou encore la création d'une éventuelle maison de santé. Concernant les autres commissions, M. le Maire indique que la commission Jeunesse Scolaire et Sport s'est réunie 3 fois, la commission Finances et Budgets 6 fois, la commission Economie, Urbanisme et Tourisme 3 fois et la commission Culture et Animation 5 fois.

Mme FRANÇOIS spécifie que la fête de Noël des aînés est une action à laquelle tout le monde peut participer et où il pourrait y avoir un consensus.

M. BANNWARTH tient à préciser que le groupe « Réussir GUEBWILLER » participe très activement aux différentes commissions dans un pourcentage plus important que le groupe de la majorité et que de nombreux échanges ont également lieu.

[1] Texte lu et remis par mail auprès du secrétariat de séance et retranscrit sans modification.

Mme ZAEPFEL rappelle que pour certaines commissions il serait opportun de pouvoir bénéficier d'un compte-rendu et ceci dans un délai plus raisonnable.

M. FACCHIN indique que pour la commission Finances et Budgets il a été rédigé qu'un seul compte-rendu.

M. le Maire souligne que le nécessaire sera fait à ce sujet.

---0---

d) **Motion STOCAMINE – Présentation ultérieure**

M. FACCHIN souligne qu'il est très important d'être attaché à l'écologie dans le monde actuel, il rappelle à l'assemblée qu'une demande de motion concernant Stocamine a été faite, pour une présentation éventuelle en séance, cependant M. le Maire n'a pas souhaité présenter cette dernière de suite, la demande étant arrivée très tardivement et M. le Maire n'ayant pas pu de ce fait réunir tous les éléments nécessaires, ce que M. FACCHIN comprend tout à fait.
M. FACCHIN rappelle qu'à Wittelsheim, dans la mine Joseph Else, 44 000 tonnes de déchets ultimes ont été stockés entre 1998 et 2002. Suite à un incendie, ce stockage a été stoppé. Actuellement, il est procédé à un déstockage de déchets mercuriels, environ 2 000 tonnes. Le projet serait de laisser au fond de la mine 41 000 tonnes de déchets dangereux et toxiques, en ne maîtrisant pas l'incidence que cela pourrait avoir dans le futur. Les experts sont tous unanimes, dans un futur plus ou moins proche, ces déchets atteindront la nappe phréatique. Actuellement une enquête en vue de recueillir les observations du public est en cours.
M. FACCHIN demande donc à M. le Maire de bien vouloir accepter qu'une motion soit présentée lors du prochain conseil municipal, pour le déstockage complet des déchets de Stocamine, car cela concerne tout le monde. M. FACCHIN rappelle que tous les documents peuvent être transmis à M. le Maire afin de pouvoir travailler sur ce dossier.

M. le Maire propose à M. FACCHIN qu'il lui fournisse les documents nécessaires afin de pouvoir en débattre lors d'une commission. Il rappelle que GUEBWILLER ne se trouve pas dans le périmètre de l'enquête publique, mais il souligne que c'est dans l'intérêt général que ce sujet soit examiné. Il rappelle qu'une motion n'est pas un acte anodin et qu'il faut connaître les tenants et les aboutissants de ce dossier.

---0---

Personne ne demandant plus la parole, **M. le Maire,** lève la séance et souhaite à l'assemblée de belles fêtes de fin d'année, il est 21 h 20.